

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 25 (1977)

**Artikel:** L'église de Jussy  
**Autor:** Bonnet, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728536>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'église de Jussy

par Charles BONNET

## INTRODUCTION

Après les recherches effectuées dans les églises de Russin, Collonge, Hermance, c'est une nouvelle fois à l'occasion de la restauration d'une église que des fouilles systématiques ont été organisées à Jussy par le Bureau cantonal d'archéologie de Genève. De telles interventions se sont révélées utiles à la sauvegarde des monuments car l'analyse des élévations et une bonne connaissance du sous-sol d'un bâtiment permettent de mieux préparer les modifications souvent imposées par un nouveau programme d'occupation en préservant ou en restituant l'aspect ancien du monument. Certains éléments d'architecture peuvent être définitivement détruits pendant ces travaux et la documentation préparée prend alors une importance supplémentaire.

Les chantiers archéologiques médiévaux, ouverts à la campagne ou en ville depuis dix ans, nous donnent la possibilité de mieux comprendre l'évolution de l'architecture religieuse à Genève. La comparaison des résultats obtenus dans plusieurs édifices de culte démontre qu'une modeste église présente souvent tant d'étapes de transformations qu'il devient presque impossible de retrouver chaque phase ou de l'expliquer.

L'expérience renouvelée dans la même région facilite notre tâche et cette présentation s'inscrit donc dans le cadre d'une série de monographies consacrées à ce type de recherches.

L'église de Jussy nous a permis de suivre mieux qu'ailleurs la continuité de l'occupation d'un site. Dès l'époque préhistorique, l'homme passe ou peut-être réside là, aux temps romains

une *villa* se trouve dans le voisinage immédiat. Une nécropole mérovingienne succède à l'établissement romain et c'est au-dessus de ses tombes que l'on construit une première église. Ce sanctuaire très simple appartient sans doute à l'époque carolingienne. Au XI<sup>e</sup> siècle, le chœur est agrandi sur un plan carré. De nouvelles modifications interviennent aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles avec la création d'un chœur voûté d'arêtes et de plusieurs chapelles latérales. Le plafond de la nef conservé partiellement sous une voûte récente représentait un exemple unique de la fin de l'époque gothique, il n'a malheureusement pas pu être maintenu.

Nous avons bénéficié pour ce travail de l'aide des Commissions fédérale et cantonale des monuments et des sites<sup>1</sup>. Le professeur M.-R. Sauter, archéologue cantonal, nous a une fois encore encouragé et aidé, facilitant ainsi notre intervention. En qualité d'expert fédéral et conseiller, le professeur H.-R. Sennhauser a suivi les différentes phases de nos recherches et nous a guidés dans notre étude.

Les fouilles ont été placées sous la responsabilité de M<sup>lle</sup> Françoise Hug, M. Gérard Deuber s'est occupé de certains relevés et de la présentation finale des résultats; en les remerciant, il faut aussi rappeler l'aide apportée par d'autres membres du Bureau cantonal d'archéologie<sup>2</sup>. Notre gratitude va également à M. Jean-Etienne Genequand qui a relu certains actes et les textes des visites pastorales pour nous en fournir une transcription.

Les fouilles ont été précédées par une analyse et une étude des différents enduits conservés sur les murs du bâtiment. Les résultats de ces sondages effectués par MM. Théo-Antoine



Hermanès et Michel Braun sont commentés par un texte présenté en annexe. Les enduits des voûtes du chœur gothique ont pu être sauvegardés et il s'est avéré important que le décrépissage soit guidé par des spécialistes. Il est en effet indispensable de préserver d'éventuelles peintures murales mais aussi, quand cela est possible, la conservation d'un enduit ancien doit s'imposer.

M<sup>e</sup> Colin Martin s'est chargé de l'étude des 44 monnaies découvertes durant les fouilles, M<sup>lle</sup> Yvette Mottier a retrouvé des exemples comparables à l'épingle de l'âge du bronze récent qui, elle aussi, fait partie du matériel inventorié, M. Christian Simon s'est occupé du rapport concernant le matériel osseux. Ces travaux, présentés en annexe, complètent notre étude; nous en remercions les auteurs.

#### I. REMARQUES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Nos découvertes démontrent que Jussy devient dès la plus haute antiquité un centre régional important. Mais, curieusement, presque aucun vestige archéologique témoignant de cette occupation n'a été mis au jour. Ce vide ne peut correspondre à une réalité effective et le hasard des trouvailles recensées dans le canton de Genève en est probablement la cause. Siège de l'un des trois Mandements épiscopaux, Jussy acquiert au moyen-âge une situation particulière. Le château épiscopal devient un abri sûr en cas de danger dans la cité et de nombreux actes prouvent tout l'intérêt que portaient les évêques à leurs possessions. Il est certain que l'agglomération existait bien avant les XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècles, on doit donc s'interroger sur les origines de l'organisation médiévale.

Une épée et une épingle en bronze appartenant aux collections du Musée d'art et d'histoire proviennent de Jussy. Ces objets, qui ont été datés de l'âge du bronze 3, sont à associer à l'épingle retrouvée au cours de nos fouilles. Nous n'avons pas d'autres détails concernant la provenance des objets mais on peut supposer qu'ils faisaient partie du mobilier de certaines tombes et que le cimetière

préhistorique se trouve non loin de l'église. Les tombes de l'âge du bronze récent découvertes à Douvaine sont relativement proches de Jussy 4 et les trouvailles de vestiges appartenant à la même culture, effectuées sur les rives du lac, prouvent pour cette période une forte poussée démographique liée au développement économique de Genève 5.

L'absence de restes romains dans les environs immédiats de l'église reste un mystère. Il est certain qu'une *villa* doit avoir été construite à l'emplacement de l'agglomération. Nous en avons aujourd'hui une trace grâce au mortier à tuileau et aux *tegulae* retrouvés au cours des fouilles.

Les études étymologiques régionales démontrent que les toponymes latins à suffixes - *acus* se modifient en dialecte avec une finale en - *y*, ainsi *Jussiacus* se transforme en Jussy. L'origine gallo-romaine de ce nom semble indiscutable 6.

La densité des établissements romains sur le territoire genevois n'est plus à prouver. Les recherches faites à l'aide de photographies aériennes et les vérifications au sol témoignent de cette occupation 7. Nous pouvons donc admettre l'existence de la *villa* de Jussy, reste à connaître son importance qui dépendait de la position hiérarchique de ses propriétaires. Le lieu de culte chrétien qui se développe très tôt durant le premier millénaire pourrait fournir une première indication concernant cet emplacement privilégié. Si nous avons retrouvé bien souvent des vestiges romains sous d'anciennes églises, il est beaucoup plus rare de constater une occupation du site plus ancienne.

Les seules fouilles archéologiques effectuées dans la zone que nous étudions ont été organisées dans l'église en 1922. L. Blondel, profitant des restaurations en cours, avait fait une rapide intervention sous le chœur gothique 8. Les conclusions de cette étude ne concordent pas avec nos résultats; nous avons déjà, en utilisant les exemples reconnus en Suisse romande, proposé une autre solution qui s'est confirmée lors du dégagement des structures 9. Les vestiges d'une construction quadrangulaire enfouie dans le sol ancien appartiennent bien à un caveau funéraire et non à un petit oratoire roman. Il est certain que ce caveau est

assez tardif et la chronologie de ses maçonneries et des murs antérieurs ne fait aucun doute. Ainsi, le caveau ne marque pas «le point de départ de l'église de Jussy».

Il n'est pas dans notre intention de développer dans ce rapport de fouilles une étude du contexte médiéval de cette région. Certains l'ont fait partiellement<sup>10</sup> et les problèmes complexes soulevés par une telle recherche nous éloigneraient trop de la présentation archéologique de l'église. C'est donc à l'aide des textes associés directement au sanctuaire et à sa paroisse que nous compléterons ce travail.

Les origines de la paroisse sont mal connues puisque les textes ne mentionnent un curé au nom de Boson à Jussy qu'en 1227<sup>11</sup>. Plusieurs actes signalent à une époque antérieure un chanoine nommé Frévard ou Frévard de Jussy; vu la rareté du prénom, on peut admettre qu'il s'agit toujours du même personnage<sup>12</sup>. Un acte du 12 janvier 1206, portant donation de l'église de Présilly à la Chartreuse de Pommier, mentionne *Frevardus Jussiaci, ..., omnes canonici Gebennenses*<sup>13</sup>. Frévard était donc chanoine à Genève et ne peut être associé qu'indirectement à une éventuelle paroisse de Jussy.

Malgré cette absence de texte, la paroisse doit être plus ancienne, elle appartient sans doute au réseau créé durant le haut moyen-âge avant les nouveaux établissements des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>14</sup>. Il est d'ailleurs troublant que, siège d'un Mandement, on y retrouve, comme à Satigny, les vestiges d'églises du premier millénaire. La situation du moyen-âge semble être le reflet d'une organisation bien antérieure que les résultats archéologiques permettent d'entrevoir.

\* \* \*

Le testament de Jean Montyoux de Jussy, daté du 13 mai 1388, mentionne l'église, dans laquelle sera «fait et fondé, à l'entrée du chœur de cette église, sous le pied de la croix du côté de l'Occident, sur le tombeau de Mermod son père, un autel appelé autel de la Bienheureuse Vierge Marie et Saint-Blaise»<sup>15</sup>. Le plan des sépultures montre, à l'angle nord-est de la nef, une concentration d'au moins cinq ou six sujets pouvant appartenir aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles; leur situation est peut-être proche de l'autel Saint-

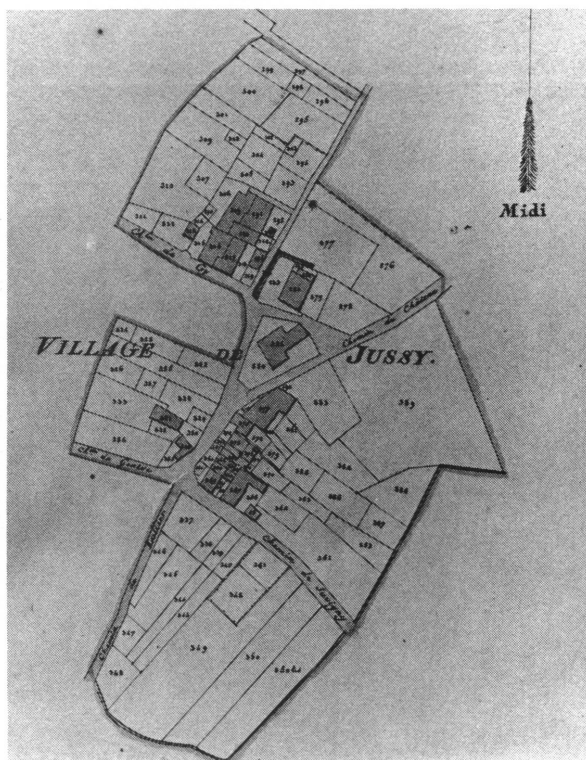


Fig. 1. A.E.G. Cadastre B 51, Deharsu 1742, pl. 110-111.

Blaise avant la création d'une chapelle latérale. Le texte indique également qu'une croix se trouve à l'entrée du chœur et suggère ainsi la présence d'un tref, ou poutre de gloire, surmonté en général d'un grand crucifix.

Dès 1412, les visites épiscopales fournissent quelques renseignements quant aux réparations à apporter à l'église. Le nombre d'habitants reste relativement stable jusqu'en 1518, alors que le revenu augmente de manière considérable:

1412;	60 feux,	40 florins
1443;	56 feux,	80 florins
1471;	64 feux,	90 florins
1482;	64 feux,	90 florins
1518;	60 feux,	110 florins

Par une estimation très large, on peut admettre que la population est d'environ 300 personnes durant cette période et que le revenu reste dans une moyenne comparable à de nombreuses paroisses du diocèse<sup>16</sup>.

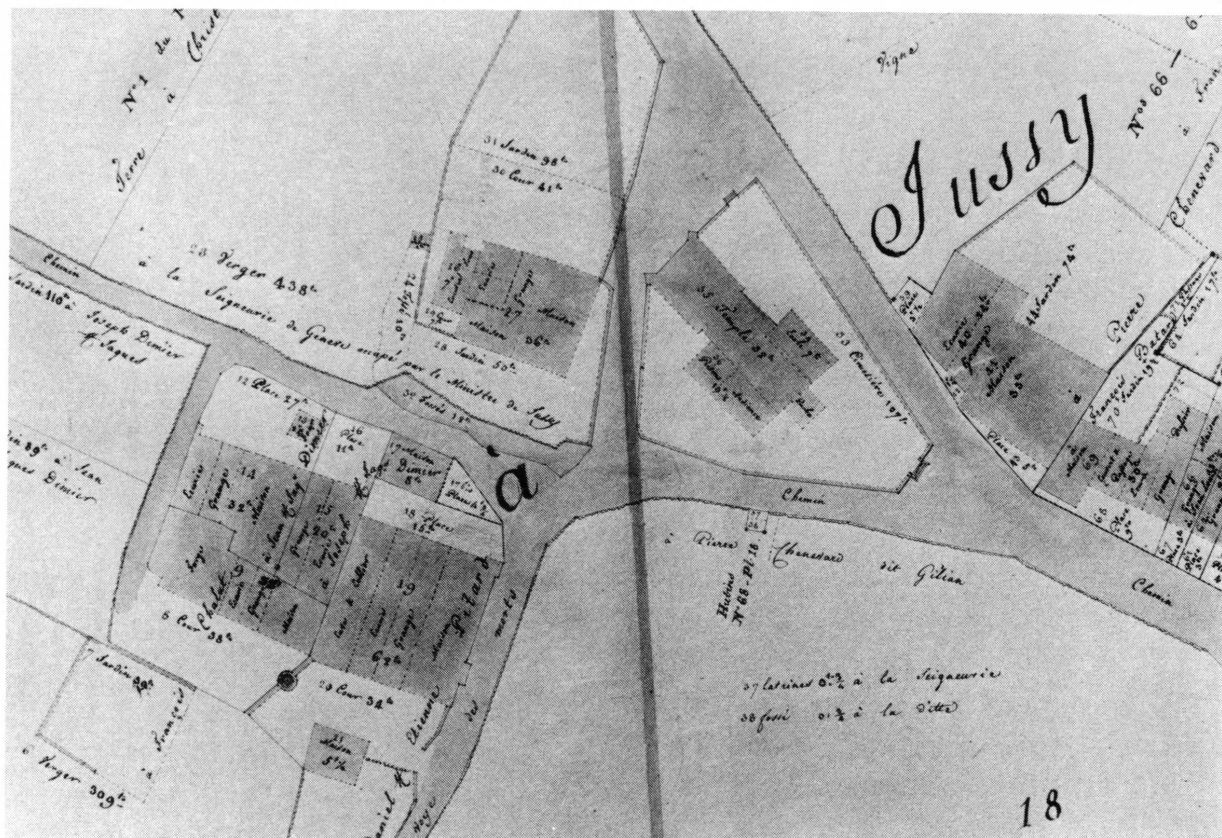


Fig. 2. A.E.G. Cadastre B 87, Mayer fils 1788, pl. 19.

Après la visite du 16 mai 1412<sup>17</sup>, l'évêque relève qu'il manque des vitres dans l'église et qu'une chapelle non dédiée devra être démolie ou dotée.

En 1443<sup>18</sup>, le vocable de Marie Madeleine est mentionné pour l'église de Jussy, le visiteur demande «une armoire de bois qui sera aménagée au-dessus de l'autel où l'image de Marie Madeleine est mal placée, elle assombrit l'autel. Il faudra blanchir la nef et avant deux ans refaire le pavement du chœur et de toute l'église, bien réparer le clocher et le toit. L'autel des Saints-Fabien et Sébastien a été fondé (depuis peu) par les frères Aymon, Jean et Louis de Rovorée»<sup>19</sup>.

L'évêque, en 1471<sup>20</sup>, enjoint de «faire réparer les fenêtres vitrées, de faire vers les fonts baptismaux un lavabo, de crépir tous les murs de l'église jusqu'au toit et ensuite de les faire blanchir; dans le chœur, derrière l'autel, une grande fenêtre de pierre bien sculptée sera

ouverte pour éclairer le chœur et les paroissiens devront blanchir et couvrir ce chœur jusqu'au *sancta sanctorum* et le curé le reste. Parce qu'il n'apparaît pas par des signes certains et suffisants que cet autel majeur soit consacré, il est interdit au curé et à son vicaire de célébrer ou faire célébrer sur cet autel. L'autel des Saints-Fabien et Sébastien se trouve dans l'église, on fera sculpter dans le mur au milieu de cet autel un corbeau (*bochetum*); au-dessus de ce dernier sera placée l'image des saints». L'église semble en mauvais état au moment de la visite; il faut refaire la couverture du chœur, les murs sont à consolider et à blanchir, le chœur manque toujours de lumière. On ne se souvient pas d'avoir consacré l'autel majeur. La répartition des responsabilités pour entreprendre la couverture du chœur et pour les murs pourrait indiquer sur le plan architectural deux parties distinctes<sup>21</sup>. La reconstitution d'un second chœur à l'époque romane (cf. Ch. VII.



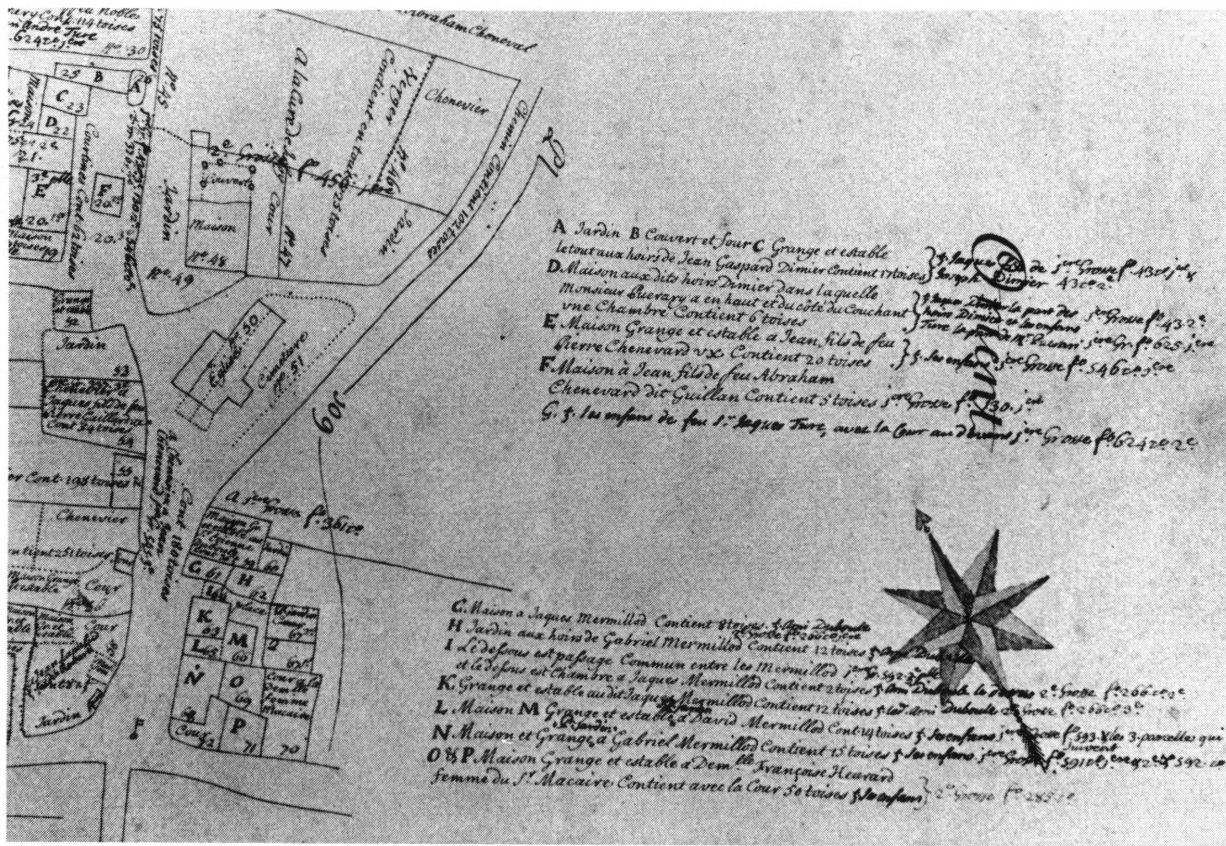


Fig. 3. A.E.G. Cadastre E 3, 1812-1821, Jussy Section E. On constate que l'une des chapelles méridionales est détruite.

Les sépultures) semble confirmer cette hypothèse.

Georges et Pierre Maurice de Jussy-l'Evêque «fondent, disposent, ordonnent, construisent, érigent et dotent une chapelle<sup>22</sup> à construire dans le cimetière à l'orient. Elle doit avoir entrée et sortie par la nef, à côté des fonts baptismaux, le vocable en sera saint Claude et la bienheureuse Anne». La dotation est faite le 22 février 1478.

Cette chapelle est bâtie selon les dispositions prévues car, dans la visite suivante<sup>23</sup>, elle est mentionnée. L'église est probablement en meilleur état en 1482 puisqu'il faut faire consacrer le chœur et l'autel majeur (aussitôt que cela pourra se faire commodément).

Noble Amédée de Jussy «élit sépulture dans l'église de la bienheureuse Madeleine de Jussy-l'Evêque, soit devant l'image de la bienheureuse Vierge Marie<sup>24</sup>. De même, il ordonne à son frère Louis, cohéritier, de faire ériger une

chapelle à côté de l'église, du côté du Mont de Saint-Cergue, hors les murs de la dite église, avec une voûte d'ogive et formerets, avec aussi des fenêtres comme il avait donné à tâche à Michel Colomb et son compagnon. La chapelle sera sous le vocable de saint Nicolas et sainte Catherine». Le testateur a pris toutes dispositions, ses funérailles seront somptueuses, il veut être inhumé dans le chœur de l'église et non dans la nouvelle chapelle. Il est certain que sa sépulture doit être digne des aménagements de l'annexe latérale qui est voûtée «d'ogives et formerets». Il semble ainsi vraisemblable d'attribuer à Amédée de Jussy le caveau funéraire découvert dans le sous-sol du chœur.

La dernière visite épiscopale est effectuée en 1518<sup>25</sup>. Il faudra faire dédicacer et consacrer l'autel majeur dans le chœur, passé une demi-année, l'interdit pèsera sur l'église. La chapelle Saint-Nicolas et Sainte-Catherine est consacrée durant la journée.

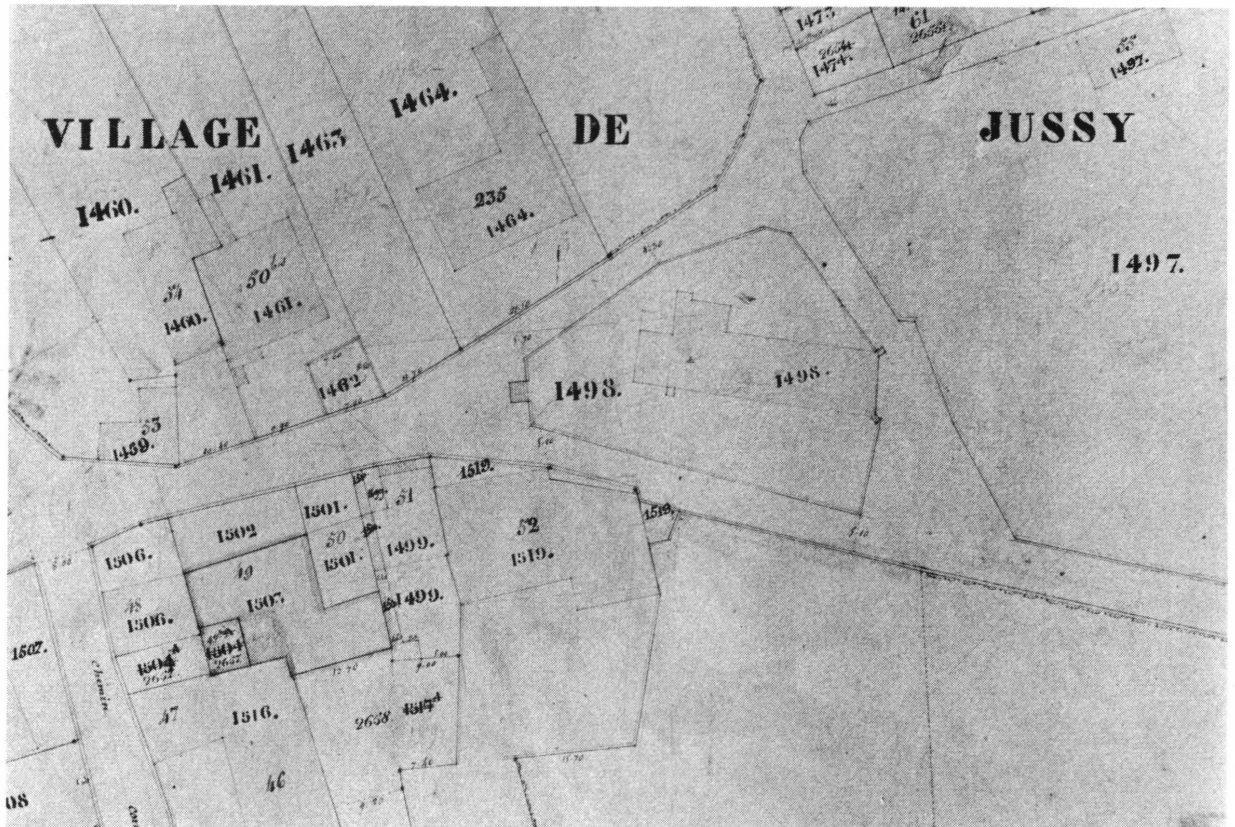


Fig. 4. A.E.G. Cadastre F 10, 1850, Jussy F. 20. Les chapelles nord et sud sont détruites.

LISTE DES AUTELS ET CHAPELLES MENTIONNÉS  
A JUSSY AUX XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

*Testament de Jean Montyoux de Jussy, 1388:*

1. La Bienheureuse Vierge Marie et saint Blaise, sous le pied de la croix, du côté de l'occident.

*Visite de 1412:*

- Image de Marie Madeleine;
1. Chapelle non dédiée.

*Testament de noble Jean de Jussy, 1426:*

1. Saint Jean-Baptiste, dans l'église.

*Visite de 1443:*

1. Marie Madeleine, autel majeur;
2. Saints Fabien et Sébastien, dans le chœur(?);

3. Saint Michel, hors du chœur, à droite, annexé à l'église;
4. Saint Blaise, hors du chœur, à gauche, annexé à l'église.

*Testament d'Annellesie de Menthon, 1458<sup>26</sup>:*

1. Marie Madeleine;
2. Chapelle dans l'église (saint Jean-Baptiste?).

*Visite de 1471:*

1. Marie Madeleine, autel majeur;
2. Saints Fabien et Sébastien, dans l'église;
3. Saint Michel, hors du chœur, à droite, annexé à l'église;
4. Saint Blaise, hors du chœur, à gauche, annexé à l'église.

*Testament de Georges Mestral, 1478<sup>27</sup>:*

1. Saint Claude, dans l'église.

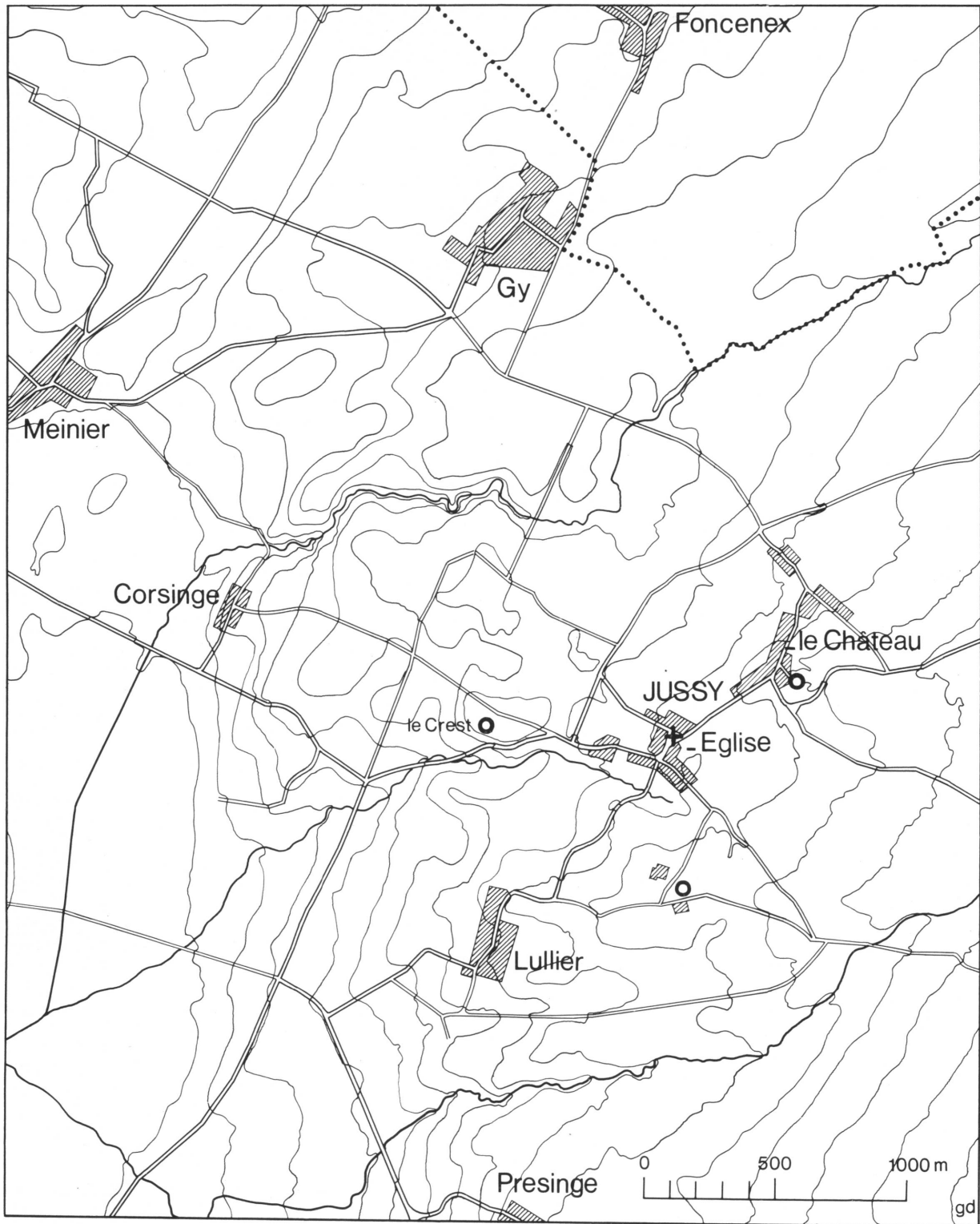


Fig. 5. Jussy et sa région.

*Dotation de Georges et Pierre Maurice, 1478:*

1. Saint Claude et sainte Anne, dans le cimetière de l'église à l'orient, entrée et sortie dans la nef, à côté des fonts baptismaux.

*Visite de 1482:*

1. Marie Madeleine, autel majeur;
2. Saint Claude.

*Testament de noble Amédée de Jussy, 1500:*

1. Marie Madeleine, autel majeur;
2. Saint Nicolas et sainte Catherine, hors les murs de l'église, du côté du Mont Saint-Cergue, avec voûte d'ogives et formerets, avec fenêtres.

*Visite de 1518:*

1. Marie Madeleine, autel majeur;
2. Saint Michel, annexe autel majeur;
3. Saint Blaise, annexe autel majeur;
4. Saint Nicolas et sainte Catherine, consacré aujourd'hui;
5. Saint Esprit et saints Sébastien et Roch, consacré aujourd'hui;
6. Saints Fabien et Sébastien;
7. Saint Claude et sainte Anne.

## II. SITUATION, ORIENTATION ET NATURE DU SOL

L'église de Jussy est située au milieu d'un vaste plateau dont les légers vallonnements forment en certains endroits des coteaux peu étendus. Au sud et à l'est, les Grands-Bois bordent les terrains labourés qui entourent le village. Plus loin la forêt des Voirons limite les perspectives. Côté lac, la légère déclivité du plateau et quelques collines se prêtent naturellement aux cultures (fig. 5).

Il n'y a pas de véritables rivières près du village mais de petits ruisseaux qui coulent en direction du nord-ouest; ils se nomment le Chamboton et le Chambert. Les anciens habitants n'ont probablement jamais manqué d'eau car on se trouve là très près du pied des Voirons dont les réserves inépuisables ont permis

à l'époque romaine d'alimenter l'aqueduc de Genève<sup>28</sup>.

Le sol de Jussy et de ses environs est composé d'argile glaciaire contenant de nombreux blocs erratiques. On reconnaît du gneiss, du poudingue, des schistes et bien d'autres roches qui proviennent des montagnes valaisannes<sup>29</sup>. La surface cultivée est souvent caillouteuse.

Le développement des cultures herbagères et de céréales n'a pas empêché la création du vignoble. Il est très morcelé. Les parquets sont généralement orientés au sud-ouest et l'on a profité de chaque pente bien exposée pour planter un peu de vigne.

L'église a été construite à un carrefour. Elle est placée le long de la route conduisant de Chêne à Monniaz, puis aux pieds des Voirons et elle marque un embranchement vers Juvigny. L'axe principal correspond à une route parallèle à la voie romaine qui passait par Cologny, Corsier et Douvaine<sup>30</sup>. La position centrale du sanctuaire est significative au moyen-âge, il se trouve en effet à égale distance de trois châteaux importants: celui des évêques, aujourd'hui Jussy-le-Château, et ceux du Crest et de Lullier. Le développement des villages s'est fait selon ces quatre points, ainsi se sont maintenus quatre groupes d'habitations. A la suite des résultats de nos travaux, il est possible d'affirmer que la topographie actuelle est certainement en relation avec des établissements du haut moyen-âge ou même romains.

L'orientation nord-est/sud-ouest du monument étudié ne suit pas exactement l'axe traditionnel des constructions ou des sépultures chrétiennes. Nous avons bien souvent constaté de telles différences qu'il faut expliquer par des raisons topographiques<sup>31</sup> ou peut-être par le désir d'un rappel du jour anniversaire de la fête du saint patron (le sanctuaire suivant l'axe du lever du soleil)<sup>32</sup>. A Jussy, l'église semble avoir été placée selon l'orientation de la route principale. Pour faciliter notre description, nous utiliserons l'orientation habituelle est-ouest pour l'église et les sépultures. Le lecteur pourra faire à l'aide des plans les corrections nécessaires.

L'état de conservation des vestiges a rendu difficile la fouille des édifices antérieurs au xv<sup>e</sup> siècle. L'église, dès l'origine, a été bâtie sur



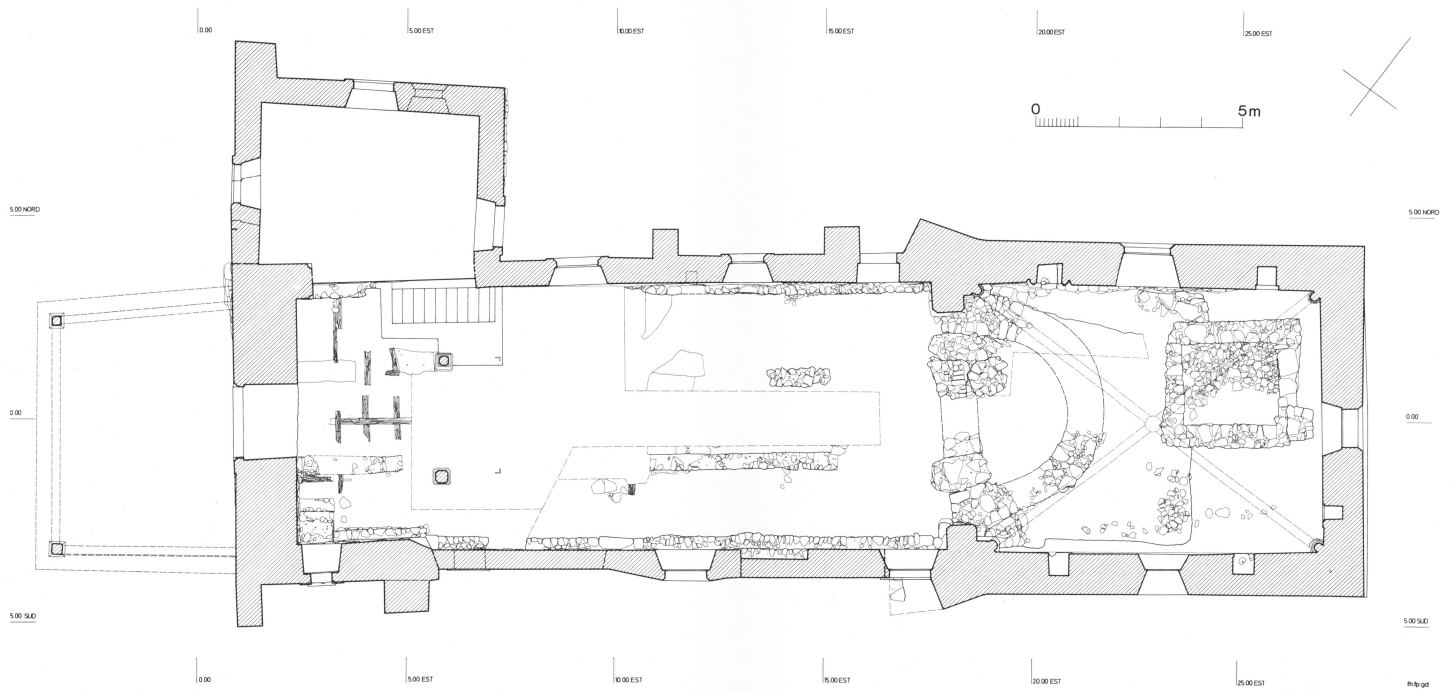
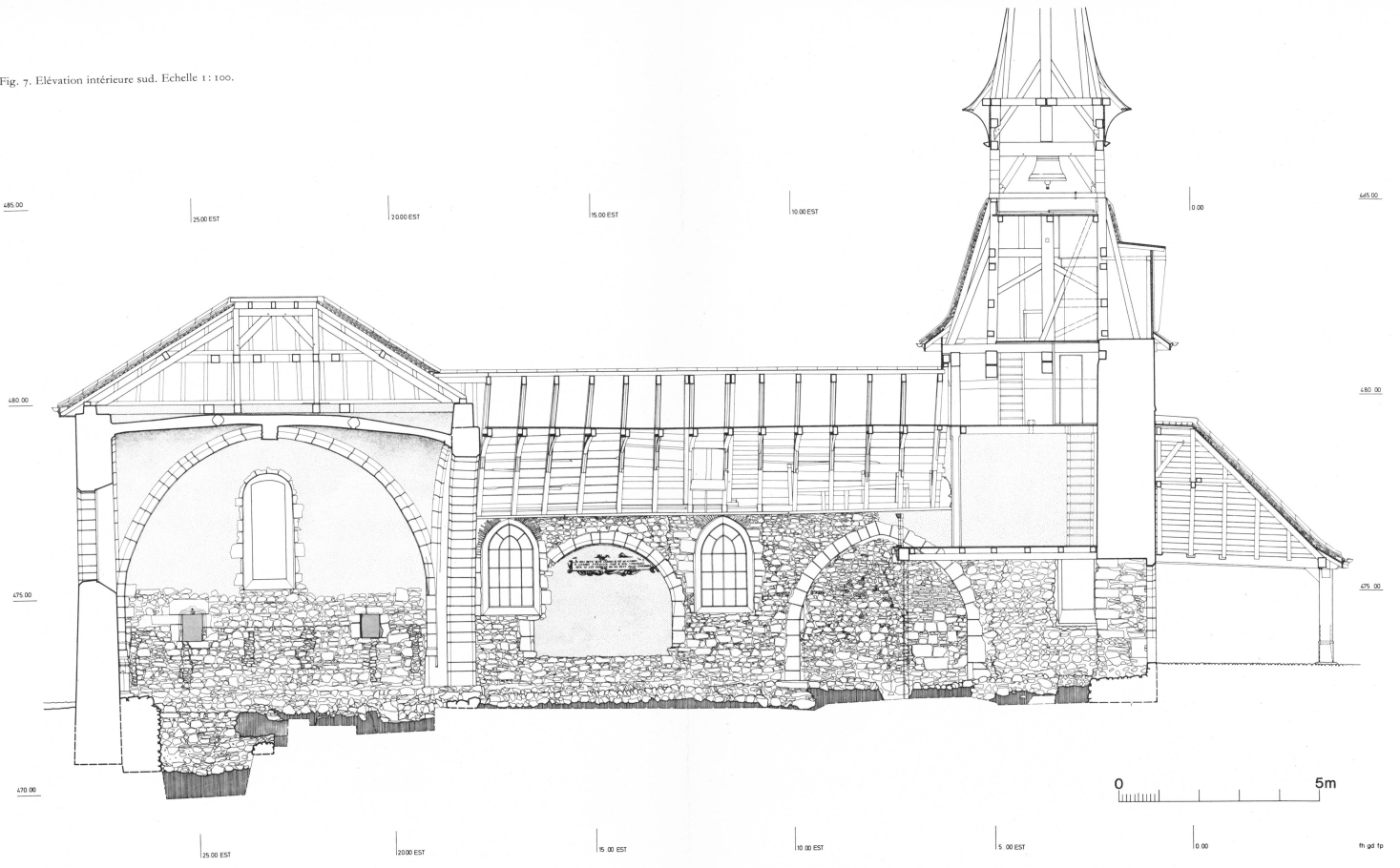


Fig. 6. Plan des fouilles. Echelle 1 : 100.



Fig. 7. Élévation intérieure sud. Echelle 1 : 100.



une légère élévation du terrain, néanmoins elle n'avait pas de fondations bien profondes. Les structures les plus anciennes ont été dégradées par les fosses des sépultures ou lors des récupérations de pierres. Pourtant les plus gros dégâts ont été faits au <sup>xx</sup>e siècle lors de l'installation d'une chaufferie dans le sous-sol du bâtiment.

### III. LES FOUILLES

#### 1. Introduction

L'analyse des maçonneries et les fouilles archéologiques ont débuté le 12 juin 1973 et elles se sont poursuivies jusqu'au 16 novembre de la même année. Le décrépiage et le terrassement ont été effectués par une équipe de trois ouvriers dirigée par M. E. Curcio. Les premiers résultats de nos recherches et les plans archéologiques ont donné aux architectes responsables une meilleure connaissance de l'édifice; MM. M. Favre et B. Dunant ont ainsi disposé de notre documentation pour préparer leur projet de restauration.

Seul l'intérieur de l'église a fait l'objet d'une étude systématique. A l'extérieur, les observations n'ont été entreprises qu'en fonction de l'évolution du chantier de restauration et nous avons évité des fouilles en profondeur. Les fondations des chapelles latérales restent donc à dégager et leur plan pourra toujours être reconnu. L'annexe nord-ouest, elle aussi, n'a pas été fouillée (fig. 6-7).

#### 2. Méthodes

Le dégagement du sous-sol n'a pas permis une étude stratigraphique très complète. La partie occidentale du bâtiment ayant subi plusieurs remaniements, il ne restait pratiquement plus de couches anciennes en place. Nous n'avons pas voulu nous rapprocher de la fondation sud de la galerie et du clocher pour des raisons de statique. Dans le chœur, les fouilles de 1922 avaient perturbé une zone assez large et le grand caveau funéraire avait été entièrement vidé<sup>33</sup>. Les sépultures ont également bouleversé le sous-sol et nos observations

n'ont pu être effectuées que sur des éléments très fragmentaires (fig. 8).

Pour les coordonnées nécessaires à nos relevés, nous avons utilisé des points cadastraux précis<sup>34</sup> définissant les abscisses et les ordonnées du quadrillage. Le décapage a été effectué par couches minces, en repérant les fosses des tombes en surface. Ces dernières étaient ensuite vidées et, après la fouille des squelettes, il a été possible d'observer en stratigraphie les couches profondes. Ce moyen permet d'obtenir des renseignements utiles à la conduite du chantier et de préparer les dégagements de surface.

Les relevés des plans, des élévations et des sépultures ont été dressés sur le terrain à l'échelle 1 : 20. Ce type de travail est indispensable à la compréhension et à l'interprétation des vestiges, il doit être complété par une documentation photographique permettant certaines vérifications. Les 63 tombes dégagées n'ont été souvent que très partiellement conservées. Le matériel osseux récolté<sup>35</sup> est, malgré ses lacunes, assez représentatif des différentes époques d'occupation. Les objets inventoriés sont signalés avec leurs coordonnées et leur altitude à la fin de notre présentation.

### IV. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

#### 1. Premières époques d'occupation

Une épingle de *l'âge du bronze récent* a donc été découverte au cours des fouilles. Elle ne peut malheureusement pas être mise en relation avec une couche en place ou un niveau relatif utile pour déterminer son origine. Elle se trouvait dans les remblais des fouilles de 1922, à 0,60 m de profondeur (N° 35, coord. Est 20,10 m / Nord 2,80 m, niv. 472,20 m). Ces remblais appartenaient certainement aux terres du sous-sol de l'église car ils contenaient de nombreux ossements humains et des monnaies médiévales. Sous le chœur, plusieurs remaniements architecturaux et les fosses des sépultures ont perturbé les vestiges jusqu'au terrain naturel. Nous n'avons remarqué là aucune trace de tombes préhistoriques. Mais l'hypothèse qui rattacherait cet objet au mobilier d'une sépulture semble la plus plausible.



Fig. 8. Vue générale du chœur.

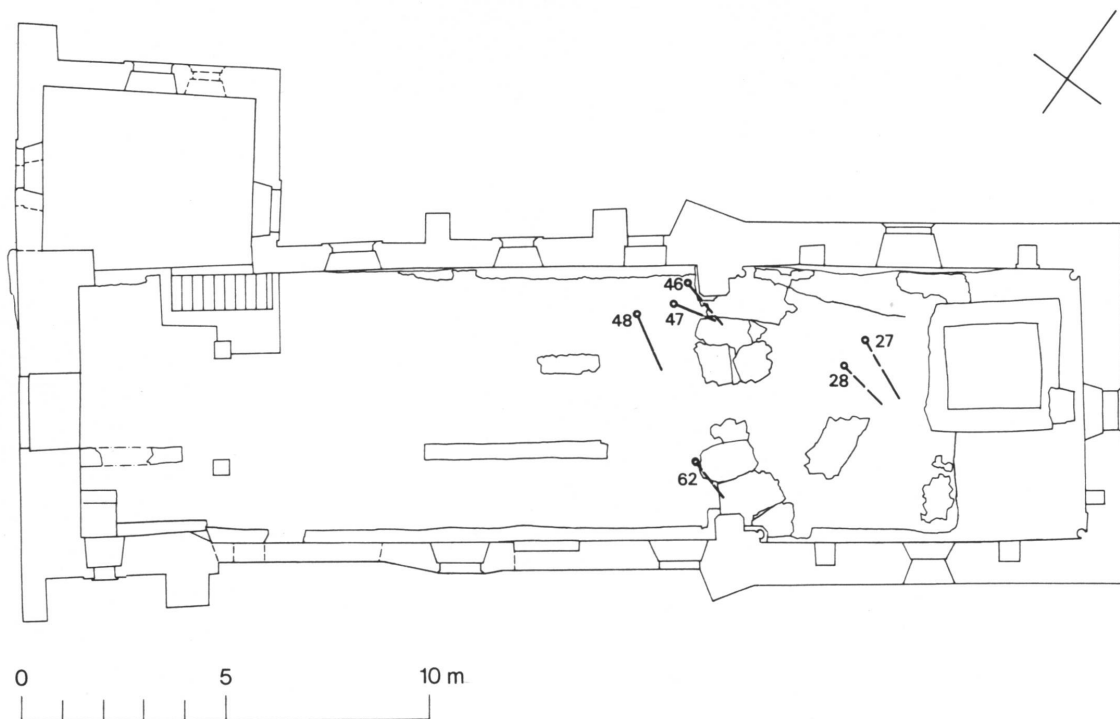


Fig. 9. La nécropole mérovingienne. Plan schématique.

Plusieurs fragments de mortier à tuileau, caractéristique des périodes romaines, des morceaux de *tegulae* et deux fusaïoles sont les pauvres témoins de l'occupation du site aux premiers siècles de notre ère. On doit rappeler que l'emplacement de l'église de Jussy est comparable à celui d'autres sanctuaires genevois où nous avons relevé les traces de vestiges romains. On observe que l'église ne se trouve pas au centre de la villa<sup>36</sup>; les objets sont rares et les fondations préservées appartiennent à des murs de terrasses ou d'enclos (Russin et Collonge-Bellerive), peut-être à l'une des ailes ou à un portique de l'établissement (Satigny)<sup>37</sup>. Lorsque quelques tessons peuvent être datés, ce matériel se rattache à une longue période allant du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> siècle (Hermance et Satigny). Du mortier, coloré par des fragments de tuiles, a souvent été retrouvé (Collonge-Bellerive et Satigny) sans qu'il soit possible d'affirmer qu'une piscine ou un sol épais ait été construit près de l'église.

L'orientation des fondations romaines ne coïncide pas avec l'axe des premiers édifices

chrétiens (Russin, Collonge-Bellerive, Satigny). On constate même une évolution en deux étapes à Satigny où les segments de murs de la villa sont en direction nord-est/sud-ouest, alors que durant l'époque mérovingienne l'alignement des trous de poteaux d'un édifice en bois correspond à une orientation intermédiaire entre les fondations romaines et l'axe est-ouest de l'église carolingienne. Les tombes du 6<sup>e</sup> et du 7<sup>e</sup> siècle sont également en biais.

Antérieure à la première église de Jussy, une série de six sépultures appartient à la période mérovingienne (fig. 9). Trois d'entre elles ont été partiellement recouvertes par les fondations de l'abside du sanctuaire et certaines fosses sont creusées profondément dans le sol. Ces inhumations de pleine terre sont placées de biais par rapport aux fondations de l'église, elles sont plus proches de l'orientation traditionnelle est-ouest. Les tombes 46, 47 et 48 semblent former une première rangée et les tombes 27, 28 et 62 une seconde, c'est d'ailleurs une habitude pour les cimetières contemporains<sup>38</sup>. L'étude des couches en place rend

très improbable une datation plus ancienne de ces sépultures et aucun objet ne peut l'assurer. Si les inhumations ont précédé de peu l'édification de l'église, il faut tout de même admettre que le cimetière fut occupé pendant un certain temps. Lors de l'installation de la tombe 47, le fossoyeur a retrouvé une partie des membres inférieurs du sujet de la tombe 46, il a alors évité de déranger les ossements dont on avait probablement oublié l'emplacement exact.

L'hypothèse d'un autre type d'occupation après l'époque romaine n'est pas à exclure. La découverte de constructions du haut moyen-âge en pans de bois ou entièrement en bois à la Madeleine, Satigny et Sézegnin, prouve l'existence d'édifices légers qui ont dû dispa-

raître entièrement. Quant à l'importance du cimetière, les limites de la fouille et l'état de conservation des vestiges s'opposent à une reconstitution de sa superficie; il devait pourtant être beaucoup plus étendu.

## 2. La première église

Quelques éléments des fondations de l'abside et des murs latéraux permettent de reconstituer le plan de la première église de Jussy. Il s'agit d'un bâtiment de modestes dimensions: d'une longueur dans l'œuvre d'environ 12 m et d'une largeur de 6 m. La nef rectangulaire se terminait vers l'est par une abside arrondie dont le plan irrégulier montre la maladresse des constructeurs. L'emploi de matériau mal qualifié

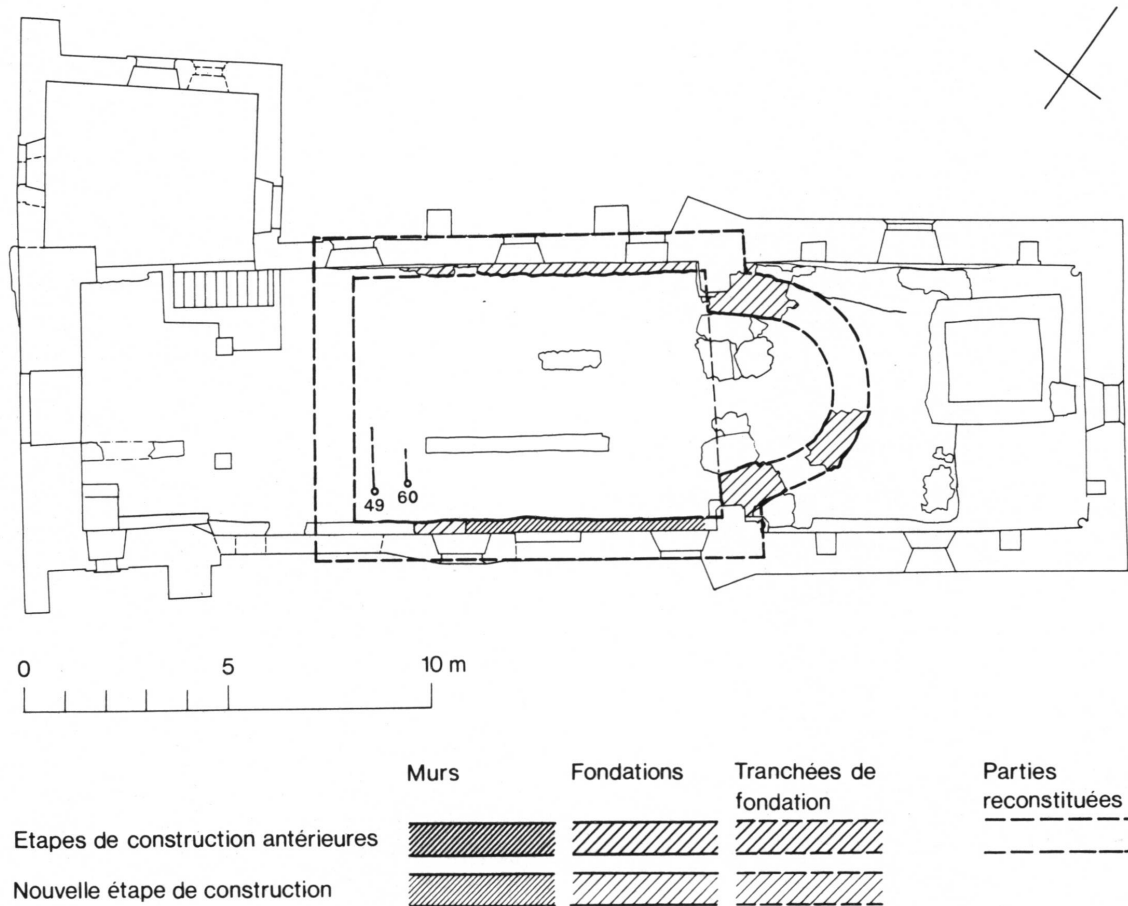


Fig. 10. La première église. Plan schématique.



et la disposition des maçonneries rattachent cet édifice à une époque durant laquelle les maîtres d'œuvre régionaux n'avaient que de pauvres moyens pour bâtir les sanctuaires de la campagne (fig. 10).

L'abside est d'un type bien caractérisé, elle s'évase en direction de la nef. Ainsi sa paroi intérieure n'est pas semi-circulaire. A l'extérieur, le mur arrondi est épaulé en deux pans (fig. 11). Le tracé de l'ensemble n'est pas symétrique mais la position des pierres détermine nettement une abside se terminant par deux segments de murs rectilignes. Ces derniers ne suivent pas l'axe de l'édifice. A l'emplacement des fondations de l'arcade qui marquait la limite du chœur et de la nef, l'angle obtus des maçonneries restitue une élévation ouvrant plus largement le saint des saints à la vue des fidèles. La surface obtenue est peu profonde (2,90 m) et d'une largeur relative plus grande (4,00 m). On peut penser que ce plan marque le désir de simplifier le problème posé par la couverture. Les absides devaient être voûtées et les nombreux effondrements ont probablement encouragé les maîtres d'œuvre à limiter au maximum les contraintes statiques. Avec cette voûte étroite, les poussées les plus fortes étaient contrebutées par l'épaulement de l'abside (fig. 12).

Les deux premières assises du mur arrondi sont placées dans une tranchée de 0,80 m à 0,90 m de largeur. Dès la troisième assise, la fondation occupe plus d'un mètre d'épaisseur. Cette dimension importante est certainement en relation avec la volonté de soutenir le mieux possible la voûte de pierre. Les assises inférieures sont constituées de galets liés à l'aide de terre argileuse. Nous avons remarqué un aménagement semblable à Satigny où les premières assises de l'église carolingienne sont maintenues avec de la terre glaise<sup>39</sup>. En élévation, le mur de Jussy est construit avec des pierres roulées plus petites et le mortier à la chaux gris-brun qui les lie est d'une consistance très friable.

Les dimensions exactes de *la nef* n'ont pas été retrouvées car toutes les traces de la façade ont disparu. Les fondations du mur latéral nord sont préservées sur 7,50 m de longueur; il est



Fig. 11. Fondation de l'abside carolingienne (côté sud).

pourtant certain que la façade se trouvait au moins 1,00 m ou 2,00 m plus à l'ouest car l'orientation des tombes 49 et 60 paraît avoir été commandée par la proximité du mur occidental. La profondeur de ces deux tombes et les quelques éléments stratigraphiques indiquent que les sépultures sont contemporaines de la première église et qu'elles doivent avoir été installées à l'intérieur du bâtiment.

Les fondations des murs latéraux encore en place appartiennent au même chantier puisque les maçonneries sont reliées à l'abside et que les deux premières assises sont maintenues avec de la terre argileuse.

Dès la troisième couche de pierres, on a employé du mortier. L'étude par sondages de la face extérieure des fondations semble démontrer que ces murs avaient à ce niveau 1,00 m d'épaisseur. Cette épaisseur a été jugée trop importante car, à l'époque gothique, on l'a diminuée. C'est ainsi que les assises ancien-

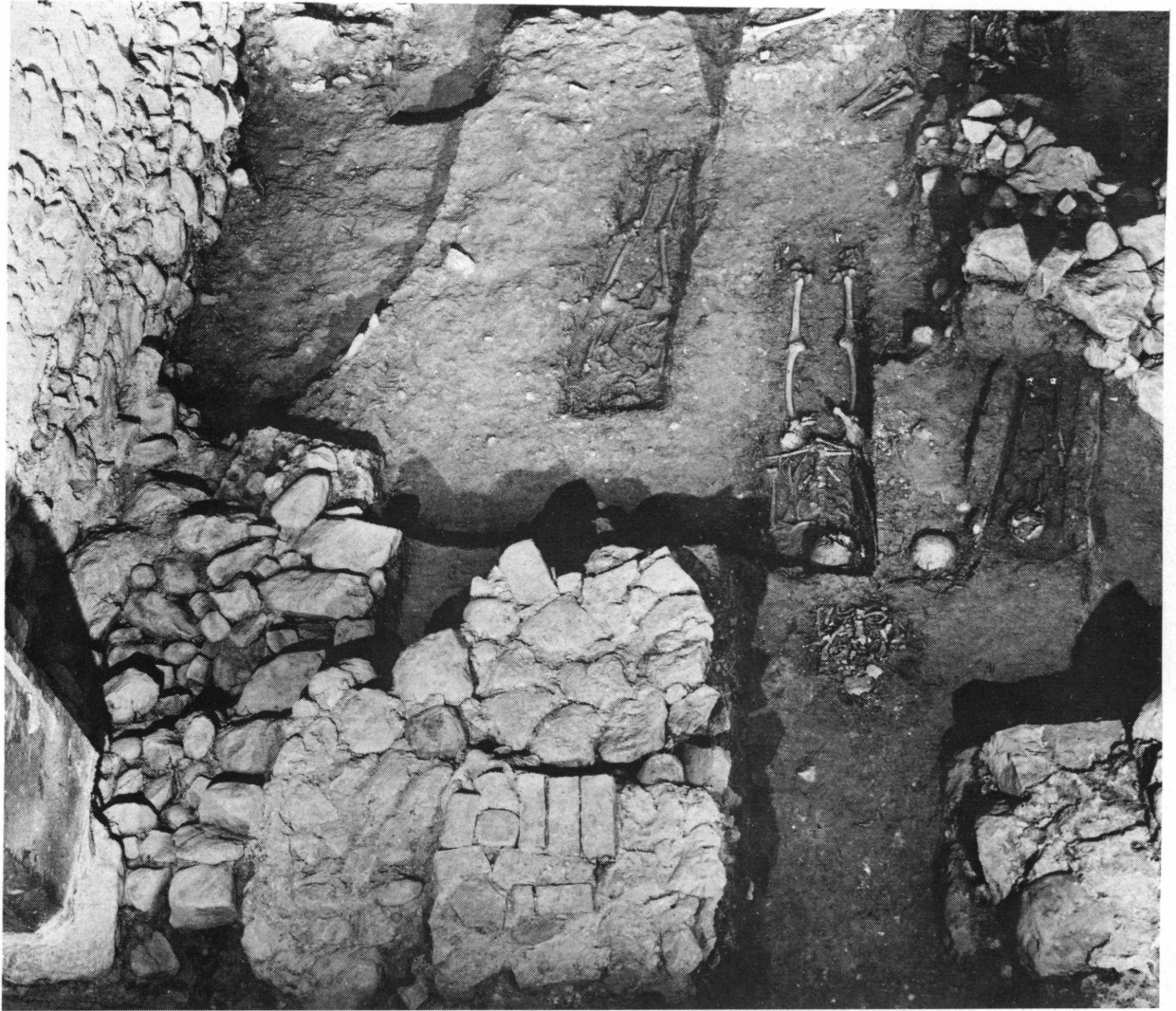
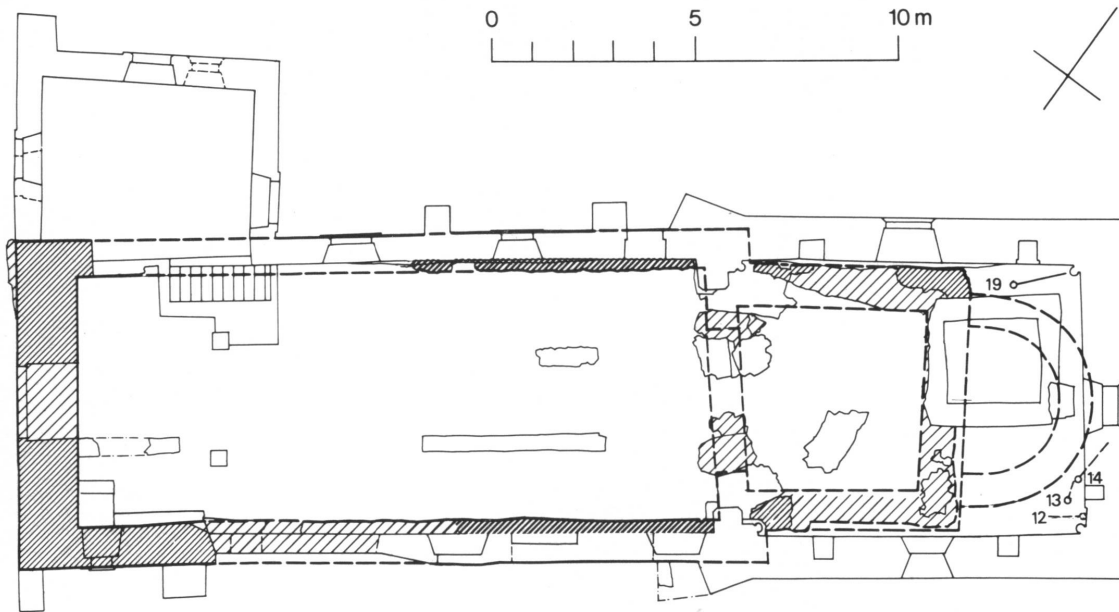


Fig. 12. Fondations carolingiennes, romanes et gothiques situées sous l'arc triomphal.

nes débordent les parois intérieures de la nef et forment une sorte de socle. On a aussi la preuve que, lors des transformations, les murs ont été rasés jusqu'au niveau du sol.

Le prolongement des maçonneries de fondation au-delà de l'emplacement que nous proposons pour la façade primitive doit appartenir à un agrandissement de la nef d'environ 6 m. On peut observer plusieurs remaniements des fondations et l'orientation en biais des murs du massif occidental montre bien les limites approximatives de cet agrandissement.

Le niveau exact du *sol* intérieur de l'église n'a pas été retrouvé. Les fondations, peu profondes, fixent, par le changement de liant dans les maçonneries, une altitude approximative pour la base visible des murs. On remarque que les assises de fondation ne sont pas horizontales, leur altitude est inférieure près de l'abside, il est donc vraisemblable de reconstituer un sol d'occupation en pente (c'est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui). Près de l'entrée, le niveau devait correspondre à environ 472,70 m et devant l'abside il était de 472,40 m.



	Murs	Fondations	Tranchées de fondation	Parties reconstituées
Etapes de construction antérieures				
Nouvelle étape de construction				

Fig. 13. Deuxième église. Plan schématique.

Une ou deux marches marquaient peut-être la limite de la nef et du chœur. L'absence de pierres et de mortier à la même altitude permet de proposer un sol recouvert d'un plancher.

*Essai de datation.* Le type de l'abside, la technique de construction et l'appareil irrégulier datent l'église de l'époque carolingienne, durant laquelle les maîtres d'œuvre de la région choisissent des solutions architecturales modestes. Les édifices antérieurs bénéficient encore des techniques de la tradition romaine, alors qu'après l'époque carolingienne l'évolution architecturale permettra aux constructeurs

de développer peu à peu leurs techniques. Il s'agit donc d'une période de transition encore peu connue, des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Les rares édifices genevois comparables nous permettront de compléter ces éléments de datation.

### 3. La deuxième église

L'agrandissement de l'église primitive s'est effectué en deux étapes. L'abside arrondie est remplacée par un chœur carré et la nef est allongée vers l'ouest. Il n'est pas possible de déterminer si ces travaux sont successifs ou contemporains mais l'on observe pour les deux



phases de transformations un désir de maintenir les murs de la première église en place durant le chantier. Ainsi le chœur carré englobe l'ancienne abside qui a dû être abattue le plus tard possible. La façade primitive a probablement elle aussi été démantelée alors que les travaux de la reconstruction occidentale étaient avancés; la preuve nous en est donnée par les nouveaux murs latéraux qui s'alignent mal avec les parois de l'église primitive (fig. 13).

La deuxième église est beaucoup plus vaste avec plus de 20 m de longueur dans l'œuvre, la largeur reste pourtant identique à celle de la nef précédente. Malheureusement, les vestiges sont très mal conservés ou profondément remaniés.

*Le chœur carré* (que nous appelons de cette manière pour le dissocier du chœur gothique; il est en fait un peu allongé) a une surface de 4,50 à 5,50 m de côté. Ses fondations reconstituées ont une épaisseur de 1,00 m. Lors des transformations, les maçonneries ont été placées contre l'épaule de l'abside carolingienne. Il est probable que le mur arrondi fut abattu alors que le nouvel aménagement était presque terminé. Nous avons observé en de nombreux cas cette manière de faire qui permettait d'occuper le sanctuaire durant les travaux<sup>40</sup>. Après le démantèlement de l'abside plus ancienne, les parois ont pu être redressées et un arc triomphal établi.

L'extrémité des murs qui s'adossaient contre l'église carolingienne, l'angle nord-est du chevet et quelques vestiges des tranchées de fondation situent le tracé du chœur carré. La construction est fondée sur une assise de gros blocs irréguliers provenant sans doute du terrain glaciaire des environs. Les assises suivantes sont constituées de pierres roulées et de galets liés à un mortier à la chaux de teinte grise. La longueur des murs latéraux n'est pas identique, ainsi le massif du chœur devait-il être légèrement de biais. Ce manque de symétrie a peut-être été corrigé dans l'édifice lors de l'installation de l'arc triomphal.

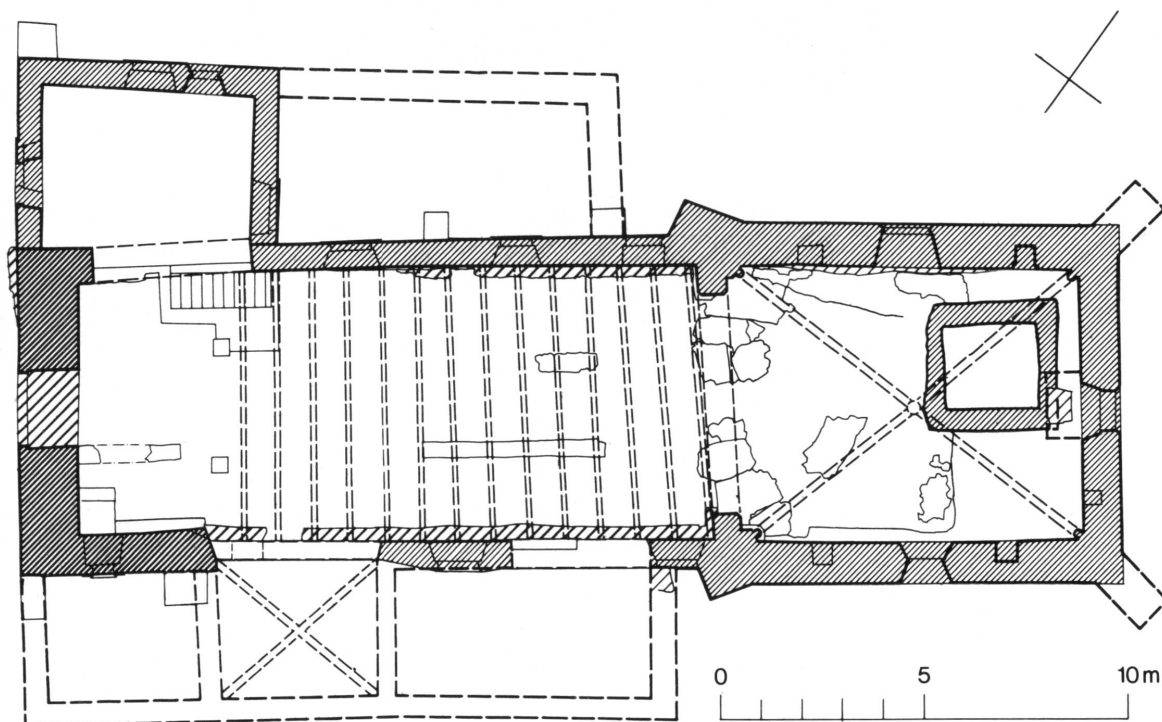
Après la suppression de l'abside primitive, un chaînage est maçonné avec deux assises ovales entre les restes des fondations préservées dans le sous-sol. Ce chaînage est à mettre en rapport avec la construction de l'arc triom-

phal du chœur carré. S'agit-il aussi d'un aménagement prévu pour une cloison séparant la nef du chœur? Les deux bases sont trop éloignées pour pouvoir reconstituer un jubé comme ceux des églises de Malval<sup>41</sup> ou de Moussy (Haute-Savoie). On doit plutôt envisager là une fondation pour les piédroits de l'arc, probablement marqués en une assez forte saillie.

*L'agrandissement de la nef* est organisé de la même manière que celui du chœur. On a laissé la façade le plus longtemps possible en place et le prolongement des murs latéraux s'est fait en donnant aux fidèles la possibilité de continuer leurs offices dans l'église. Après avoir bâti la partie occidentale, on a probablement abattu rapidement l'ancienne façade devenue inutile. Nous avons déjà relevé que les murs latéraux de la nef présentent un léger désaxement, celui-ci s'explique par les étapes du chantier et par la difficulté d'aligner parfaitement les parois sans pouvoir tenir compte de repères visibles dans le bâtiment.

La surface gagnée par cet agrandissement est presque carrée (6,00 m de côté). Elle peut s'expliquer par un besoin de place pour les fidèles et par l'importance que prend le Mandement au cours du moyen-âge. On doit aussi envisager une autre nécessité: la création d'un clocher. Les fondations de la nouvelle façade ont 1,50 m d'épaisseur, elles avaient donc, bien avant les transformations de 1577, pour fonction de soutenir un clocher, sans doute à arcade. En effet, une telle épaisseur ne peut avoir été prévue pour un simple mur; l'exemple de l'église de Russin complète notre interprétation. La nef de cette église a elle aussi été agrandie vers l'ouest et le mur de façade a plus de 1,40 m d'épaisseur<sup>42</sup>. Le clocher à arcade s'est modifié (il est actuellement de style néogothique) mais il s'inscrit dans une tradition régionale bien connue. Les deux seuls exemples préservés à Genève appartiennent à la fin du moyen-âge<sup>43</sup>.

Deux couches de mortier restituent au centre de la nef quelques restes *des sols* de la deuxième église. Parfaitement lissé, le mortier porte à sa surface des traces d'occupation. La poussière et la terre ont ainsi formé des épaisseurs durcies par le passage et il a fallu un



	Murs	Fondations	Tranchées de fondation	Parties reconstituées
Etapes de construction antérieures				
Nouvelle étape de construction				

Fig. 14. Troisième église. Plan schématique.

dégagement minutieux pour retrouver la surface du mortier préparé à l'origine. Le premier niveau est à 472,37 m et le second de 0,05 à 0,08 m plus haut. En étudiant les fondations installées plus tard au-dessus de ces vestiges et la situation de la porte d'entrée, on peut estimer que ces sols étaient en pente et que l'on descendait vers le chœur. Nous avons dégagé souvent des couches semblables (la Madeleine, Satigny) et, même si l'on ne retrouve pas de radier consolidant le mortier de surface, comme c'est généralement le cas pour un sol, on ne peut pas conclure à un niveau de construction ou de destruction.

*Essai de datation.* Le caractère des maçonneries et le plan du chœur carré sont encore

archaïques si on les compare avec des constructions de la fin de l'époque romane ou de l'époque gothique. Les murs ne sont pas parfaitement perpendiculaires et leur tracé est irrégulier. Le type de ces chœurs carrés, dont les modèles sont du haut moyen-âge, se maintient jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. A l'origine, ils ne sont pas voûtés alors que les plus tardifs semblent se rattacher au mouvement architectural gothique des chœurs rectangulaires à chevet plat, voûtés en berceaux, qui vont s'imposer en si grand nombre dans la région.

La datation la plus vraisemblable est ainsi à fixer au XI<sup>e</sup> siècle mais nous verrons que les monuments comparables sont rares.

L'agrandissement occidental et les aménagements prévus pour le clocher sont plus diffi-

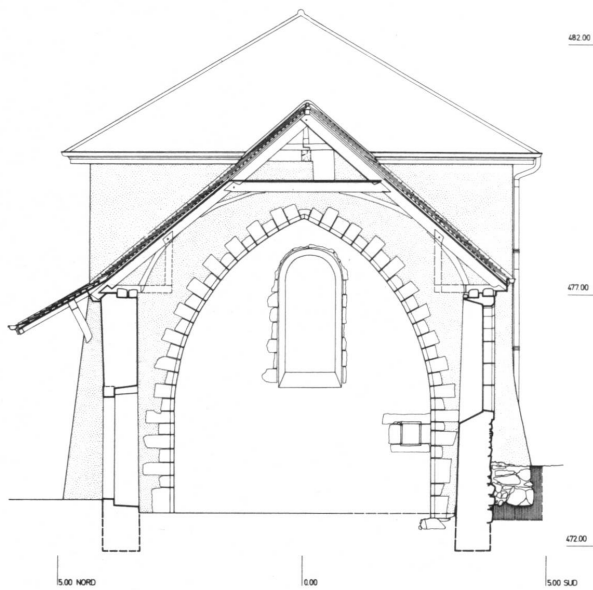


Fig. 15. Elévation de l'arc triomphal.

ciles à dater. Ils sont probablement postérieurs au chœur carré mais appartiennent encore à l'époque romane.

#### 4. La troisième église 44

La nef de la deuxième église a subi plusieurs modifications. L'ouverture des arcades des chapelles latérales et le remplacement des maçonneries d'origine par étapes successives fournissent les détails d'une évolution appartenant à une longue période. En revanche, le remplacement du chœur carré par un vaste chœur rectangulaire signifie une modification fondamentale de l'église effectuée en une seule étape. Ces transformations sont souvent liées à des donations ou font suite aux visites pastorales avec les recommandations de l'évêque rappelant les responsabilités de chacun. L'entretien du chœur est souvent à la charge des ecclésiastiques alors que la nef et le clocher doivent être restaurés par les paroissiens 45. Il faut encore ajouter tous les droits sur les revenus des différentes chapelles. Cette situation complique notre analyse architecturale et

nous avons choisi d'appeler «troisième église» le monument tel qu'il est conservé aujourd'hui (fig. 14).

Le chœur rectangulaire, malgré une certaine unité, n'a pas des dimensions parfaitement proportionnées (longueur dans l'œuvre 9,60-9,20 m et largeur 6,40-6,60 m). Ces différences sont le résultat de l'organisation du chantier. A nouveau, le maître d'œuvre a voulu maintenir le sanctuaire en fonction le plus longtemps possible. Le chœur ancien est donc englobé par la nouvelle construction et cette façon de bâtir ne facilite pas l'établissement de murs bien parallèles. D'ailleurs l'épaulement de la deuxième église, contre lequel s'adosse le chœur plus récent, est en biais comme l'était déjà celui de l'église carolingienne. On peut aujourd'hui encore observer de quelle manière on a juxtaposé le nouvel élément architectural à la nef; deux contreforts d'angles ont été introduits dans les anciennes maçonneries de l'épaulement sans souci esthétique. Le maintien de la limite du chœur et de la nef au même emplacement durant un grand nombre de siècles est caractéristique à Jussy.

Malgré les quelques maladresses résultant des obligations imposées aux constructeurs, on peut relever la qualité architecturale réelle de cet ensemble. La voûte sur croisées d'ogives repose sur des colonnes engagées dans les angles. Ces dernières étaient épaulées par de puissants contreforts extérieurs, deux d'entre eux ont disparu après 1850 lors de l'aménagement d'une route derrière le chevet. Les colonnes n'ont pas de chapiteaux, en revanche, sur leurs bases prismatiques figure un décor très simple qui change de l'une à l'autre. La clé de voûte est circulaire, elle porte le monogramme I.H.S. A l'origine, les voûtains, comme les murs, n'offraient aucun décor peint et la dernière restauration leur a redonné leur aspect primitif. Le chœur est éclairé par trois fenêtres qui semblent avoir été modifiées au XVIII<sup>e</sup> siècle. Grâce à la visite épiscopale de 1471, on sait que cette partie de l'église devait être sombre puisque les responsables réclament une grande fenêtre derrière l'autel. Il faut en conclure que les baies n'avaient pas été prévues de dimensions suffisantes à l'époque

gothique. L'arc triomphal est construit à l'aide d'un appareil de blocs de molasse placés en carreaux et boutisses. Cet arc brisé est largement ouvert sur le chœur (fig. 15).

Sous les enduits récents plusieurs armoires ont été retrouvées. Au nord du maître autel, *le tabernacle* fait certainement partie des aménagements contemporains de la construction du chœur. Son vide intérieur a 0,72 m de hauteur, 0,48 m de largeur et 0,45 m de profondeur. Les grands blocs de molasse qui le constituent portent sur leur face apparente un tore se terminant de part et d'autre en base de colonnette engagée. La tablette qui, elle aussi, était décorée de moulures n'a pu être que très partiellement restaurée. Deux gonds en fer sont préservés dans la feuillure du battant unique qui pivotait du côté droit. Ce dispositif est installé à plus de 1,60 m au-dessus du sol, il faut donc envisager qu'un escalier permettait de l'atteindre. L'hypothèse semble confirmée par des traces de taille visibles sur la base de la colonne à l'angle nord-est du chœur. Quelques fragments des moulures faisaient partie du bourrage intérieur de ce tabernacle abandonné et ravalé après la Réforme (fig. 16).

De la même époque, *une piscine liturgique* est apparue dans la paroi sud. Un tore à base prismatique forme une accolade au-dessus de l'ouverture. L'écu sculpté à cet emplacement a été martelé comme d'autres éléments du décor. La petite cuvette et son écoulement sont semblables aux nombreux exemples conservés dans la région (fig. 17).

*Trois autres armoires* sont ménagées dans les maçonneries de chaque paroi. On s'explique mal le nombre de ces armoires eucharistiques qui sont toutes postérieures au chantier de construction du chœur. La face de deux d'entre elles a été ravalée, alors que la troisième, située au nord, est décorée d'une bandelette marquant l'arrondi de l'encadrement (fig. 18).

L'étude des voûtes a permis de situer *quatre vases acoustiques* dont l'orifice affleurerait la surface de l'enduit des voûtains du chœur. Une telle pratique était destinée à augmenter la résonance et à rendre l'audition de la parole et du chant plus claire<sup>46</sup>. Dans notre région, les exemples les plus connus sont ceux des églises



Fig. 16. Le tabernacle du chœur gothique avant sa restauration.

Fig. 17. La piscine liturgique du chœur gothique.

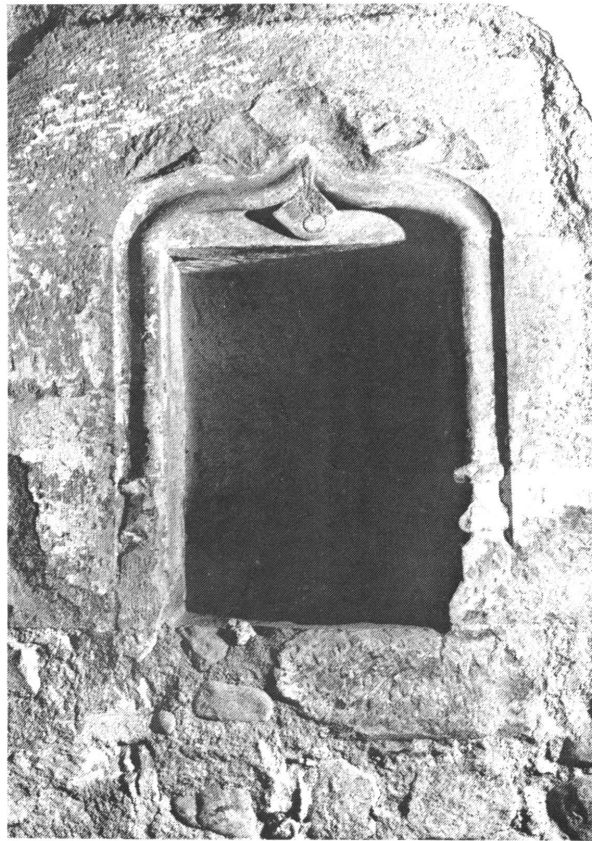






Fig. 18. L'armoire eucharistique nord.

de Granges-près-Marnand <sup>47</sup> et de Grandson <sup>48</sup> dans le canton de Vaud. On peut ajouter encore les églises de Syens et de Villette (Vaud); le musée d'Orbe présente sous le nom de vases acoustiques des pots provenant sans doute d'une église voisine.

A Jussy, les pots sont pris dans les maçonneries de tuf et de mortier. On les a placés selon les axes longitudinal et transversal de la couverture. Leurs types et leurs dimensions diffèrent. Ils avaient été employés avant d'être fixés là, des traces d'usure et de cassures anciennes le montrent. Des tessons pris dans les voûtes peuvent être observés à certains endroits, comme si la pose d'autres vases avait été prévue puis annulée au cours des travaux.

Nous n'avons dégagé qu'un seul des vases acoustiques. Il s'agit d'une cruche à goulot

dont l'une des anses avait été arrachée. On peut penser que deux cruches de grandes dimensions se trouvaient dans l'axe principal de l'église alors que latéralement des pots plus petits ont été considérés comme suffisants <sup>49</sup>.

*Une petite cavité* ménagée entre l'arc triomphal et la clé de voûte semble appartenir au système prévu pour la suspension d'un lustre. De telles cavités axiales se retrouvent dans plusieurs églises, notamment dans celles de Moudon et d'Estavayer. On peut aussi envisager la présence d'un clocheton au-dessus de la croisée et le besoin d'un passage pour la corde. La cavité de Jussy paraît pourtant trop éloignée de l'arc triomphal.

*Le sol* du chœur a entièrement disparu. Il faut en restituer l'altitude en tenant compte des bases des colonnes engagées (environ 473,00m). Il était probablement en bois car aucun vestige de mortier ou d'empierrement n'a été dégagé.

A l'intérieur du chœur, contre les restes du chaînage de l'arc triomphal gothique, une fondation circulaire fixe l'emplacement des *fonts baptismaux*. De près d'un mètre de diamètre, cette maçonnerie, liée au mortier, est identique à plusieurs exemples retrouvés au cours de fouilles (à Genève, église de la Madeleine); généralement les fonts baptismaux sont installés dans la nef. Il est possible d'associer cette découverte à la cuve qui se trouve aujourd'hui encore à Jussy.

*Essai de datation.* Le chœur actuel de l'église doit être daté de la fin de l'époque gothique. C'est durant le xv<sup>e</sup> siècle qu'il a été édifié. Le type du décor sculpté et de l'arc triomphal, comme le caractère de la cruche dégagée dans les voûtes permettent de retenir cette datation. La visite de 1412 <sup>50</sup> montre que l'église n'est pas en bon état, il y manque plusieurs objets de culte, il faut réparer l'image de Marie Madeleine, une chapelle est à démolir ou à doter.

En 1443 <sup>51</sup>, l'image de Marie Madeleine obscurcit le chœur dont les sols sont à refaire. La lumière n'est pas meilleure en 1471 <sup>52</sup> car l'évêque demande une grande fenêtre derrière l'autel. Les paroissiens devront couvrir le

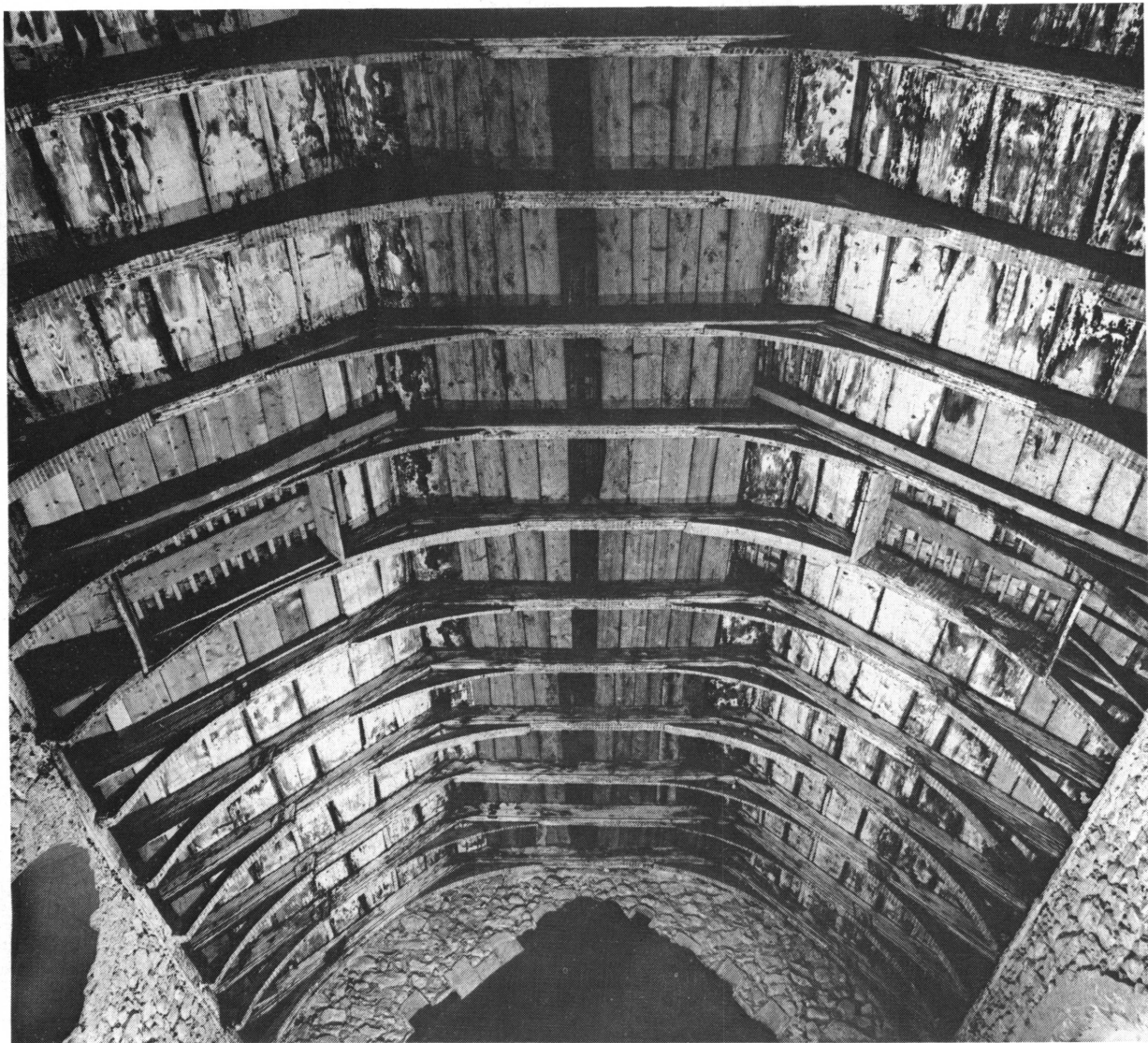


Fig. 19. Le plafond avant son remplacement. Quelques couvre-joints peints sont encore en place.

chœur jusqu'au *sancta sanctorum* et le curé s'occupera du reste<sup>53</sup>. Les vestiges semblent indiquer un agrandissement du chœur roman défini par une abside arrondie placée à l'est du chœur carré<sup>54</sup>. En revanche, nous avons souligné l'unité architecturale du chœur gothique. Il est donc possible qu'un chœur d'un autre type existait encore en 1471<sup>55</sup>. Cependant, la visite de 1482<sup>56</sup> indique une profonde modification de cette partie de l'église puisque le chœur et l'autel majeur sont à consacrer.

Grâce à ces textes, il est permis de proposer une datation plus précise du chœur de Jussy qui a probablement été bâti entre 1471 et 1482. On peut relever que, durant cette période Georges et Pierre Maurice font construire une chapelle latérale au vocable de saint Claude et sainte Anne (22 février 1478)<sup>57</sup>.

*La nef* a subi de nombreuses transformations à l'époque gothique. On constate également des modifications profondes aux époques sui-

vantes et les restaurations les plus récentes aussi n'échappent pas à cette règle qui, dans le cas de l'église de Jussy, montre mieux qu'ailleurs le passage de la Réforme, le changement de fonction des annexes et l'évolution des valeurs esthétiques.

Si le plan que nous avons étudié pour la nef de la deuxième église reste inchangé, ce sont les ouvertures au travers des parois latérales qui transforment peu à peu l'aspect que devait avoir le bâtiment. Les murs romans d'origine ont tous disparu au cours des différents chantiers. Au xv<sup>e</sup> siècle, les parois sont percées de quatre larges arcades. Comme trois d'entre elles ont subsisté et que la couverture contemporaine a pu être dégagée, on peut reconstituer assez bien le monument de la fin de l'époque gothique, avec son chœur rectangulaire.

La couverture de bois a été miraculeusement conservée sous une fausse voûte garnie de plâtre appartenant à des apports du début du xix<sup>e</sup> siècle. La charpente était du plus haut intérêt malgré sa simplicité; malheureusement son état vétuste a encouragé les responsables à la remplacer. Deux fermes anciennes sont pourtant maintenues dans la charpente moderne, elles se trouvent de part et d'autre du plafond (fig. 19).

Les fermes en triangle étaient formées d'arbalétriers retenus par un entrait. Elles reposaient sur des blochets entaillés sur des sablières jumelées. Au-dessus des arbalétriers, de larges planches constituaient le plafond. Quelques

couvre-joints peints d'un décor géométrique subsistaient encore sur les plateaux (cf. en annexe le rapport de Th.-A. Hermanès). Les moulures des poutres étaient bien conservées malgré la création de la voûte plus tardive, lambrissée en berceau, qui avait fait disparaître les jambettes qui surmontaient les blochets (fig. 20). Nous ne développerons pas la description des modifications successives apportées à cette couverture puisque Th.-A. Hermanès tente de reconstituer leur chronologie grâce aux éléments de peinture ou de badigeon (cf. p. 108). Rappelons que la date 1701 et les initiales L. B. figurant sur l'entrait qui jouxte l'arc triomphal appartiennent à une restauration tardive. L'inscription est faite sur un badigeon blanc qui recouvrait déjà le décor des couvre-joints.

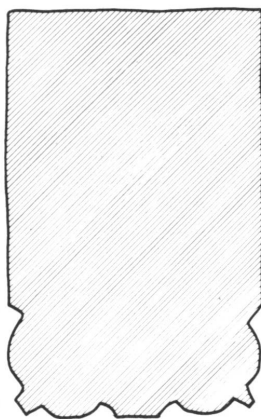
On accédait *aux chapelles* par de larges arcades que l'on retrouve dans un grand nombre d'églises régionales. La multiplication de nouvelles fondations du xiv<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle a souvent provoqué un accroissement considérable de la surface des églises. A Jussy, contre les murs latéraux de la nef, s'adossaient quatre annexes, comme s'il avait existé des bas-côtés. Pourtant, le type de ces constructions devait changer en fonction de leur époque ou de l'importance de la donation et les volumes extérieurs devaient manquer de régularité (fig. 21).

Les sols postérieurs aux premières églises semblent tous avoir été en bois. Le dégagement de certaines poutres conservées dans le sous-sol nous en a apporté la preuve à l'ouest de la nef. On a vraisemblablement utilisé, durant une longue période, une partie des fondations des murs latéraux détruits comme appui du plancher. La portée étant trop large d'un côté à l'autre de la nef, deux murets longitudinaux ont été ménagés le long de l'allée axiale. Ces murets de pierres roulées et d'éclats liés à un mortier friable avaient 0,45 m d'épaisseur et de 0,25 à 0,30 m de hauteur. Au xx<sup>e</sup> siècle, un radier de fondation a été préparé pour supporter la dalle de ciment et le plancher évacué avant les fouilles. Il est remplacé aujourd'hui par un nouveau sol de bois.

*Essai de datation.* Les éléments chronologiques concernant les chapelles seront évoqués



Fig. 20. Moulures des poutres du plafond.





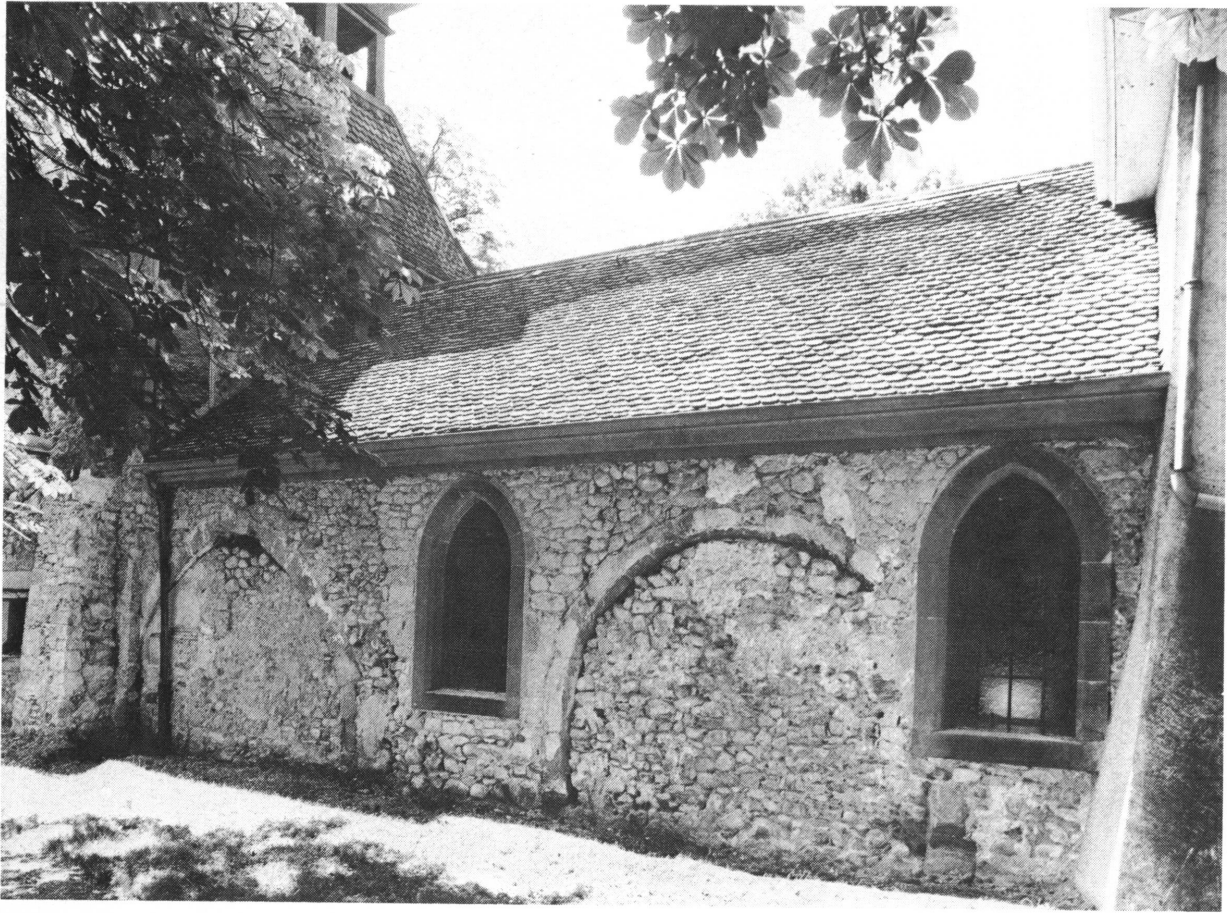


Fig. 21. Mur latéral sud de l'église.

plus loin. En revanche, il paraît utile de compléter l'étude de la nef gothique par un essai de datation du plafond qui semble être l'un des vestiges les plus anciens du monument. Il faut admettre que la charpente a suivi la construction du chœur, l'arc triomphal étant certainement antérieur à la couverture de la nef. Si l'on accepte une datation du chœur de la fin du xv<sup>e</sup> siècle (vers 1471-1482), la charpente de la nef est peut-être contemporaine ou légèrement postérieure. L'état de la nef est mauvais en 1471, «il faut crépir les murs jusqu'au toit et ensuite les blanchir». Il est donc possible que les restaurations s'étendirent sur l'ensemble du bâtiment.

Par comparaisons et grâce au type de moulures des solives et au décor des couvre-joints,

on doit dater ce plafond de la fin du xv<sup>e</sup> ou du début du xvi<sup>e</sup> siècle.

##### 5. *Les chapelles latérales*

*La première chapelle latérale* de l'église signalée par les textes ne peut être localisée avec certitude. Il y a en 1388 un autel «sous les pieds de la croix à l'entrée du chœur, du côté de l'occident», il est dédié à la Vierge et à saint Blaise; Jean Montyoux de Jussy est inhumé là<sup>58</sup>. Le grand nombre de sépultures retrouvées dans l'angle nord-est de la nef indique peut-être que cet autel se trouvait proche de la porte latérale actuelle. Cité plusieurs fois (aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles) hors du chœur, du côté



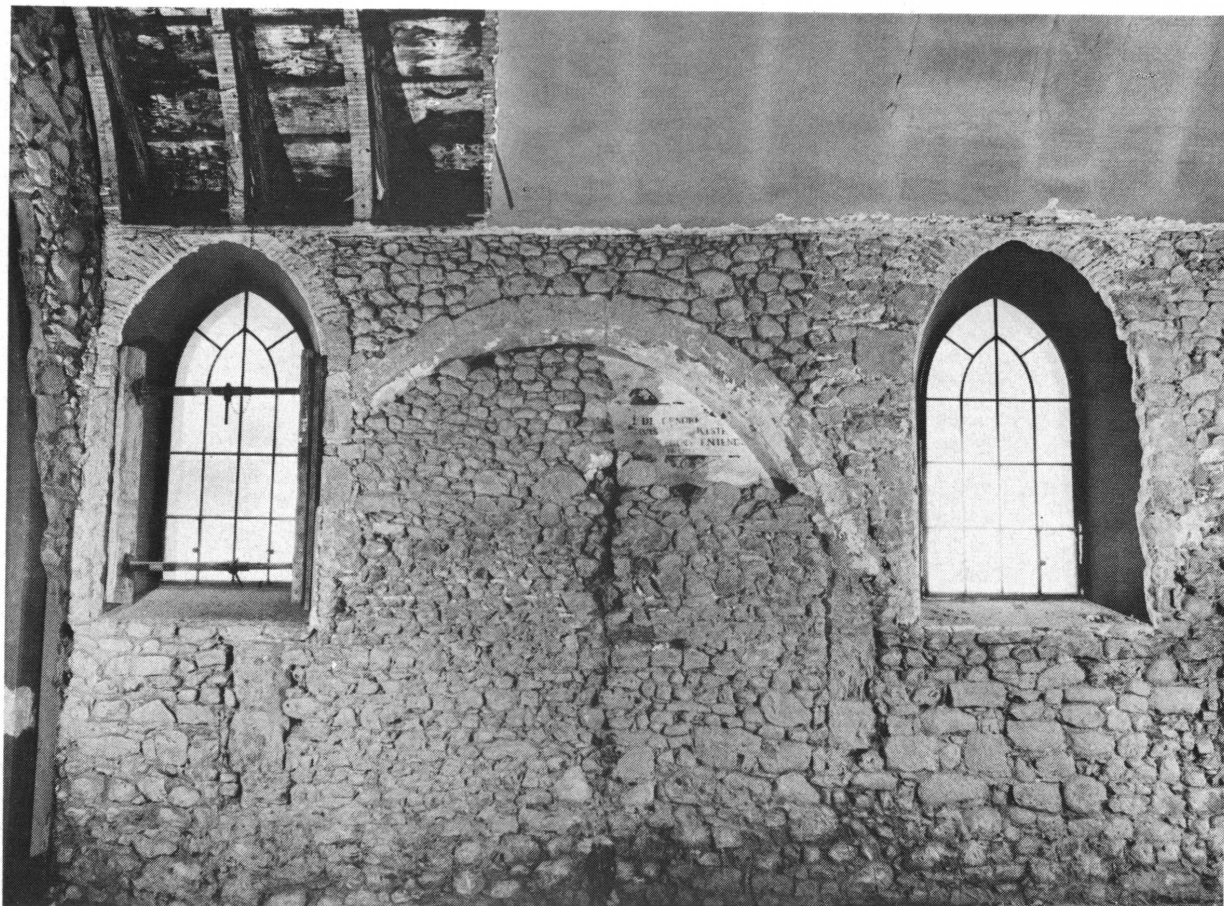


Fig. 22. Paroi latérale sud avant la restauration.

gauche, l'autel à saint Blaise est probablement à l'origine d'une annexe nord-est. Nous n'avons pas retrouvé les vestiges de cette construction qui a certainement existé puisque deux salles latérales nord sont appelées après la Réforme tantôt salle d'audience, tantôt prison ou cachot. L'une d'elles est la chapelle Saint-Claude et Sainte-Anne aujourd'hui utilisée pour l'accès à la galerie. Entre l'annexe conservée et le chœur, la paroi a été presque entièrement refaite. Mais on a une preuve supplémentaire de la présence d'une salle à cet endroit : à la base de la paroi extérieure du mur de la nef, une couche d'enduit décorée par de faux joints peints en blanc a été nettoyée. Simulant un appareil régulier, ces faux joints étaient à l'intérieur d'un local et non, comme maintenant, sur une paroi où la pluie aurait lavé ce dessin.

La visite de 1412 signale une chapelle non dédiée que l'évêque ordonne de démolir à moins qu'elle ne soit dotée 59.

*La deuxième chapelle latérale* est à situer du côté sud, elle est à droite, hors du chœur, et placée sous le vocable de saint Michel. Comme celle de Saint-Blaise, elle est annexée à l'église (ou à son autel majeur).

Son ouverture vers la nef avait une largeur de 3,45 m. L'arc est monté à l'aide de blocs de molasse bien appareillés, il est décoré de part et d'autre de chanfreins se terminant sur les piédroits par des pyramides 60. L'épaisseur de l'arc est de 0,68 m. Un petit sondage extérieur a permis de dégager quelques pauvres restes de la fondation d'un mur de séparation entre la chapelle et l'annexe établie du côté ouest (fig. 22).

Les datations fournies par le type de l'ouverture et par les textes concordent, il est donc possible de fixer la construction de cette chapelle au cours de la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle.

Le bourrage de l'ouverture vers l'annexe a été effectué en deux étapes, après 1536. On a d'abord utilisé l'arc pour ménager une sorte de niche dont le fond enduit et badigeonné de lait de chaux a servi de support à une inscription qu'il faut dater du xvii<sup>e</sup> siècle (fig. 23). Il s'agit d'une sentence dont le texte est tiré du psaume CXIX :

DE MES DEUX YEUX, LARMES IE FAI DESCENDRE  
A GRANDS RVISSEAVX, TANT IE SUIS CONTRISTE  
QU'A TA LOY SAINCTE ON NE VEVT POINT  
ENTENDRE.<sup>61</sup>

En un deuxième temps, à l'occasion du percement des fenêtres néo-gothiques méridionales, la niche a été bouchée selon l'aplomb des parois du mur de la nef.

*La troisième chapelle* est fondée en 1478 par Georges et Pierre Maurice, elle sera «édifiée dans le cimetière de l'église de Jussy à l'orient»

Fig. 23. Inscription retrouvée sous l'arc de la chapelle Saint-Michel.

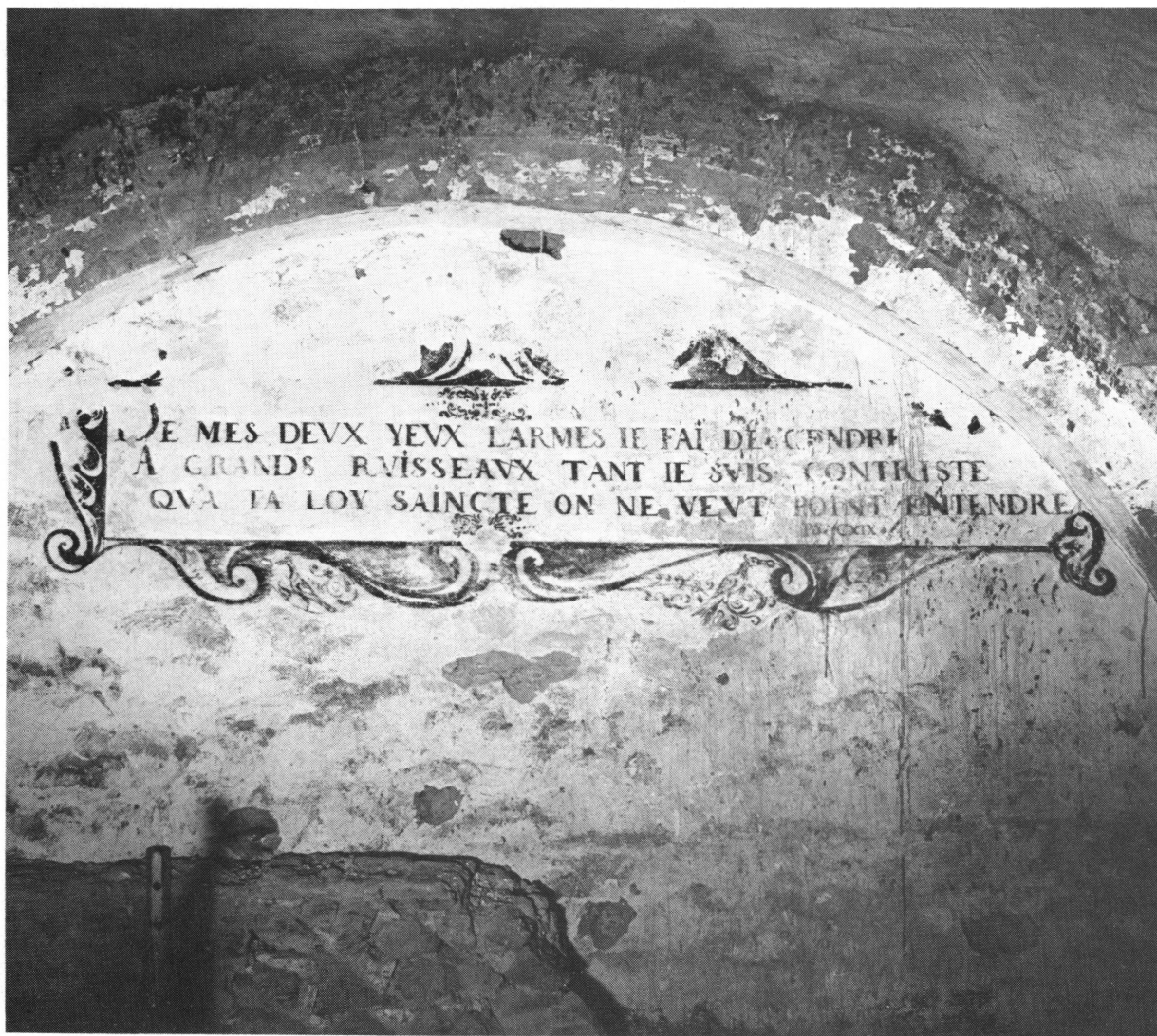




Fig. 24. Ouverture donnant accès à la chapelle Saint-Claude et Sainte-Anne.

Fig. 25. Annexe nord-ouest. On remarque les modifications apportées à la pente de la toiture lors de la création d'un étage.

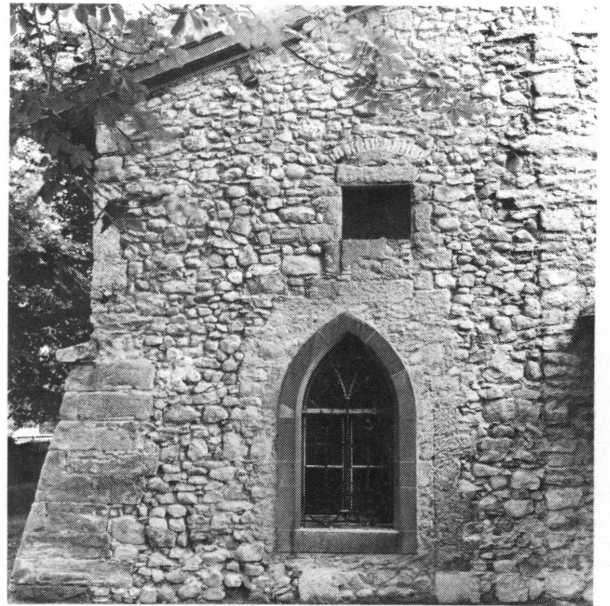
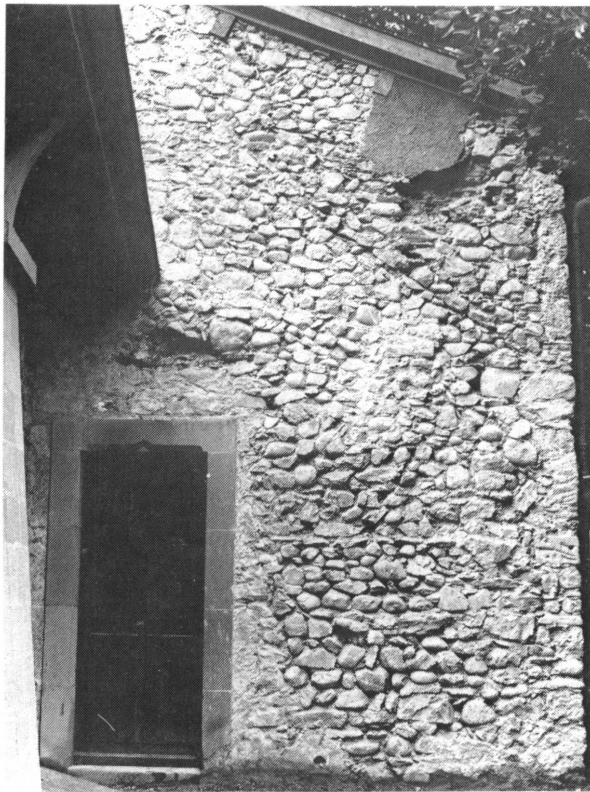


Fig. 26. Annexe nord-ouest.

et aura «entrée et sortie par la nef, à côté des fonts baptismaux»<sup>62</sup>. La dotation a été effectivement suivie de la construction d'une chapelle Saint-Claude et Sainte-Anne car la visite de 1482 signale qu'il y manque quelques objets de culte<sup>63</sup> (fig. 24).

L'annexe s'est maintenue jusqu'à nos jours, elle est située à gauche de l'entrée de l'église. Son plan est trapézoïdal (5,20 m en longueur par 4,00 m et 3,50 m); les murs ont 0,65 m d'épaisseur. Cette annexe est bâtie avec un accès du côté occidental où nous avons dégagé les montants d'une porte en molasse avec des bases en roche. Une fenêtre avait remplacé cet ancien passage mais plus récemment, on a reconstitué la porte.

Lors de sa construction, la salle était assez basse, les traces d'un toit prolongeant la pente de la couverture de la nef étaient visibles entre 3,60 m et 4,00 m (fig. 25). Ce toit a subi de nombreuses modifications et, après l'établissement du clocher, en 1577, on a même aménagé un étage. Ainsi une fenêtre est ouverte au-dessus de la porte occidentale. La paroi nord a conservé dans ses maçonneries certains blocs de molasse d'une autre fenêtre qui est rectangulaire avec une embrasure s'élargissant vers



l'intérieur. Comme la porte, cette fenêtre est probablement contemporaine de la construction de 1478. L'ouverture créée au-dessus appartenait aux aménagements plus tardifs de l'étage. Elle a aujourd'hui disparu car la couverture a été rabaissée durant les derniers travaux de manière à modifier la pente du toit et à mettre en valeur le clocher. À cette occasion, on a également supprimé une fenêtre néo-gothique qui remplaça pour un temps la baie du xv<sup>e</sup> siècle. Le niveau de cette dernière indique que le sol de la chapelle est surélevé. Création récente, la porte orientale montre aussi le changement de fonction du local devenu salle d'audience; cette porte est placée presque à l'emplacement de l'autel disparu (fig. 26).

L'ouverture vers la nef a 3,90 m de largeur. Si l'on compare cette dimension avec celle de la deuxième chapelle ou celle des ouvertures semblables à Hermance<sup>64</sup>, on est en présence d'un arc plus important (environ 0,50 m à 0,90 m plus large). Cet arc est surbaissé et décoré de part et d'autre d'un cavet se terminant à la base par des pyramides. Son aspect semble marquer une évolution par rapport aux autres ouvertures en plein-cintre. Ainsi l'angle très apparent qui limite le piédroit et la voûte est caractéristique.

Après la Réforme, l'ouverture a été condamnée. Dans le mur monté au-dessous de l'arc, une porte donnait accès à l'église durant une certaine période, puis ce passage a également été supprimé.

La quatrième chapelle latérale est la mieux connue, c'est aussi la plus tardive. Le testament de noble Amédée de Jussy du 12 octobre 1500 stipule que le testateur «veut et ordonne que noble Louis de Jussy, son frère et cohéritier, fasse ériger, construire et faire avant une année une chapelle à côté de la dite église de Jussy, du côté du Mont de Saint-Cergues, hors les murs de la dite église, avec une voûte d'ogives et formerets, avec aussi des fenêtres, comme ledit testateur l'avait donné à tâche à Michel Colomb et son compagnon, instrument reçu par Nycod Pitard, notaire, (chapelle qui sera) sous le vocable de saint Nicolas et sainte Catherine»<sup>65</sup>.

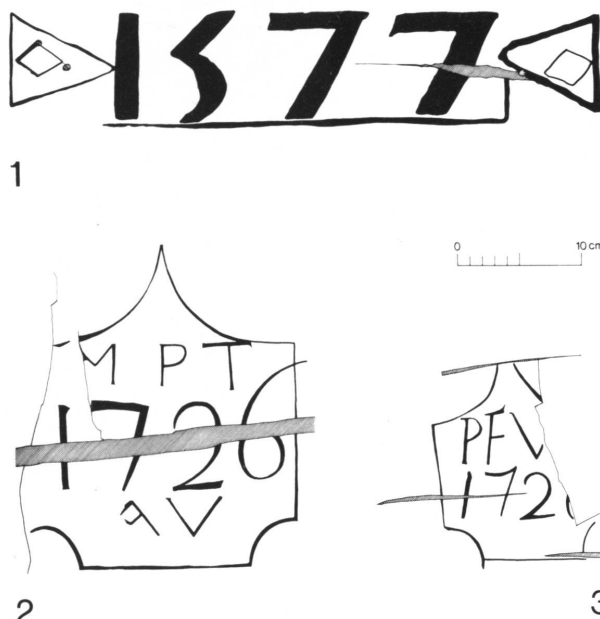


Fig. 27. Dates de la charpente du porche et du clocher.

La chapelle est consacrée à l'occasion de la visite de l'évêque le 10 juin 1518<sup>66</sup>. Elle se trouvait du côté sud-ouest de l'église.

Nous avons dégagé son ouverture (4,00 m de largeur) en arc brisé surbaissé, décoré d'un cavet. On constate qu'un ébrasement vers la nef marque les piédroits. A l'extérieur, les restes d'un support engagé, sur lequel retombait l'une des ogives de la couverture, attestent que le maître d'œuvre a bien suivi les ordres du testateur et que la salle était voûtée.

L'ouverture de l'annexe se différencie encore plus des types des xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles. Comme pour l'arc de la troisième chapelle, la voûte est surbaissée, elle se rapproche des modèles «en anse de panier». Le passage est large et l'ébrasement des montants semble indiquer un désir de l'ouvrir davantage sur la nef.

Lorsqu'on a obturé cette ouverture, une porte (transformée en armoire) fut prévue dans l'épaisseur du mur. L'arc a été partiellement ravalé puis recouvert, comme le mur, d'enduit. Ces aménagements sont peut-être en relation avec la création de l'école installée dans l'ancienne chapelle. A l'intérieur du temple, à l'occasion de l'agrandissement de la galerie,

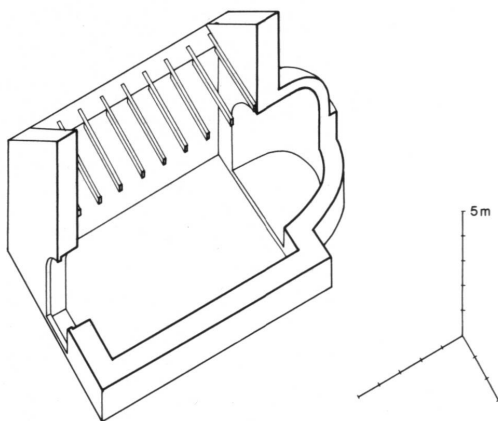


Fig. 28. Reconstitution isométrique de l'église carolingienne.

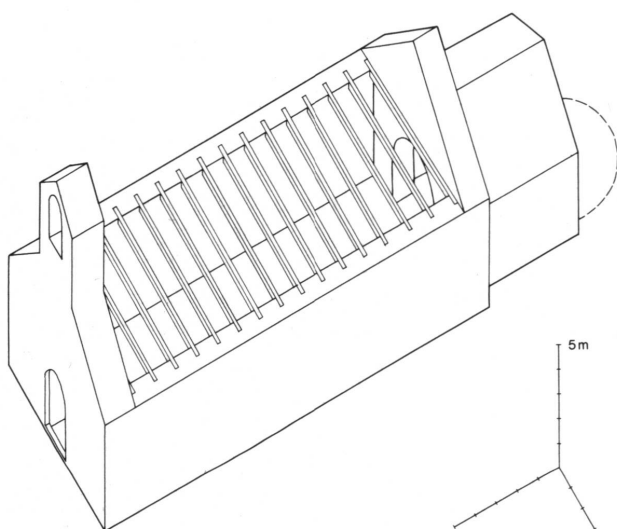


Fig. 29. Reconstitution de l'église romane.

l'arc a également souffert puisque le parement a été presque entièrement retaillé.

#### 6. Le caveau funéraire

Le 12 octobre 1500, noble Amédée de Jussy exprime dans son testament sa volonté d'être inhumé «dans l'église de la bienheureuse Madeleine de Jussy – l'évêque soit devant l'image de la bienheureuse vierge Marie»<sup>67</sup>. Ce document, qui mentionne également la fondation

de la chapelle Saint-Nicolas et Sainte-Catherine, semble avoir été suivi de manière effective. Nous avons vu que la quatrième chapelle de l'église de Jussy est construite après la mort du testateur, il paraît plausible d'attribuer à cette époque l'aménagement du vaste caveau funéraire retrouvé dans le chœur gothique.

La structure quadrangulaire enfouie dans le sol est légèrement plus longue (à l'intérieur 2,30 m) que large (2,00 m). Les murs ont été conçus pour que seule la face interne soit apparente car, vers l'extérieur, les pierres pénètrent irrégulièrement dans le terrain. Une partie des galets provient des maçonneries du chœur roman mais la qualité du mortier et l'aspect des murs distinguent de façon très nette les deux structures; d'ailleurs, le caveau a sectionné les fondations romanes. Les liaisons stratigraphiques nous ont permis d'observer que la construction funéraire appartient à une phase d'occupation assez tardive; c'est après l'édification du chœur du xv<sup>e</sup> siècle qu'il faut placer ces nouveaux travaux.

L'épaisseur des murs est de 0,50 à 0,60 m, ils sont conservés sur une hauteur de 1,20 à 1,50 m. On avait prévu une profondeur d'environ 1,60 m à l'origine. Un radier de pierres sèches constituait le sol du caveau. Ce sol a été partiellement dégagé par L. Blondel<sup>68</sup> qui a constaté deux niveaux successifs. Il s'agit probablement de deux états du même chantier. Aucun vestige de la couverture n'a subsisté. A-t-on utilisé de grandes dalles que l'on rencontre bien souvent à cette époque<sup>69</sup>? En ce cas, elles auraient eu des dimensions assez importantes. On peut aussi restituer un système en bois, peut-être recouvert par un carrelage. Une voûte est exclue, vu l'altitude des sols qui n'en aurait pas laissé la place.

Près de l'angle sud-est du caveau funéraire, quelques pierres de fondation situent l'emplacement d'une chaire tardive et *le maître-autel* du début du xv<sup>e</sup> siècle. Celui-ci était adossé au mur oriental du chœur et s'appuyait sur les murs du caveau. Cette façon de placer l'autel n'est pas unique dans la campagne genevoise: à Hermance<sup>70</sup> à la fin de l'époque gothique ou à Russin<sup>71</sup> après 1685, on retrouve dans les chœurs rectangulaires une disposition analogue.



Fig. 30. Reconstitution perspective de la troisième église. Début XVI<sup>e</sup> siècle.

### 7. *Le clocher de 1577*

Le haut massif qui marque l'extrémité occidentale de l'église a sans doute été reconstruit et surélevé à la même époque que le porche précédant l'entrée. La date gravée sur l'une des poutres de ce porche (1577), sous l'allée axiale,

devrait fixer dans le temps les travaux qui ont donné au clocher son caractère actuel.

Nous n'avons pu distinguer le niveau des reprises du mur de façade mais le système de charpente ancien est préservé jusqu'à la partie élevée du clocher dont l'une des solives porte la date de 1726. La charpente qui s'appuie sur

les maçonneries de la façade est nettement plus ancienne, les poutres sont puissantes et n'ont pas le même aspect que celles du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 27).

Rappelons que le clocher antérieur avait deux cloches dont l'une est encore conservée<sup>72</sup>. Datée de 1519, elle a été fondue après les nombreuses transformations du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle. La grosse cloche de 1797<sup>73</sup> a remplacé la seconde (également de 1519) qui avait été cassée. Il a fallu plusieurs interventions pour obtenir des syndics<sup>74</sup> et du Conseil administratif<sup>75</sup> la refonte de la cloche fêlée.

#### 8. *Les dernières interventions architecturales*

L'étude d'André Corbaz présente les dernières interventions architecturales qui ont peu à peu modifié l'église de Jussy<sup>76</sup>. Le changement après la Réforme des fonctions des chapelles latérales devenues école, prison ou salle d'audience est examiné dans le détail. Le percement de nouvelles fenêtres ou le lambrissage en fausse voûte de l'ancien plafond gothique est attesté par une documentation abondante qui concerne surtout la grande restauration de 1817<sup>77</sup>. Les cadastres du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles<sup>78</sup> montrent comment après 1788 ont été démantelées trois des quatre annexes. Ils situent également l'emplacement de la cure et les modifications du tracé des routes autour du sanctuaire. Il n'est pas dans notre intention de développer l'évolution architecturale du bâtiment au cours des derniers siècles; cette période apporte peu de renseignements sur les édifices du moyen-âge et une recherche plus approfondie pourra toujours être entreprise dans le cadre de fouilles archéologiques menées autour de l'église.

#### V. RECONSTITUTIONS ARCHITECTURALES

Nous présentons un essai de reconstitution isométrique des deux premières églises de Jussy. Seules les fondations des édifices sont connues et c'est en disposant de bien peu d'éléments que nous restituons les murs en élévation. Certes, l'épaisseur des maçonneries

semble indiquer que les chœurs des deux bâtiments étaient voûtés et que les nefs charpentées avaient un volume intérieur presque aussi important que celui de la nef gothique (fig. 28-29).

L'établissement d'un chaînage et de deux maçonneries ovales sous la limite de la nef et du chœur roman appartient aux fondations d'un arc triomphal dont les piédroits étaient saillants. Il est en effet douteux qu'une large barrière ait été installée à cet endroit. C'est durant l'époque romane que doit avoir été établi le premier clocher, probablement au-dessus du mur de façade.

Il n'est pas impossible qu'une profonde modification du chœur intervienne durant l'époque romane. Une abside semi-circulaire est peut-être construite à l'est du chœur carré. C'est avant tout la situation de quelques tombes qui nous fournit le nouveau tracé du mur oriental.

Des références plus exactes permettent de reconstituer la troisième église. Le chœur presque intact, la charpente de la nef que nous avons pu étudier et les ouvertures des chapelles fournissent bon nombre de renseignements. Sans utiliser de méthodes comparatives, cette troisième église offre la possibilité de rétablir l'image d'un sanctuaire de la campagne genevoise au moyen-âge (fig. 30).

#### VI. QUELQUES ÉDIFICES RELIGIEUX DE LA RÉGION COMPARABLES AUX ÉGLISES DE JUSSY

##### 1. *Les églises carolingiennes*

Au cours de ces dernières années, la fouille systématique de plusieurs lieux de culte a permis de retrouver trois édifices carolingiens comparables à la construction de Jussy. A l'emplacement de l'ancien port romain de Genève, *l'église de la Madeleine* doit sa fondation à une aire funéraire qui s'est développée après les migrations germaniques dans les ruines du quartier de commerçants et d'artisans. Les fonctions funéraires des premiers

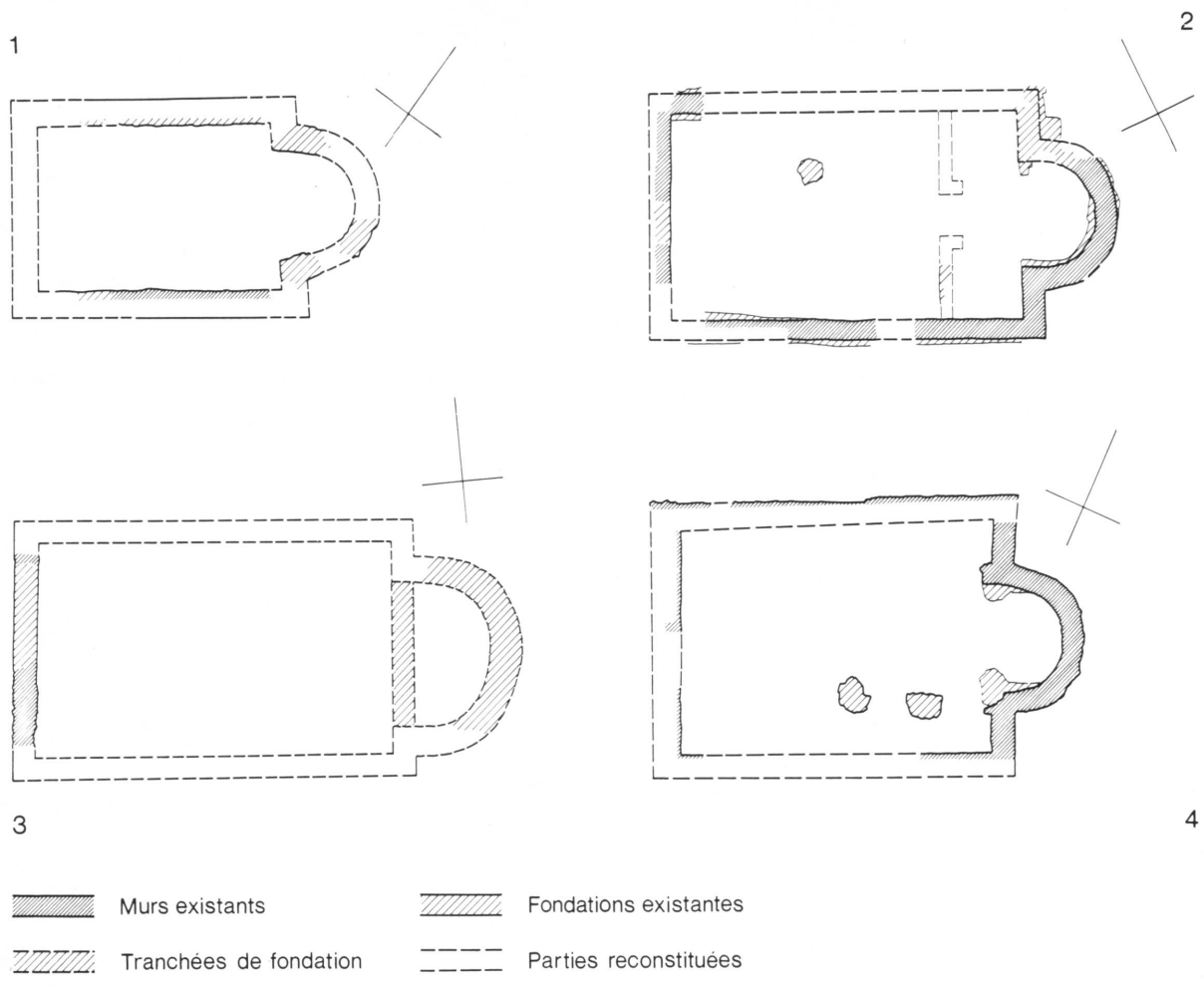


Fig. 31. Tableau comparatif des églises carolingiennes de la région genevoise (1. Jussy; 2. La Madeleine, Genève; 3. Satigny; 4. Prévessin).

bâtiments se sont maintenues plusieurs centaines d'années, puis dans l'église bâtie au IX<sup>e</sup> siècle se réunit la petite communauté chrétienne du port sans doute à nouveau actif 79. La nef de l'édifice carolingien est un peu plus longue et plus large que celle de l'église de Jussy mais le plan et les dimensions générales des deux absides sont d'une analogie surprenante. On a certainement construit ces absides selon le même schéma ou le même modèle. Le chœur de Jussy est plus ouvert vers la nef, pourtant la seule extrémité conservée du mur arrondi de la Madeleine montre sur sa face extérieure un pan ne suivant pas le tracé semi-circulaire. Cette caractéristique représentée par des murs rectilignes se terminant à l'est par

une maçonnerie arrondie semble appartenir à une règle plusieurs fois vérifiée. Signalons enfin que les deux absides sont épaulées sur des murs en biais par rapport à l'axe des édifices (fig. 31).

La nef carolingienne de l'église de Prévessin (Ain) est plus large encore, les fondations de supports restituent peut-être des bas-côtés 80. Malgré cela, l'abside est semblable aux deux exemples décrits et l'on constate aussi une volonté d'élargir le plus possible l'arcade qui limitait la voûte du chœur. Les proportions sont presque identiques et les deux murs d'épaulement mal orientés.

La fouille de plusieurs édifices de culte à Satigny nous a fourni l'occasion de retrouver la chro-



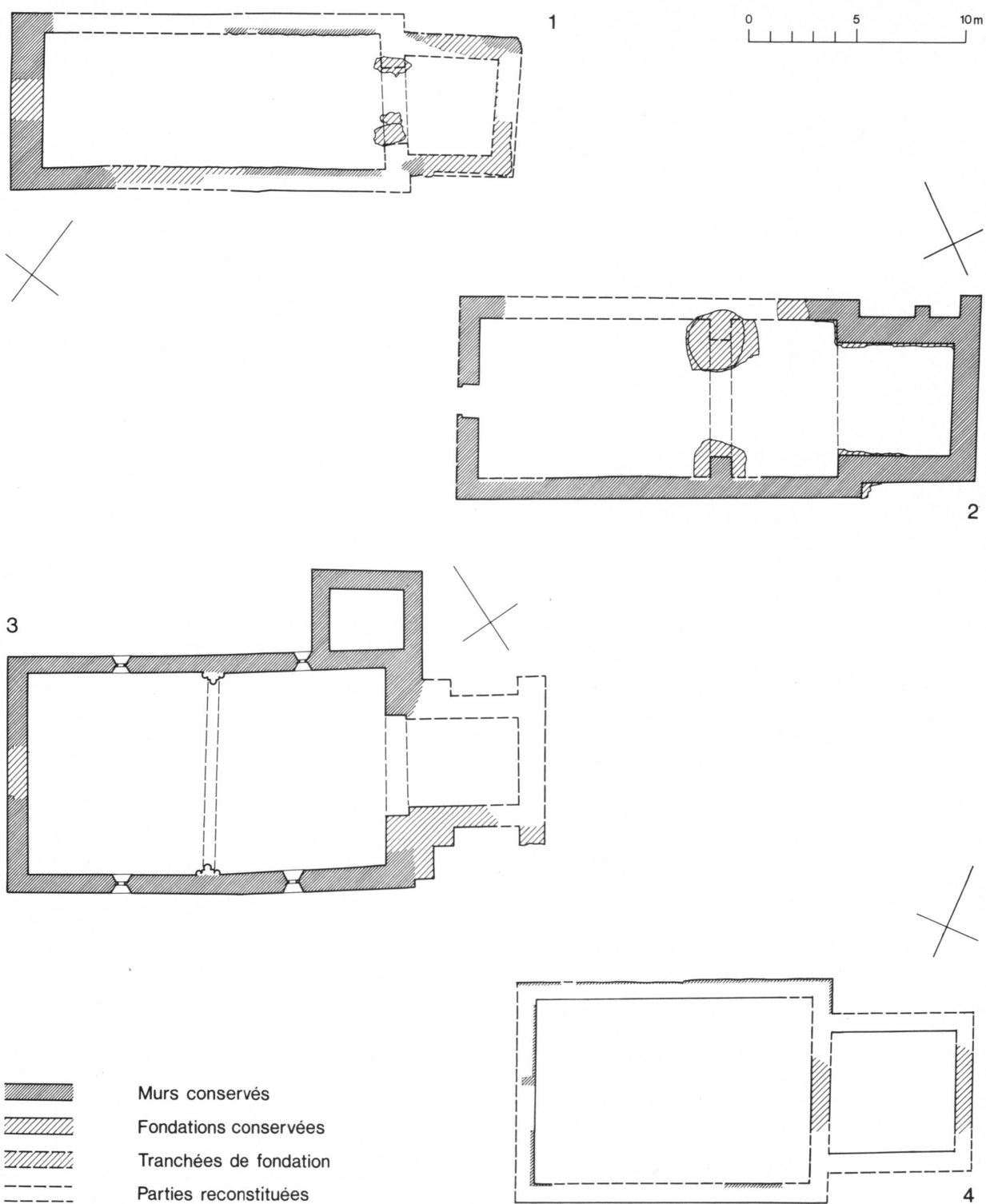


Fig. 32. Tableau comparatif des églises romanes de la région genevoise (1. Jussy; 2. La Madeleine, Genève; 3. Notre-Dame-la-Neuve, Genève; 4. Prévessin).

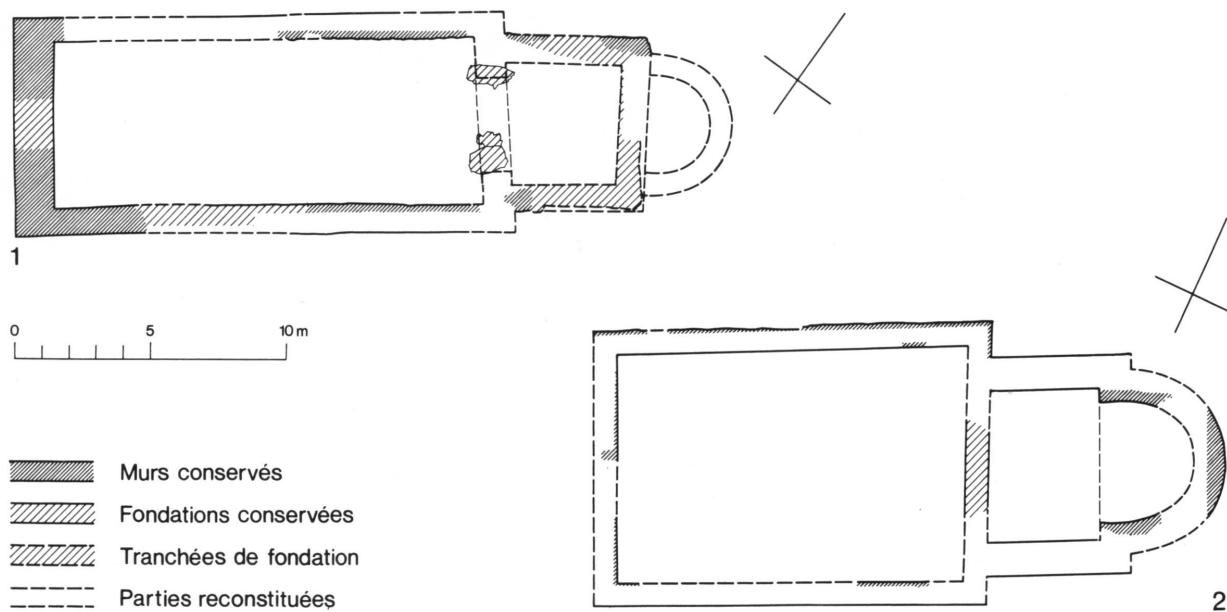


Fig. 33. Tableau comparatif des églises romanes de la région genevoise, deuxième état (1 Jussy; 2. Prévessin).

nologie d'une occupation continue depuis l'époque romaine <sup>81</sup>. On peut supposer qu'une *villa rustica* et des constructions en bois, dont une église, ont précédé le sanctuaire du IX<sup>e</sup> siècle. L'abside de ce dernier a été repérée grâce à sa tranchée de fondation et son tracé est assez bien reconnu. Une fois encore, ce chœur fait partie d'un système de construction qui paraît être bien établi puisque le plan du mur arrondi englobe presque exactement celui des trois exemples précédents. On a donc conservé les mêmes proportions en augmentant quelque peu les dimensions de l'ensemble du chœur.

Ces quelques éléments de comparaison démontrent l'utilité de relevés précis permettant de mieux définir les types de construction et certaines techniques employées par les maîtres d'œuvre. Les similitudes de détails ne peuvent apparaître que dans une région limitée où l'on suivait les mêmes traditions architecturales.

Ces quatre absides paraissent avoir été édifiées en utilisant des méthodes identiques et le résultat obtenu pourrait correspondre à certaines normes bien fixées.

## 2. Les églises romanes

Au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècles, les absides semi-circulaires sont peu à peu abandonnées pour des chœurs à chevet plat. Cette évolution est moins marquée à l'époque romane mais, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, elle devient pour nos églises rurales une règle dont les exceptions sont rares. Les chœurs quadrangulaires semblent moins allongés au début; ainsi à Jussy, le chœur est presque carré malgré les irrégularités dues à la manière de construire en enveloppant l'ancienne abside arrondie (fig. 32).

Pour ce type encore, c'est *l'ensemble de la Madeleine* qui nous offre le meilleur exemple <sup>82</sup>. Le chœur carré de la quatrième église est flanqué de deux contreforts soutenant, côté lac (où le terrain était instable), la retombée d'une voûte probablement en berceau. L'aménagement est relativement bien daté puisqu'un texte de 1110 mentionne la donation de cet édifice, par l'évêque Guy de Faucigny, au monastère de Saint-Oyen de Joux <sup>83</sup>; nous pouvons ainsi placer le chantier de construction durant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Les proportions du chœur carré sont très

proches de celles du chevet de l'église de Jussy. Il est vrai que le plan irrégulier de cette construction rurale indique une technique plus frustrée de la part des maîtres d'œuvre, alors qu'en ville on disposait d'artisans qualifiés et que les réalisations étaient mieux soignées.

Deux édifices contemporains de la région genevoise présentent un chœur rectangulaire et une nef unique. Malgré un allongement du chevet, on doit considérer ces monuments dans le cadre du même courant architectural. Le chœur réduit de *l'église romane de Notre-Dame-la-Neuve*<sup>84</sup>, ou celui plus vaste de *la deuxième église de Prévessin*<sup>85</sup>, ont déjà les proportions des chevets gothiques. On constate donc que le type n'est pas parfaitement fixé aux temps romans ou que la surface du chœur pouvait être carrée ou rectangulaire selon les besoins ou les crédits disponibles.

Si notre hypothèse d'un agrandissement du chœur roman par une abside arrondie est exacte (cf. ch. VII. Les sépultures), *la troisième église de Prévessin* fournit un exemple presque identique à celui de Jussy. C'est probablement au XIII<sup>e</sup> siècle que l'on exécute cette modification souvent attestée dans d'autres régions<sup>86</sup> (fig. 33).

Les dimensions générales des nefs ne sont pas comparables. Nous avons vu combien il est fréquent qu'une nef plus ancienne se maintienne alors que le chœur seul est modifié. Il est ainsi compliqué de retrouver une relation sûre pour l'ensemble de l'édifice et pour chaque période de construction. Rappelons que la nef de *l'église préromane de Russin*<sup>87</sup> a été agrandie de quelques mètres à l'ouest, comme à Jussy, et que c'est vraisemblablement au cours de ces travaux qu'une large façade est prévue pour l'installation d'un clocher-arcade.

### 3. Les églises gothiques

Nous avons entrepris la description de plusieurs chœurs quadrangulaires qui annoncent un type de construction qui va se multiplier autour de Genève et bien au-delà. Certains exemples de ces chœurs sont mieux connus après les fouilles du Bureau cantonal d'archéologie<sup>88</sup>; ils présentent un voûtement en ber-

ceau ou en arc brisé et leurs longues ouvertures étroites rappellent des modèles romans que l'on transforme dans l'esprit gothique. A Jussy, le chœur est postérieur à ce mouvement architectural dont il marque une nouvelle phase. Plus large, il est voûté d'ogive et ses murs latéraux ont ainsi une épaisseur moins importante que les chevets plus anciens. Très répandus aussi, ces chœurs peuvent être étudiés en Savoie ou dans l'Ain mais le territoire étroit prévu pour cette recherche ne fournit pas d'exemples comparables.

Il n'y a pas de plafond ressemblant à celui de la nef gothique de l'église dans les environs de Genève. Mais les charpentes de certains châteaux et de quelques maisons présentent un décor de poutres moulurées qui s'apparente à celui de Jussy. Ainsi on a placé des solives aux moulures identiques dans *le château d'Avully* (Haute-Savoie), elles servent à soutenir le plafond de l'une des salles des étages datée du début du XVI<sup>e</sup> siècle par une peinture murale. Pour le système de charpente, c'est *l'église de Leysin* (Vaud) qui peut servir de point de comparaison. Les poutres anciennes reposent sur des blochets, elles appartiennent vraisemblablement à une phase de construction de 1445<sup>89</sup>.

Les chapelles latérales, qui se développent de part et d'autre de la nef ou du chœur, sont si nombreuses dans la campagne genevoise que leur étude dépasserait les limites de ce travail. A Jussy, ces annexes n'ont été que très partiellement dégagées et certains compléments de fouille sont nécessaires. On se reportera donc aux chapelles conservées en élévation au Grand-Saconnex, à Confignon ou aux descriptions détaillées de l'église d'Hermance<sup>90</sup>.

## VII. LES SÉPULTURES

Le plan général des sépultures de l'église de Jussy comporte plusieurs secteurs entièrement vides. Les destructions causées dans la nef par une installation de chauffage et celles causées par les fondations de l'extrémité orientale des deux premières églises et du caveau funéraire

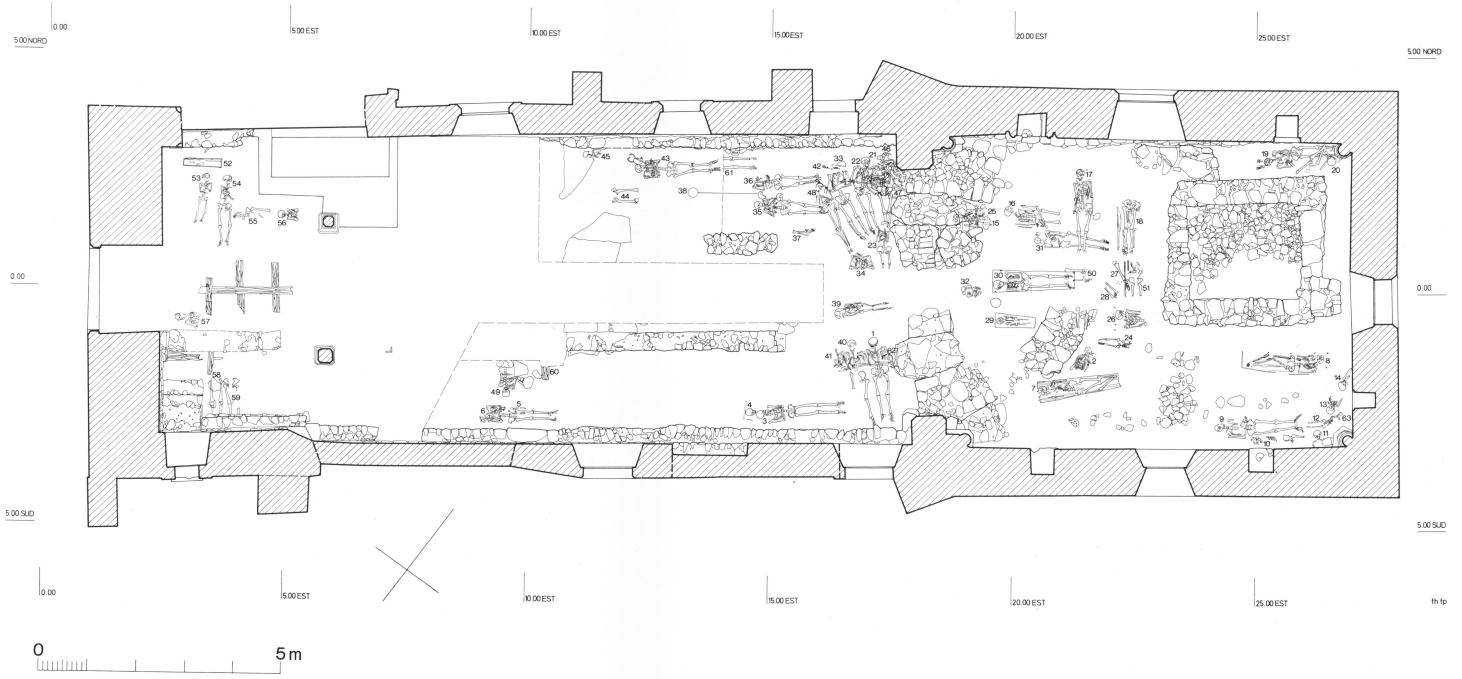




Fig. 34. Plan des sépultures. Echelle 1 : 75.

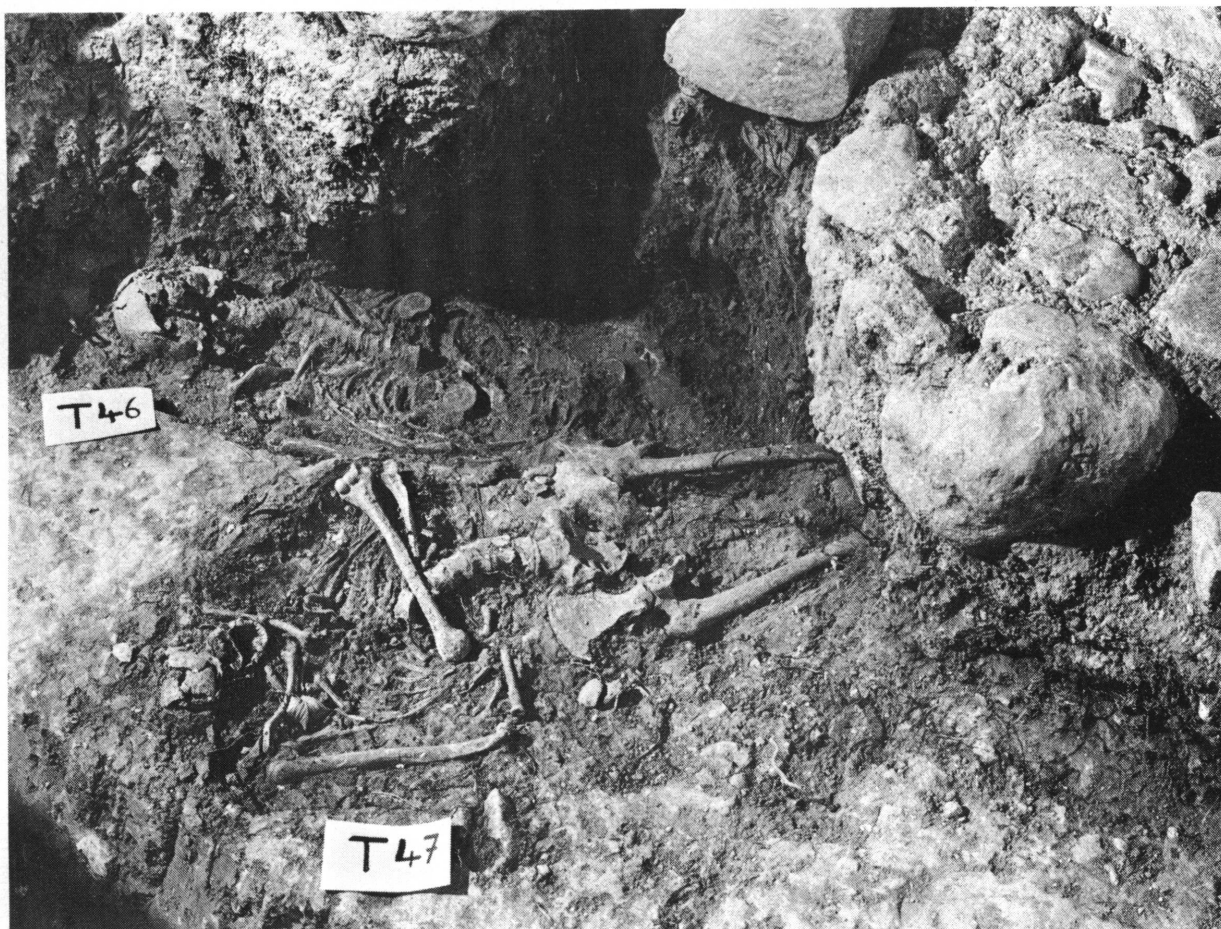


Fig. 35. Deux sépultures mérovingiennes.

gothique nous empêchent de connaître le nombre approximatif des sujets inhumés dans le bâtiment. Ainsi les 63 sépultures fouillées ne représentent qu'une modeste partie de l'ensemble. La longue période d'occupation du site a certainement favorisé l'utilisation maximum de ces lieux sanctifiés où les prières de la communauté des fidèles intercédèrent pour le repos des morts. Les couches archéologiques étant peu profondes, il n'a pas été possible de retrouver un grand nombre de tombes superposées (fig. 34).

Si l'on compare ces résultats avec ceux de Russin <sup>91</sup> on constate une plus forte densité de squelettes à Jussy; cela s'explique par l'ancienneté du sanctuaire et du cimetière antérieur. En revanche, dans l'église d'Hermance <sup>92</sup>

construite à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, on a si bien rangé les sépultures que le nombre des tombes est plus important. Cette constatation démontre avec d'autres arguments qu'une étude démographique fondée sur les sépultures découvertes dans une église est aléatoire, d'autant qu'il faudrait ajouter les sujets enterrés dans le cimetière, autour de l'église. Nous ne présenterons donc qu'un essai chronologique en relevant la difficulté d'une telle étude puisque le terrain avait été perturbé un peu partout.

L'orientation des sépultures est assez significative: est-ouest pour l'époque mérovingienne, elle suit ensuite l'axe des premières églises (sud-ouest, nord-est). Utilisant la place disponible proche d'un autel ou le long des murs, de nombreuses sépultures sont orien-

tées nord-sud (ou nord-ouest/sud-est). C'est là une caractéristique que l'on rencontre souvent mais le nombre de ces inhumations est particulièrement important à Jussy. Le plus souvent, la tête est placée au nord mais il existe quelques exceptions. L'orientation habituelle est-ouest, tête à l'ouest, correspond donc à l'axe des bâtiments; le sujet de la tombe 8 a sa tête à l'est, il devait s'agir d'un prêtre<sup>93</sup>.

En étudiant la situation des différents groupes de sépultures et leur orientation, on peut proposer une hypothèse concernant l'architecture du bâtiment. Dans l'église de Prévessin, nous avons retrouvé un premier sanctuaire carolingien. Les vestiges des trois étapes suivantes montrent que le chœur devient rectangulaire et que l'on ajoute à l'est une abside semi-circulaire; la dernière transformation revient à un plan rectangulaire. On peut proposer la reconstitution, à Jussy, d'une étape intermédiaire entre le chœur carré et le chœur gothique. Comme à Prévessin, une abside serait ajoutée à l'est du chœur carré, peut-être à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup> siècle. A part quelques pierres évoquant un tracé arrondi, c'est surtout la situation de certaines tombes (10, 11, 12, 13, 14, 63) qui renforce cette hypothèse. Les deux sujets 13 et 14 ont une orientation très inhabituelle qui conviendrait parfaitement à l'ancienne coutume de placer les tombes le long des absides. Les exemples sont nombreux à Genève et l'on constate que la tombe 2 de Jussy est située de la même façon contre l'abside carolingienne.

Les preuves concernant une éventuelle abside arrondie d'époque romane sont bien peu évidentes mais l'étude des sépultures semble imposer cette possibilité. Nous n'avons retrouvé que rarement dans les chantiers archéologiques régionaux un tel changement d'orientation des tombes. L'étude de l'évolution architecturale d'autres sanctuaires pourra renforcer nos présomptions.

Nous avons signalé le cimetière mérovingien dont les tombes peuvent être reconnues grâce à leur orientation bien différenciée et aux trois sujets qui sont recouverts par les fondations de l'abside carolingienne. Cette série semble former deux rangées: d'une part *les*

*tombes 46, 47 et 48* (la sépulture 47 est postérieure aux deux autres) et d'autre part *les tombes 27, 28 et 62*. L'orientation des restes des membres inférieurs et la chronologie des inhumations par rapport aux sépultures voisines nous assurent que les deux tombes 27 et 28 sont bien contemporaines (fig. 35).

Les sépultures qui appartiennent aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles sont peu nombreuses. *La tombe 2* est placée contre l'abside carolingienne et *la tombe 15* est antérieure au massif de fondation de l'arc triomphal de la deuxième église. L'extrémité occidentale de la nef peut être reconstituée par la situation *des sépultures 49 et 60*.

Il est plausible d'associer au chœur carré du XI<sup>e</sup> siècle *les tombes 16, 31, 32, 24*; la profondeur de leurs fosses et une situation qui pourrait correspondre au contour du maître-autel fournissent quelques indices chronologiques. En avant de l'arc triomphal, *les tombes 34, 40 et 41* sont orientées en biais comme l'épaulement des deux premières églises.

La seconde étape de construction d'époque romane semble définie par le groupe *des tombes 10, 11, 12, 13, 14, 63*, on peut ajouter au nord *les sépultures 19 et 20* dont la situation est analogue.

Il n'est pas possible de dissocier les inhumations de la fin de l'époque romane de celles des temps gothiques. Seuls certains groupes sont probablement du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles, ainsi *les tombes 1, 21, 22, 23, 33, 35, 36* qui sont vraisemblablement installées près des autels Saint-Blaise ou Saint-Michel (fig. 36). Quelques tombes dont les cercueils étaient partiellement conservés sont également à ajouter à cette série plus tardive (*N<sup>os</sup> 7, 8, 17, 18, 26, 29, 30, 51*).

Les sépultures de la nef sont presque impossibles à dater. Mais il paraît logique de les placer entre le XII<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le niveau ou l'état de conservation du matériel osseux n'est pas semblable à celui des tombes les plus anciennes. La reconstruction du pavement au XX<sup>e</sup> siècle et les installations du chauffage ont peut-être détruit d'éventuelles tombes postérieures à la Réforme car aucun indice ne nous permet de dater un sujet aussi tardivement.



Fig. 36. Sépultures gothiques proches de l'autel Saint-Blaise.

#### VIII. LES FONTS BAPTISMAUX

Les fonts baptismaux de Jussy sont d'un type comparable à plusieurs exemples conservés dans la partie sud-est du canton 94. Pourtant, il s'agit d'une pièce d'un certain intérêt, tant par les dimensions de la cuve de forme hélicoïdale que par sa courte base polygonale renforcée par quatre pattes saillantes. On retrouve certes la taille un peu malhabile d'un sculpteur local et nous avons proposé de reconnaître l'une des œuvres d'un même atelier, bien que ces fonts monolithes soient très répandus dans la région<sup>95</sup> (fig. 37).

Nous avons vu que dans le chœur rectangulaire du xv<sup>e</sup> siècle, une fondation arrondie

a été aménagée pour les fonts sous l'arc triomphal. Cette position, à l'entrée du chœur, n'a sans doute pas toujours été celle de la cuve puisque la dotation de Georges et Pierre Maurice situe la chapelle Saint-Claude et Sainte-Anne «à côté des fonts baptismaux»<sup>96</sup>. Cette chapelle se trouve à gauche de l'entrée et l'on doit alors admettre que les fonts baptismaux étaient placés près de la façade de l'église. C'est d'ailleurs bien souvent le cas dans les sanctuaires du diocèse. Ces deux emplacements ne sont pas inconciliables car nous avons remarqué plus d'une fois des changements dans l'organisation intérieure et de nos jours encore les modifications apportées au mobilier liturgique marquent chaque restauration.



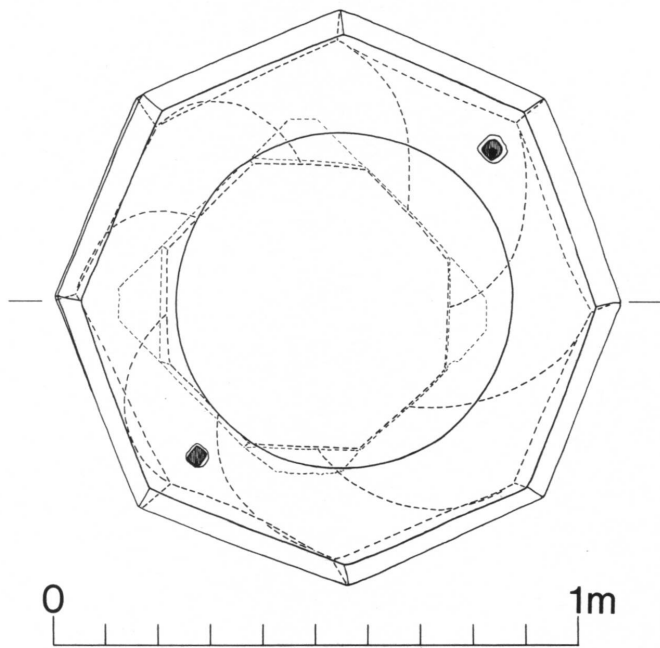
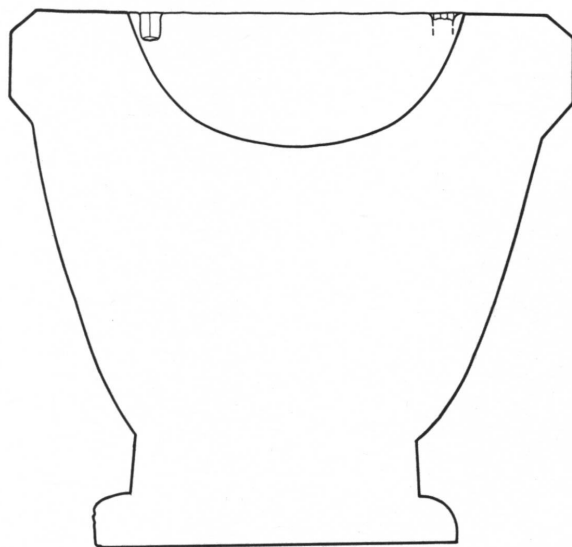
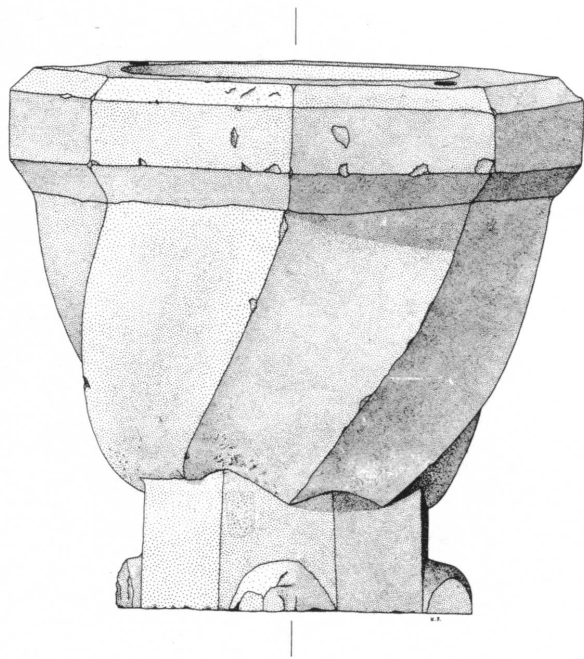


Fig. 37. Fonts baptismaux.

La vasque, circulaire à l'intérieur, est décorée de huit pans à l'extérieur; leurs éléments héli-coïdaux se terminent vers le haut contre un épais bandeau saillant, assorti de deux chan-freins. A la surface, on reconnaît l'emplacement des tenons scellés au plomb qui fixaient l'un des côtés du couvercle de bois, l'autre partie pivotant sur une charnière.

*Essai de datation.* La datation des fonts baptismaux de Jussy peut être précisée par comparaison. Les exemplaires étudiés à Col-longe, Hermance et Russin sont certainement contemporains, ils ont tous été taillés au xv<sup>e</sup> et au début du xvi<sup>e</sup> siècle. L'histoire architecturale de l'église de Jussy nous incline à dater les fonts de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, au moment où la reconstruction du chœur est entreprise, ou durant l'aménagement de l'une des chapelles latérales tardives.

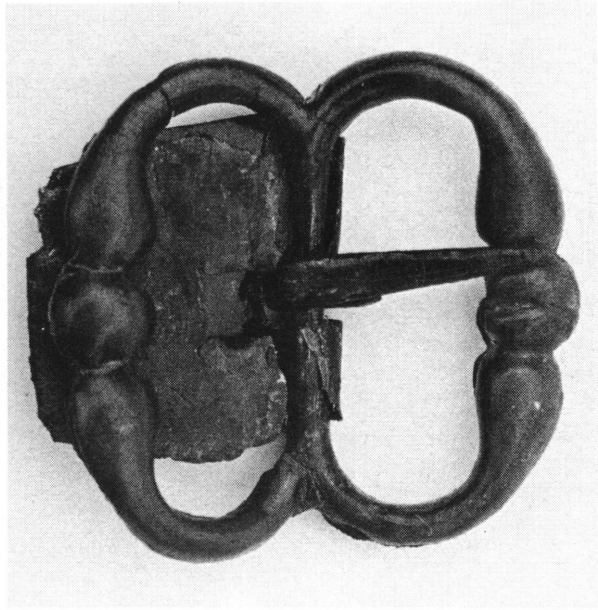


Fig. 38. Boucle de ceinture (Inv. n° 4).

## IX. LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

*Les quarante-quatre monnaies* publiées en annexe par M<sup>e</sup> C. Martin sont pour la plupart associées aux inhumations. Il était habituel de jeter une monnaie dans la fosse des tombes lors de l'enterrement. Cette coutume est très ancienne puisque plusieurs pièces ont été retrouvées dans des sépultures du haut moyen-âge à Sézegnin (Avusy, Genève) 97 et que l'on continue ces dépôts de nos jours dans certaines régions de France. Les monnaies de Jussy sont contemporaines de la série d'inhumations la plus importante, soit entre le xiii<sup>e</sup> et le début du xvi<sup>e</sup> siècle. La concentration des découvertes dans le caveau funéraire et autour de celui-ci n'est pas utile pour la chronologie de ce dernier, car il s'agit de terres de remblais des fouilles de 1922. D'autres groupes de pièces permettent de reconnaître les zones de la nef qui n'ont pas été perturbées par les chantiers de ces deux derniers siècles. Les rares monnaies du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle ne sont pas situées près de sépultures en place.

La plus grande partie *des objets* proviennent également des tombes. La fouille de Jussy n'a pas fourni un matériel très abondant mais on retrouve les éléments habituels du vêtement:

des épingles et des boucles de ceintures. L'une de ces boucles en bronze est double (N° 4), son décor gothique rappelle d'autres exemples connus du xv<sup>e</sup> siècle 98.

Le vase acoustique qui a été récupéré est une pièce rare pour notre région. C'est un jalon important pour la connaissance d'une céramique dont nous n'avons retrouvé que très peu de tessons. Quelques fragments d'un second récipient ont été dégagés dans les maçonneries de l'extrados de la voûte du chœur gothique, la forme a pu être reconstituée (N° 69); il s'agit aussi d'une poterie du xv<sup>e</sup> siècle. Deux tessons d'une céramique du xiii<sup>e</sup> ou du xiv<sup>e</sup> siècle (Nos 16 et 18) rappellent des types inventoriés sur le site de Saint-Jean 99.

Quelques morceaux d'enduit peint et des fragments de vitraux sont les rares éléments qui nous renseignent sur *le décor du monument*. Un seul fragment de vitrail porte un motif: c'est une bordure d'éléments végétaux stylisés.

### *Inventaire du matériel archéologique par matière*

La numérotation des objets correspond à l'ordre des découvertes. Les monnaies qui font

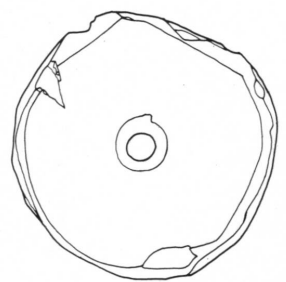
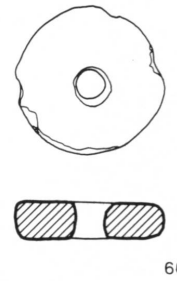
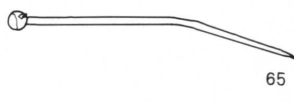
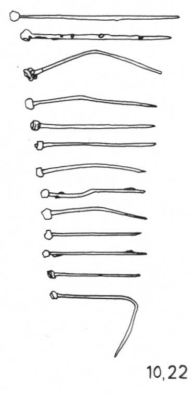
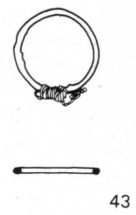
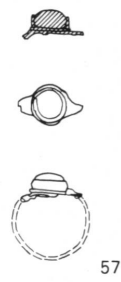
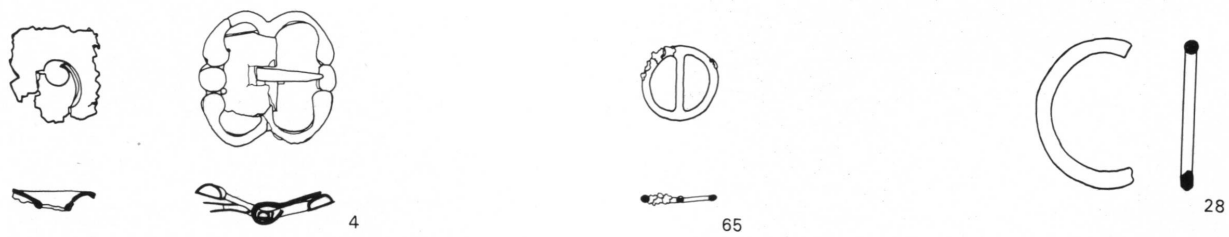


Fig. 39. Objets divers.

également partie de cette numérotation sont présentées en annexe. Entre parenthèses, les coordonnées en mètres sont précédées par l'initiale des points cardinaux définissant l'orientation du quadrillage, suit l'altitude qui est en relation avec le niveau moyen de la mer.

### 1. Bronze

- 3 Décor de ceinture destiné à renforcer l'un des trous prévus pour la pointe de l'ardillon. Dimensions: 17 mm/5 mm. Sur la colonne vertébrale du sujet de la tombe 1. (E 17,25/S 1,25 - 471,95).
- 4 Boucle de ceinture avec ardillon, plaque de fixation de l'extrémité de la lanière, fragment de cuir. Cette double boucle est creuse, une plaque a été soudée au-dessous. Dimensions: 31 mm/32 mm. (E 15,10/S 1,54 - 472,27 (fig. 38-39).
- 10 Epingles. Dimensions: 25 mm. Sur les clavicules du sujet N° 3. (E 15,00/S 2,60 - 471,68) (fig. 39).
- 11 Anneaux constituant une chaînette (?). Diamètre: 8 mm. (E 2,00-3,00/S 14,00-16,00 -471,80).
- 22 Epingles, aiguilles et fils torsadés retrouvés en vrac durant les fouilles (fig. 39).
- 28 Anneau fragmentaire. Diamètre: 35 mm. (E 25,50/N 1,25 - 471,00) (fig. 39).
- 35 Epingle préhistorique publiée en annexe. (E 20,10/N 2,80-472,20)(cf. Annexe, fig. 42).
- 40 Bouton décoré par impression (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle). Diamètre: 18 mm. (E 3,00/S 1,00 - 472,39).
- 43 Anneau. Diamètre: 20 mm. (E 3,70/N 1,50 - 472,30) (fig. 39).
- 56 Plaque trouée, passe-lanière (?). Dimensions: 26 mm/13 mm. (E 20,00/N 1,50 - 471,60).
- 57 Bague fragmentaire. Le chaton est décoré d'une perle de verre. Dimension: 15 mm. (E 23,00/N 0,40 - 472,03) (fig. 39).
- 59 Boucle de ceinture circulaire sans son ardillon. Diamètre: 18 mm. (E 5,10/S 2,25 - 472,23) (fig. 39).



Fig. 40. Jarre vernissée verte, employée comme vase acoustique.

- 61 Médaille, corrodée. (E 3,000/N 1,10 - 472,00).
- 64 Six fragments de bronze. Dimensions: 10 mm/45 mm/50 mm. (E 15,00-17,00/S 0,00 - 1,50 - 471,80-472,00).
- 65 Epingle. Dimension: 68 mm. (E 16,50/S 1,00 - 472,09) (fig. 39).

### 2. Verre

- 15 Fragments de calices et de récipients. Fragments de vitraux de couleur bleue, l'un portant un décor végétal stylisé. Retrouvé en vrac. (Niveau 471,50 - 472,00) (fig. 39).

### 3. Céramique

- 8 Fourneau de pipe en terre cuite décoré par un alignement de perles. Dimensions: 36 mm/34 mm. Dans les couches du XIX<sup>e</sup> siècle.



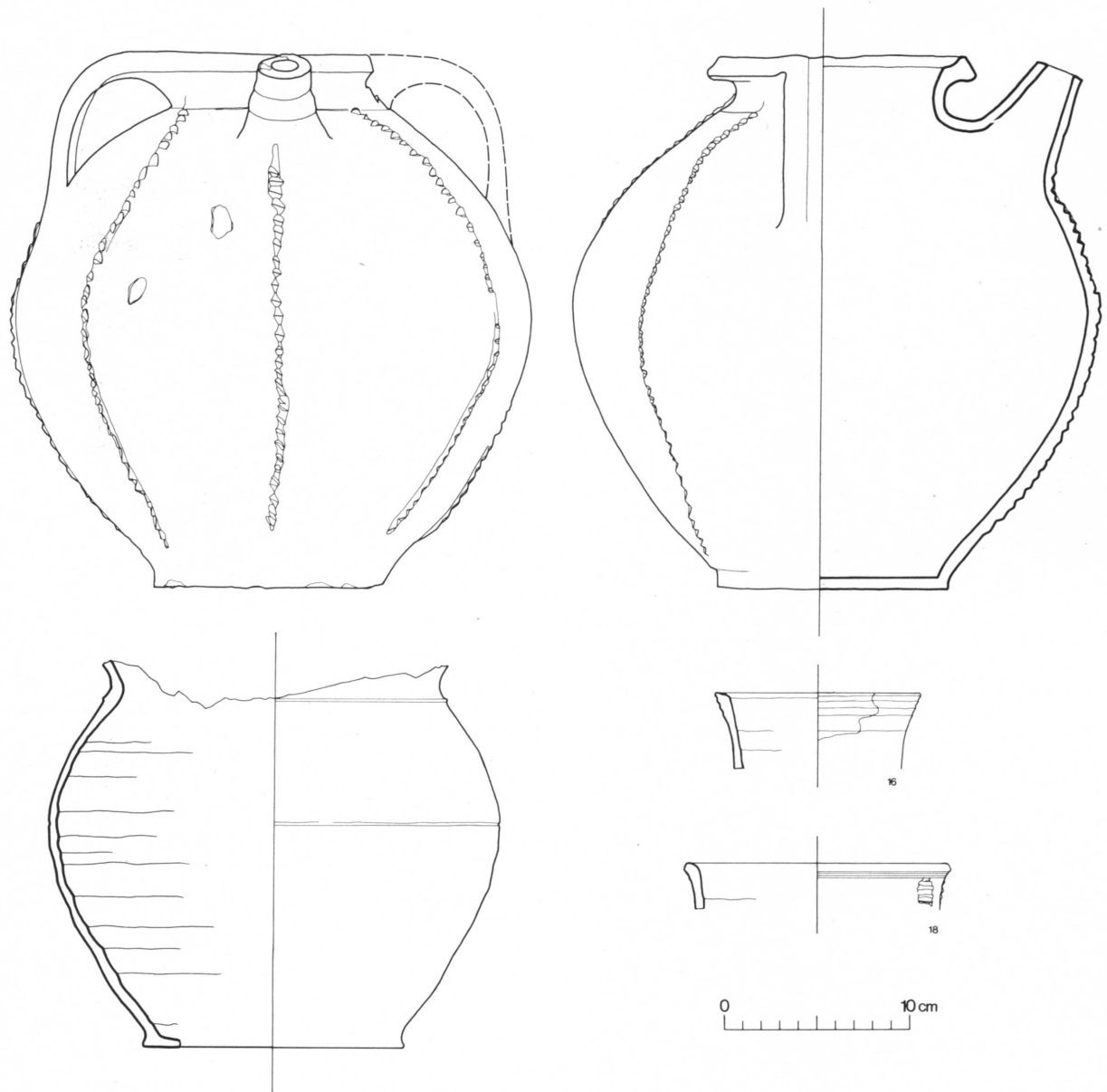


Fig. 41. Jarre vernissée verte (Inv. n° 68), tessons bruns vernissés (Inv. nos 16-18).

14 moule ou creuset portant les traces d'une forte combustion, empreintes de supports circulaires. Dimensions: 129 mm/70 mm. Dans les couches du xix<sup>e</sup> siècle.

16 Tesson d'un col vernissé brun. xiii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècle. Dimensions: 41 mm/42 mm. Dans les couches tardives (fig. 41).

18 Tesson d'un col vernissé brun, décoré d'une bande scaliforme jaune. xiii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècle. Dimensions: 32 mm/23 mm. Dans les couches du xix<sup>e</sup> siècle (fig. 41).

66 Fusaïole. Epoque romaine. Diamètre: 34 mm, épaisseur: 8 mm. (E 17,30/S 1,30 - 472,07) (fig. 39).

- 67 Fusaïole. Époque romaine. Diamètre: 64 mm, épaisseur: 13 mm. (E 17,00/S 1,30 - 472,00) (fig. 39).
- 68 Jarre vernissée verte avec goulot et l'une des deux anses conservée. Vase acoustique dégagé dans le voûtain occidental du chœur du xv<sup>e</sup> siècle. Dimensions: 279 mm/284 mm (fig. 40).
- 69 Pot vernissé (vert) à l'intérieur, traces à l'extérieur. Diamètre: 232 mm/hauteur: 203 mm. Tessons retrouvés dans la maçonnerie du voûtain nord du chœur du xv<sup>e</sup> siècle.

#### 4. Pierre

- 29 Silex (pierre à fusil). Dimension: 21 mm/18 mm. (E 25,00/N 1,00 - 471,00).

#### 5. Enduits

Fragments d'enduit peint, traces ocre rouge et ocre jaune. Sous l'arc triomphal au niveau 472,00. Décor de la troisième église.

## X. CONCLUSIONS

Au début de cette étude, nous avons relevé l'absence presque totale de vestiges archéologiques à Jussy. Cette zone mal connue aurait-

elle été peu peuplée au cours du haut moyen-âge pour devenir beaucoup plus tard l'un des principaux territoires des évêques de Genève? Fallait-il admettre que trop éloignée du lac ou de la ville l'agglomération n'avait pas pu se développer là? Le chantier de fouilles de l'église nous a donné l'occasion de répondre partiellement à ces différentes questions et les résultats démontrent bien la relative continuité d'occupation du site depuis les époques les plus hautes. Situé dans un cadre agréable, le long de voies de communications ayant une importance régionale, producteur de vin, de bois et de céréales, le village se développe en une longue évolution, prouvée par les vestiges découverts dans le sous-sol du vieux sanctuaire.

Jussy, avec les châteaux voisins et le hameau de l'église, forme un ensemble médiéval significatif. Bien organisés, les notables commandent la construction de vastes édifices. Le bourg fortifié, situé à côté du château des évêques, n'a pas les dimensions de la ville neuve voisine d'Hermance mais ses larges fossés protègent bien le groupe d'habitations alors que cet emplacement de plaine est peu favorable. Le château des évêques doit être très ancien, car les remaniements qu'il a subis sont apparents dans son plan irrégulier. L'importance de ce site est confirmée par nos découvertes et il n'est donc pas étonnant de faire remonter les origines de Jussy aux temps romains et même préhistoriques.

<sup>1</sup> Nous remercions M. J.-P. Dom, vice-président de la Commission cantonale, pour son appui.

<sup>2</sup> Plusieurs plans ont été encrés par M<sup>me</sup> Françoise Plojoux et les relevés photographiques sont l'œuvre de M. J.-B. Sevette. M. K. Farjon a dessiné les fonts baptismaux.

<sup>3</sup> R. MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*, Genève, 1922, p. 174, n<sup>o</sup> 193.

<sup>4</sup> R. MONTANDON, *op. cit.*, p. 172, n<sup>o</sup> 172.

<sup>5</sup> M.-R. SAUTER, *Les premiers millénaires*, dans: *Histoire de Genève*, publ. sous la dir. de P. Guichonnet, Toulouse-Genève, 1974, pp. 22 et suiv.

<sup>6</sup> P. BROISE, *Genève et son territoire dans l'antiquité* (Collection Latomus), vol. 129, Bruxelles, 1974, pp. 47-49. Voir aussi la dérivation de *Justiacum*, *Justianicum*, *Justinianicum*.

<sup>7</sup> R. ITIE ET D. PAUNIER, *Suisse, des vestiges de centuriations à Genève?* dans: *Dossiers de l'archéologie*, Document Archéologia, n<sup>o</sup> 22, mai-juin 1977, pp. 88-91.

<sup>8</sup> L. BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1922*, dans: *Genava*, t. I, 1923, p. 84.

<sup>9</sup> CH. BONNET, *L'église du prieuré de Russin*, dans: *Genava*, n. s., t. XIX, 1971, p. 77. M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1970 et 1971*, dans: *Genava*, n. s., t. XX, 1972, p. 114.

<sup>10</sup> L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, dans: *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. VII, pp. 34-37. A. CORBAZ, *Un coin de terre genevoise, Jussy l'Evêque*, Genève, 1916.

<sup>11</sup> *Regeste genevois (R. G.)*, n<sup>o</sup> 635.

<sup>12</sup> *R.G.*, n<sup>os</sup> 405, 411, 422, 423, 444, 449, 454, 455, 459, 463, 477, 485 (1178-1203).

<sup>13</sup> J.-F. GONTHIER, *Prévôts de la Cathédrale de Genève*, dans: *Revue savoisienne*, 38<sup>e</sup> année (1897), pp. 99-101. L'acte n'est connu que par une copie très tardive et l'édition mentionne Frenardus.

<sup>14</sup> L. BINZ, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève, 1378-1450*, dans: *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XLVI, 1973, pp. 234 et suiv.

<sup>15</sup> Archives d'Etat, Genève (AEG), Jur. civ. Eb 6: Testament de Jean de Montyoux de Jussy.

<sup>16</sup> L. BINZ, *op. cit.*, pp. 313 et suiv., tableau X.

<sup>17</sup> AEG, Evêché, visites, vol. I, f. 81 (16.5.1412).

<sup>18</sup> Archives départementales de la Haute-Savoie (ADHS), I G 98, f. 106 (31.5.1443).

<sup>19</sup> Aymon de Rovorée meurt avant 1462, Jean vers 1480, date à laquelle Louis est déjà mort (FORAS, *Armorial*, t. V, pp. 278-281).

<sup>20</sup> AEG, Evêché, visites, vol. II, f. 216 (25.4.1471).

<sup>21</sup> Voir à ce propos notre hypothèse d'un second chœur roman, p. 78.

<sup>22</sup> AEG, Eglises du diocèse, Jussy, R 12.

<sup>23</sup> AEG, Evêché, visites, vol. III, f. 420 (29.1.1482).

<sup>24</sup> AEG, Jur. civ. Eb 25: Testament de noble Amédée de Jussy. (Communication M. Grandjean.)

<sup>25</sup> AEG, Evêché, visites, vol. IV, f. 399 (10.6.1518).

<sup>26</sup> AEG, Jur. civ. Eb 19: Testament d'Ancessie de Menthon, veuve de feu noble Jean de Jussier, 2. 10.1458.

<sup>27</sup> AEG, Jur. civ. Eb 25: Testament de Georges Mestral, 7.2.1478.

<sup>28</sup> L. BLONDEL, *L'aqueduc antique de Genève*, dans: *Genava*, t. VI, 1928, pp. 34-35, fig. 1.

<sup>29</sup> A. FAURE, *Description géologique du canton de Genève*, dans: *Bulletin de la classe d'agriculture de la Société des arts à Genève*, t. 80, 1879, p. 49, et E. JOUKOWSKY, *Géologie et eaux souterraines du pays de Genève*, Genève, 1941.

<sup>30</sup> L. BLONDEL, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles, Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie*, III, Genève-Nyon, 1946, pp. 24-25.

<sup>31</sup> CH. BONNET, *Russin, op. cit.*, p. 14; *L'église Saint-Georges et l'ancien bourg d'Hermance*, dans: *Genava*, n. s., t. XXI, 1973, p. 12.

<sup>32</sup> I. MÜLLER, *Neue Ausgrabungen in der Krypta von Disentis*, dans: *Anzeiger für Schweizer Archäologie und Kunstgeschichte*, N. F., 38, pp. 117 et suiv.

<sup>33</sup> L. BLONDEL, *Chronique de 1922, op. cit.*, p. 84.

<sup>34</sup> C'est l'occasion de remercier une fois encore M. J.-P. Wisard et ses collaborateurs du Cadastre genevois, dont l'amabilité et l'aide efficace facilitent notre tâche.

<sup>35</sup> Ces ossements sont déposés au Département d'anthropologie de l'Université de Genève.

<sup>36</sup> CH. BONNET, *Hermance, op. cit.*, pp. 34-35; *Russin, op. cit.*, pp. 19-21; *L'ancienne église de Collonge*, dans: *Genava*, n. s., t. XX, 1972, pp. 147-148.

<sup>37</sup> CH. BONNET, *Le prieuré de Satigny*, dans: *Archéologie médiévale à Genève, 1966-1976, Département des travaux publics*, Genève, 1976, p. 10.

<sup>38</sup> CH. BONNET et B. PRIVATI, *Nécropole et établissement barbares de Sézegnin*, dans: *Helvetia archaeologica*, 6/1975-24, pp. 106-107.

<sup>39</sup> L'utilisation de la terre argileuse dans les assises de fondation est inhabituelle à Genève. Dès l'époque pré-romane, cette pratique est abandonnée et pour les périodes chrétiennes les plus anciennes il existe généralement de véritables radiers de fondation. A l'époque romaine, on construit souvent de cette manière mais les pierres roulées utilisées pour les premières assises sont de petit module.

<sup>40</sup> Voir pour ce type d'aménagement: CH. BONNET, *Russin, op. cit.*, pp. 23-24.

<sup>41</sup> L. BLONDEL, *Un prieuré inconnu: le temple de Malval*, dans: *Genava*, n. s., t. XII, 1964, pp. 119-120.

<sup>42</sup> CH. BONNET, *Russin, op. cit.*, pp. 42-44.

<sup>43</sup> Il s'agit des clochers de Bourdigny et de Peissy que nous avons étudiés: M.-R. SAUTER, *Chronique archéologique en 1970 et 1971, op. cit.*, p. 108, fig. 8.

<sup>44</sup> Nous pouvons évoquer l'hypothèse d'une modification importante du chœur roman par adjonction d'une abside à l'est du chœur carré. Il y aurait eu en ce cas une église supplémentaire de la fin du XI<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> siècle. C'est l'orientation de certaines tombes qui permet de suggérer cette possibilité. Voir p. 98.

<sup>45</sup> CH. BONNET, *Collonge, op. cit.*, pp. 136 et suiv.

<sup>46</sup> W. STÖCKLI, *Keramik in der Kirche des Augustiner-Chorherrenstiftes in Kleinlützel (SO), Lizentiatsarbeit, vorgelegt der Philosophischen Fakultät I der Universität Zürich*, 1969. Voir aussi: C. ENLART, *Manuel d'archéologie française, t. 1, architecture religieuse*, Paris, 1902, pp. 703-704. J. EWALD, *Die Ausgrabungen in der Kirche zu Gelterkinden 1969*, dans: *Baselbieter Heimatbuch* 12, Liestal, 1973, pp. 245-254.

<sup>47</sup> W. STÖCKLI, *Recherches archéologiques dans l'église de Granges-près-Marnand*, dans: *Helvetia Archaeologica*, 4/1973-16, pp. 92-105.

<sup>48</sup> A. REINLE, *Kunstgeschichte der Schweiz I, zweite Auflage*, Frauenfeld, 1968, p. 331.

<sup>49</sup> La cruche dégagée est remplacée par une copie alors que les trois autres sont encore en place. La restauration récente a laissé les orifices des vases apparents.

<sup>50</sup> Visite de 1412, voir note 17.

<sup>51</sup> Visite de 1443, voir note 18.

<sup>52</sup> Visite de 1471, voir note 20.

<sup>53</sup> J.-E. GENEQUAND, *La visite pastorale de Saint-Gervais en 1446*, dans: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, XIV, 1968, pp. 18-19, n. 3.

<sup>54</sup> Voir pour cette hypothèse: ch. VII. Les sépultures.

<sup>55</sup> L'étude des sépultures nous a permis de proposer un chœur en deux parties. Voir p. 98.

<sup>56</sup> Visite de 1482, voir note 23.

<sup>57</sup> Dotation de G. et P. Maurice, voir note 22.

<sup>58</sup> Testament de Jean Montyoux de Jussy, voir note 15.

<sup>59</sup> Visite de 1412, voir note 17.

<sup>60</sup> Deux blocs décorés de ces pyramides ont été remplacés au cours de la restauration de 1976.

<sup>61</sup> Cette inscription a fait l'objet d'une dépose par l'atelier du CREPHART et n'a pas été replacée dans l'église.

<sup>62</sup> Dotation de G. et P. Maurice, voir note 22.

<sup>63</sup> Visite de 1482, voir note 23.

<sup>64</sup> CH. BONNET, *Hermance, op. cit.*, pp. 48-54.

<sup>65</sup> Testament d'Amédée de Jussy, voir note 24.

<sup>66</sup> Visite de 1518, voir note 25.

<sup>67</sup> Testament d'Amédée de Jussy, voir note 24.

<sup>68</sup> L. BLONDEL, *Chronique de 1923, op. cit.*, p. 84.

<sup>69</sup> Voir celles conservées dans la cathédrale de Genève, dans l'église du Grand-Sacconnex ou celle de Saint-Jean-hors-les-murs.

<sup>70</sup> CH. BONNET, *Hermance, op. cit.*, fig. 28.

<sup>71</sup> CH. BONNET, *Russin, op. cit.*, fig. 35.

<sup>72</sup> A. CAHORN, *Les cloches du canton de Genève*, dans: *Genava*, t. II, 1924, p. 147, n<sup>os</sup> 16 et 17.

<sup>73</sup> A. CAHORN, *op. cit.*, pp. 165-166, n<sup>o</sup> 64.

<sup>74</sup> AEG, PH. 5466, 14.3.1796.

<sup>75</sup> AEG, Reg. du Conseil administratif, 17.4.1797.

<sup>76</sup> A. CORBAZ, *Un coin de terre genevoise, op. cit.*, pp. 202 et suiv.

<sup>77</sup> AEG, Société économique, N 26, n<sup>os</sup> 3, 4, 6, 7, 10; N 27, n<sup>os</sup> 1, 2, 4, 6, 7, 12. Voir aussi en 1809: H 19, n<sup>o</sup> 23.

<sup>78</sup> AEG, Cadastre B 51, Deharsu, 1742, Pl. 110-111. Cadastre B 86, Mayer fils, 1788, Pl. 19. Cadastre E 3, Jussy-Section E, village, 1812-1821. Cadastre F 10, Jussy - f. 20, 1850.

<sup>79</sup> CH. BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève. Etude archéologique et recherches sur les fonctions des constructions funéraires*, dans: *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. VIII, série -in 4<sup>o</sup>, Genève, 1977.

<sup>80</sup> Fouilles menées par Ch. Bonnet et G. Deuber en 1973. Voir M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1972 et 1973*, dans: *Genava*, n. s., t. XXII, 1974, p. 242.

<sup>81</sup> Fouilles du Bureau cantonal d'archéologie. Voir M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1974 et 1975*, dans: *Genava*, n. s., t. XXIV, 1976, pp. 270-271.

<sup>82</sup> CH. BONNET, *La Madeleine*, op. cit.

<sup>83</sup> R.G., n<sup>o</sup> 248.

<sup>84</sup> L. BLONDEL, *Le temple de l'Auditoire, ancienne église Notre-Dame-la-Neuve*, dans: *Genava*, n. s., t. V, 1957, pp. 113-119, fig. 42.

<sup>85</sup> Voir *supra*, p. 96.

<sup>86</sup> Voir par exemple: J. HUBERT, *Les peintures murales de Vic et la tradition géométrique*, dans: *Cahiers archéologiques*, I, 1945, pp. 77-88.

<sup>87</sup> CH. BONNET, *Russin*, op. cit., pp. 42-44.

<sup>88</sup> CH. BONNET, *Russin*, op. cit., pp. 72-78; *Collonge*, op. cit., pp. 165-167; *Hermance*, pp. 37-43.

<sup>89</sup> P. MARGOT, *Leysin, Rapports préliminaires en vue de la restauration de l'église*, 15 octobre 1974 et 21 juillet 1976. Aimablement communiqué par l'auteur.

<sup>90</sup> CH. BONNET, *Hermance*, op. cit., pp. 48-54.

<sup>91</sup> CH. BONNET, *Russin*, op. cit., pp. 78-86.

<sup>92</sup> CH. BONNET, *Hermance*, op. cit., pp. 70-77.

<sup>93</sup> CH. BONNET, *Collonge*, op. cit., pp. 176-179.

<sup>94</sup> CH. BONNET, *Hermance*, op. cit., pp. 77-84 et *Collonge*, op. cit., pp. 181-182. Voir encore: *Russin*, op. cit., pp. 90-93.

<sup>95</sup> CH. BONNET, *Collonge*, op. cit., p. 181.

<sup>96</sup> Dotation de G. et P. Maurice, voir note 22.

<sup>97</sup> CH. BONNET et B. PRIVATI, *Nécropole et établissement barbares de Sézegnin*, op. cit., pp. 98-114. Voir aussi: H. SPYCHER, *Die Ausgrabungen auf den Nationalstrassen im Kanton Freiburg 1975, Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Riaz/Tronche Bélon*, dans: *Bulletin de la Société suisse de pré-histoire et d'archéologie*, 7/1976-25/26, pp. 42-43.

<sup>98</sup> I. FINGERLIN, *Gürtel des hohen und späten Mittelalters*, Berlin, 1971, pp. 184 et suiv.

<sup>99</sup> CH. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève, 3<sup>e</sup> campagne de fouilles*, dans: *Genava*, n. s., t. XVII, 1969, p. 32.

## Etude des enduits et des peintures murales du temple de Jussy

par Théo-Antoine Hermanès

Nous avons procédé à des sondages dans le temple de Jussy les 13, 14 et 15 juin 1973.

*Chœur*: Les voûtes sont construites en pierres de tuf liées avec un mortier à la chaux et sont posées sur deux arcs de grès molassique qui se croisent et retombent sur des colonnettes encastées dans chaque angle du chœur. Les colonnettes, les arcs triomphaux et formerets sont eux aussi en grès molassique, soigneusement taillé. Les voûtes ne paraissent pas avoir eu de décor peint important avant celui qui fut posé en 1922 (avant-dernière restauration). Sous les rameaux de fruits (raisins, figues, grenades et cynorrhodons?) et de feuilles peints à l'huile sur un fond beige et un enduit de plâtre d'épaisseur très variable (de 0 à 1 cm.) nous n'avons retrouvé, au cours des sondages frag-

mentaires que nous étions chargés de faire par MM. Bonnet, archéologue, et Favre, architecte, qu'un badigeon gris-bleu de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et deux à trois couches de chaux blanche superposées les unes aux autres, recouvrant la préparation (mortier) d'origine, badigeonnée aussi à la chaux. Cette préparation-enduit est composée principalement de sable et de chaux; son épaisseur varie de 1 à 3 cm. elle est posée sur un crépi de construction dans lequel les traces de coffrage sont bien visibles.

Le décor gris-bleu, très abimé, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, était rehaussé de vert et de terre rouge; il était fait avec une détrempe grasse et posé à sec.

Sous le décor et la préparation blanche de 1922 posés sur l'arc triomphal, nous avons



retrouvé deux badigeons gris à la chaux probablement (véhicule: eau) puis un badigeon de chaux qui recouvre une polychromie jaune sur un badigeon à la chaux; il s'agit d'une couche fine datant du xv<sup>e</sup> ou du xvi<sup>e</sup> siècle.

Sur les *parois* du chœur, nous avons décelé la présence d'au moins 6 chantiers de restauration, soit, par ordre chronologique:

- 1) enduit à la chaux, badigeon à la chaux
- 2) chantier xvii<sup>e</sup> siècle, voir ci-dessous nef
- 3) badigeon de chaux, fin
- 4) badigeon de chaux, granuleux
- 5) chantier fin xix<sup>e</sup> gris-bleu
- 6) chantier 1922
- 7) chantier 1950.

Il est possible qu'il y ait encore d'autres traces de chantiers intermédiaires mais nous n'avons pas eu la chance de les découvrir au cours de ces sondages. Il est cependant tout à fait certain qu'il n'y avait pas de peintures murales anciennes.

*Tabernacle:* Au cours des sondages, nous avons retrouvé la niche du tabernacle du xv<sup>e</sup> siècle. Les parois sont recouvertes d'une seule couche de chaux, mais les nombreux fragments de moulures que nous y avons découverts comportaient trois couches de badigeons de chaux.

*Nef:* La partie de la nef qui est, sans aucun doute, la plus intéressante pour nos recherches est le *bouchon de la chapelle* qui s'ouvrait à l'est de la paroi sud, proche de l'arc triomphal.

Dans l'ordre chronologique normal, nous mentionnons, ci-dessous, les différentes couches identifiées:

- 1) bouchon xvi<sup>e</sup> ou xvii<sup>e</sup> siècle?
- 2) crépi à la chaux assez fin
- 3) décor xvii<sup>e</sup> siècle avec versets bibliques peints en camaïeu gris à la chaux sur un badigeon fin de chaux; arc gris avec joints blancs directement sur la pierre
- 4) badigeon de chaux, fin
- 5) badigeon de chaux, granuleux
- 6) chantier 1922; on fait un doublage du bouchon pour supprimer la niche qu'il formait avec l'arc de par sa position en retrait

*Couverture de la nef:* Sous le plafond en berceau du xix<sup>e</sup> siècle, a été dégagée une couverture plus ancienne, probablement du xv<sup>e</sup> ou xvi<sup>e</sup> siècle. Elle est encore en bon état et les poutres des fermes paraissent toutes bien conservées. Les arbalétriers et les entrails sont de même grosseur et sont tous moulurés de même manière, mais on remarque dans leurs profils deux styles différents, le premier avec un dessin beaucoup plus affirmé et rigoureux, alors que le second, assez mou, ferait plutôt penser au travail d'un copiste.

Au-dessus des entrails qui supportent la partie horizontale du plafond actuel, les arbalétriers n'ont jamais été peints et les moulures de trois d'entre eux ne sont pas complètement achevées. Toutes les fermes visibles actuellement sont badigeonnées à la chaux ainsi qu'une partie des plateaux en sapin, les plus anciens, facilement reconnaissables à leur patine brune foncée. Ce badigeon est fin et très blanc; lorsqu'il s'écaille et tombe, il laisse un film blanchâtre sur la surface qu'il recouvrait. On le retrouve aussi sur la poutre maîtresse et quelques solives de la galerie de l'orgue. Au centre de l'entrait proche de l'arc triomphal, face nef, on lit une date de 1701 et des initiales L B dessinées avec une craie de couleur terre rouge. Cette inscription a été faite alors que le badigeon de chaux était déjà posé depuis de nombreuses années, car partout où la craie est passée, il s'est écaillé et a disparu.

Des couvre-joints sont en partie conservés sur les plateaux les plus anciens. Il s'agit de fines lamelles de bois de sapin, larges de 5 à 6 cm. et longues de 85 cm. au maximum. Le badigeon blanc, antérieur à 1701, les recouvre aussi et cache en partie ou complètement un décor géométrique à motifs variables noirs et rouges sur fond blanc très fin (le blanc pourrait être le film blanchâtre laissé par le badigeon et mentionné plus haut). On remarque parmi les motifs des chevrons, des redents ou des fleurettes stylisées. Il faut encore souligner le caractère assez grossier de l'exécution, mais qui s'accorde parfaitement avec les matériaux utilisés et le style assez rural de la couverture pour laquelle ces couvre-joints étaient faits. La poutre maîtresse et les solives de la galerie de l'orgue ont reçu un badigeon assez grossier à la chaux qu'on ne retrouve pas sur la couverture de la nef.

*Chronologie hypothétique de la couverture:*

- 1) construction de la couverture avec fermes et plateaux visibles jusqu'au faite du toit; bois naturel; couvre-joints peints, xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle?
- 2) transformation de la couverture à 2 pans en une couverture à 3 pans; réfections;

- 3) badigeon fin à la chaux (xvii<sup>e</sup> siècle);
- 4) réfections datées de 1701;
- 5) badigeon grossier à la chaux (galerie);
- 6) nouvelle transformation: plafond en berceau.

Il reste environ une soixantaine de couvre-joints sur les 200 qui devaient exister approximativement à l'origine.

## Catalogue des monnaies trouvées lors des fouilles archéologiques dans l'église de Jussy

par Colin MARTIN

No	Atelier	Désignation	Date	Références
6 36	<i>Evêché de Genève</i>	oboles au St Pierre	xiii <sup>e</sup> -xiv <sup>e</sup>	(1) GNS.27.1977.12-14
27 2	<i>Comtes de Genevois</i>	denier ou obole obole	Amédée (1356-1374) Pierre (1374-1381)	(2) Demole, pl. I.6 Demole, pl. II.9/10
1 5 35 42	<i>Barons de Vaud</i>	oboles	Louis I ou II 1285-1350	(3) Simonetti III.343.13/14
43	<i>Evêché de Lausanne</i>	denier	xiii <sup>e</sup> -xiv <sup>e</sup>	(4) Dolivo 14
7 31 37 39		oboles	xiii <sup>e</sup> -xiv <sup>e</sup>	Dolivo 15
24 22 4 16		obole obole oboles	xiii <sup>e</sup> -xiv <sup>e</sup> xiii <sup>e</sup> -xiv <sup>e</sup> xiii <sup>e</sup> -xiv <sup>e</sup>	Dolivo 17 Dolivo 19 Dolivo 29

No	Atelier	Désignation	Date	Références
17   23		deniers	Jean de Prangins 1433-1440	Dolivo 46
8   20		deniers	Barthélemy Chuet 1469-1472	Dolivo 65
25		denier	Aymon de Montfalcon 1491-1517	Dolivo 85
13 15		denier denier	des Montfalcon des Montfalcon	Dolivo 98/99 Dolivo 100 var.
<i>Savoie</i>				
28		fort	Amédée VII (1383-1391)	Simonetti I 93.8
9		blanchet	Amédée VII (1383-1391) frappé à Nyon (1390)	94.9/1
30		obole de blanchet	Amédée VIII, comte (1398-1416)	120.26/3
44		cart	Charles I (1482-1490)	197.15
12		fort	Charles I (1482-1490)	200.22
33		viennois	Charles I (1482-1490)	204.33
32		obole de blanchet	Charles I (1482-1490)	204.34
29		obole de blanchet	frappé à Cornavin Philibert II (1497-1504)	240.21
10		cart	frappée à Cornavin Emanuel-Philibert (1553-1580) frappé à Bourg	370.69
<i>Milan</i>				
34		bissolo	Jean-Marie Visconti (5) (1402-1412)	CNI.V.111.81 var
<i>Saint-Paul-Trois-Châteaux</i>				
3		obole	XIII <sup>e</sup>	(6) P.d'A. III.4667 pl.CII.3
<i>Provence (?)</i>				
14		petit denier coronnat	XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup>	

Cette petite pièce de billon est difficile à identifier avec certitude. Elle porte d'un côté la croix pattée de Jérusalem, cantonnée de 4 croisettes; de l'autre une couronne à 3 fleurons. La corrosion en a réduit le diamètre, les légendes sont quasi illisibles. Est-ce un petit coronnat contemporain de ceux frappés par Jeanne de Naples (1343-1352) Poey d'Avant II.329.4028, pl. XCI.1, dont cet auteur dit «qu'elle a fait fabriquer un grand nombre de monnaies en variant les types»; ou par Louis et Jeanne (1347-1382) P. d'A. II.330.4037, pl. XCI.7, sur laquelle on voit la même croix avec les 4 croisettes, mais un lis sous un lambel, pièce appelée petit sol coronnat.

Le type à la croix – non pattée – aux 4 croisettes se retrouve à la vérité un siècle plus tard en Savoie, notamment sur des viennois de Charles I<sup>er</sup> (1482-1490) S.I.204.32. Le viennois, comme son nom l'indique, était une pièce destinée à circuler dans la Vallée du Rhône. Il est vraisemblable que cette pièce de Charles I<sup>er</sup> soit inspirée de pièces alors en circulation. Serait-ce à dire que le roi René d'Anjou ait repris, pour la Provence (1435-1480), le thème de la croix de Jérusalem – pattée et cantonnée de 4 croisettes, et fait placer au revers une couronne rappelant ainsi les sols coronnés de ses prédécesseurs?

No	Atelier	Désignation	Date	Références
<i>Pièces modernes</i>				
<i>Genève</i>				
38		six-carts 1678		(7) Demole 251.264.pl.IV.35
21		deux-carts 167.		p. 202.79-81
41 } 18 }		deux-carts 1687		203-82
26		trois-carts 1775		228.178
<i>Canton de Vaud</i>				
11		2 1/2 rapps 1809		(8) Lavanchy 15
<i>Pièces illisibles</i>				
19				
40				

L'historien sera intéressé de connaître la provenance géographique des pièces. La voici:

	Siège de l'atelier
2 Evêché de Genève	Genève
2 Comtes de Genevois	Annecy
4 Barons de Vaud	Nyon
16 Evêché de Lausanne	Lausanne
9 Savoie	
dont 2	Cornavin
1	Nyon
1	Bourg
5	? ?
1 Milan	Milan
1 Evêché de Saint-Paul trois Châteaux	Saint-Paul
1 Provence (?)	?
2 Pièces illisibles	
38 Pièces du moyen-âge	

Trente-huit pièces, cela paraît bien peu, et pourtant quelle aubaine que de découvrir 2 pièces inédites de l'atelier de Cornavin et 1 de celui de Lausanne. A vrai dire nous ne sommes pas surpris: il s'agit de très petites pièces, légères et fragiles, qui ont disparu au cours des âges, mais l'offrande à Caron est préservée dans les tombes. Comme il ne s'agissait que d'accomplir un geste votif, les parents choisissaient de préférence les pièces de moindre valeur: les oboles. C'est grâce au travail si consciencieux des archéologues que ces minuscules vestiges survivent et viennent compléter notre connaissance, du numéraire en circulation dans le passé.



DESCRIPTION DES PIÈCES INÉDITES

N° 47, M. 32 trouvée le 18 septembre 1973  
coord. 14.80/2.80/471.80



Savoie Charles I<sup>er</sup> (1482-1490)

+ KARO SABAU. G . T grand S dans un cercle perlé  
+ (AB) AUDIE ET. P croix de saint Maurice  
obole de blanchet 0.55 g.

Une pièce assez semblable a été décrite par le D<sup>r</sup> Ladé, et dessinée dans sa remarquable «Contribution à la numismatique des ducs de Savoie – monnaies inédites, rarissimes ou mal attribuées» parue dans la *Revue suisse de numismatique* VI.1896.25-170, à la page 150, n° 135. Sa légende du droit en est différente: KAROLUS·DUX·S·B·D·. Il la désigne comme une maille ou obole de blanchet.

Cette pièce de Ladé a été reprise dans le *Corpus nummorum italicorum* I.118.187. Une pièce du même type, faisant partie de la collection royale (n° 188) est reproduite sur la planche VII.20 du *Corpus*.

Simonetti les a reprises dans son tome I.204.34, les attribuant à l'atelier de Cornavin alors que le rédacteur du *Corpus* exprimait ses doutes par un ?. Simonetti se fonde à juste titre, pensons-nous, sur le fait que cette pièce a été frappée en assez grande quantité à l'atelier de Cornavin, à savoir pour:

20 marcs, du 4 mars 1483	
au 4 mars 1484	= 8.000 p.
70 marcs, du 14 août 1484	
au 4 décembre 1485	= 28.000 p.
290 marcs, du 4 décembre 1485	
au 31 mai 1490	= 116.000 p.
Au total environ	252.000 p.

selon les ordonnances de frappe de

1482 à raison de 390 p. au marc et 0.21	} deniers de fin
1483 (5.2) 411	
1485 (2.XII) 385	

L'atelier de Cornavin aurait ainsi frappé environ 250.000 de ces mailles ou oboles, dont il ne nous reste aujourd'hui que de rares exemplaires, à peine un demi pour dix mille.

Comme il a fallu faire graver de nombreux coins pour ces fabrications, il y a d'inévitables variantes. Si elles n'apportent rien de particulier à l'historien, au moins font-elles la joie des collectionneurs. Notre pièce est une de ces variantes, à n'en pas douter, raison pour laquelle nous en donnons la reproduction.

N° 44 M.29 trouvée le 14 septembre 1973  
coord. 13.50/2.70/472.10



Savoie Philibert II (1497-1504)

+ PHILIB · D · SAU · G G grand S dans un cercle perlé  
+ ABAUDIE · ET · P croix de saint Maurice  
obole de blanchet 0.54 g.

Cette pièce n'est pas vraiment inédite; elle est signalée dans le catalogue du Musée d'Annecy, publié à Chambéry en 1885 par André Perrin, à la page 43 n° 112, toutefois sans reproduction.

Simonetti en a transcrit la description, mais aussi sans reproduction, ce qui est rare chez cet auteur si consciencieux (p. 240.21).

Cette pièce a été frappée à Cornavin par Nicolas Gatti, comme l'indiquent les lettres G G de la légende du droit, entre le 10 juin 1497 et le 19 janvier 1500. L'atelier de Cornavin était très actif; il y fut frappé du 10 juin 1497 au 19 septembre 1500 pour 160 marcs d'oboles de blanchets, donc environ 64.000 pièces. Il n'en reste que deux exemplaires connus, dont celui trouvé à Jussy. Remercions les archéologues de la minutie avec laquelle ils fouillent et tamisent la terre.

N° 25 M.15 trouvée le 20 août 1973  
coord.24.00/1.50/471.54



Evêché de Lausanne, pièce anonyme attribuée  
aux Montfalcon (1491-1517-1536).

(+ REGI) NA ° CELI ° LETA grande lettre L  
+ AVE \* GRACIA \* PL (E) croix de saint  
Maurice  
denier ou obole 0.30 g.

Cette pièce est inédite quant à ses légendes.  
Une assez semblable a été trouvée par Pierre  
Margot au cours des fouilles de l'abbatiale  
de Payerne, et publiée par D. Dolivo dans la  
*Gazette numismatique suisse* 5.1954.45, puis par  
nos soins dans le volume consacré par la  
Bibliothèque historique vaudoise à l'abbatiale  
de Payerne (n° 39.1966.221-236). Les  
légendes de la pièce de Payerne sont

+ LETARE ALELUI grand L  
+ (REGINA) CELIL croix

pièce fort usée et rognée, sur laquelle D. Dolivo  
avait cru voir, au revers, une croix fleuron-  
née. Celle de Jussy est manifestement une  
croix tréflée, dite de saint Maurice.



Cette petite pièce rare de Payerne figure  
naturellement, sous n° 100, dans le Catalogue  
des monnaies suisses I: Les monnaies de Lau-  
sanne, Berne, 1961, rédigé par D. Dolivo et  
publié par nos soins, notre savant ami étant  
décédé avant d'avoir pu livrer son manuscrit  
à l'imprimerie.

L'attribution à Lausanne de cette pièce  
anonyme ne fait aucun doute. On connaît  
quantité de deniers portant les armes des  
Montfalcon, avec des légendes telles que:

REGINA CELI LETARE /  
REGINA CELI ALELUA /  
AVE GRACIA PLENA

Nous savons que Sébastien de Montfalcon  
(1517-1536), dernier évêque de Lausanne, a eu  
de graves démêlés avec les bourgeois. Ces  
derniers se plaignaient de la qualité des mon-  
naies – elles n'étaient en réalité pas plus mau-  
vaises que celles frappées ailleurs. Le conflit  
nous paraît avoir eu une origine surtout poli-  
tique et confessionnelle. Les bourgeois cher-  
chaient manifestement à s'emparer des préro-  
gatives de l'évêque, et Berne sous le couvert  
de bons offices ne cherchait pas à arranger les  
choses, du moins pas en faveur de l'évêque.

Les deux petites pièces frappées à Lausanne,  
sans les armes de l'évêque, l'ont été peut-être  
par le parti bourgeois qui faisait la vie dure  
à l'évêque. Nous savons d'ailleurs que peu  
après la conquête, les Lausannois proposèrent  
à Berne de rouvrir l'atelier, ce que LL.EE.  
refusèrent. Le dernier maître-monnaieur, Jean  
Réal, s'en fut alors à l'atelier de Berne, puis à  
Aoste, pour achever sa carrière comme pre-  
mier général des monnaies de Savoie.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. COLIN MARTIN, *Note sur le monnayage de l'évêché de Genève*, dans: *Gazette numismatique suisse*, 27, 1977, 12-14.
2. EUGÈNE DEMOLE, *L'atelier monétaire des Comtes de Genève à Annecy (1356-1391)*. Extr. de: *MDG*, t. XXII, Genève, 1883.
3. LUIGI SIMONETTI, *Monete italiane medioevali e moderne*, vol. I: *Casa Savoia*, Firenze, 1967-1969.
4. DIMITRI DOLIVO, *Les monnaies de l'évêché de Lausanne. Catalogue des monnaies suisses*, Berne, 1961.
5. *Corpus Nummorum Italicorum*, vol. V: Milano, Roma, 1914.
6. FAUSTIN POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, t. II-III, Paris, 1860-1862.
7. EUGÈNE DEMOLE, *Histoire monétaire de Genève de 1535 à 1892*, Genève, 1887.
8. CHARLES LAVANCHY, *Les monnaies du canton de Vaud*, dans: *Monnaies au Pays de Vaud, Bibliothèque historique vaudoise*, t. XXXVIII, Berne, 1964.

## ANNEXE

La numérotation des monnaies, précédée par la lettre M, correspond à l'ordre des découvertes durant la fouille, alors que le numéro d'inventaire appartient à l'ensemble du matériel.

<i>N° d'inven- taire</i>	<i>N° des monnaies</i>	<i>Coordonnées</i>		<i>Niveaux</i>	<i>N° d'inven- taire</i>	<i>N° des monnaies</i>	<i>Coordonnées</i>		<i>Niveaux</i>
1	M 1	Est 19,00/Sud	2,90	472,09	36	M 23	20,70	2,20	472,00
2	M 2	20,00	1,20	471,85	37	M 24	19,00	1,00	471,75
5	M 3	20,50	2,10	471,64	38	M 25	4,00	2,80	472,44
6	M 4	16,80	2,40	472,17	39	M 26	3,00	2,30	472,48
7	M 5	15,90	2,90	471,66	41	M 27	3,00	1,80	472,45
9	M 6	14,85	2,00	471,78	42	M 28	14,75	1,70	472,30
12	M 7	10,50	1,80	472,07	44	M 29	13,50	2,70	472,10
13	M 8	9,00	2,15	471,99	45	M 30	14,50	2,70	472,17
17	M 9	22,58	1,80	472,00	46	M 31	14,30	1,40	472,15
19	M 10	27,00/Nord	1,45	472,10	47	M 32	14,80	2,80	471,80
20	M 11	27,00	2,00	472,10	48	M 33	12,80	2,70	472,08
21	M 12	27,00	2,10	472,00	49	M 34	13,20	2,65	472,08
23	M 13	23,40	1,25	472,10	50	M 35	25,20	0,50	472,00
24	M 14	24,80	1,29	471,66	51	M 36	23,80	0,20	472,00
25	M 15	24,00	1,50	471,54	52	M 37	24,50	0,10	471,90
26	M 16	25,40	0,90	471,54	53	M 38	21,50	0,10	472,00
27	M 17	19,00	1,00	471,60	54	M 39	13,00	0,60	472,10
30	M 18	22,00	2,50	471,30	55	M 40	14,50/Sud	1,00	471,90
31	M 19	19,80	1,80	471,80	58	M 41	4,05/Nord	2,20	472,25
32	M 20	21,80	1,55	471,79	60	M 42	3,10	2,20	472,00
33	M 21	20,00	1,84	471,70	62	M 43	3,60	1,50	471,90
34	M 22	20,40	1,62	471,60	63	M 44	5,30	0,20	472,20

## Deux objets préhistoriques de Jussy : une épée et une épingle

par Yvette MOTTIER

Enregistré sous la provenance de Jussy, le Musée d'art et d'histoire de Genève possède depuis 1913 une épée en bronze encore inédite<sup>1</sup>. Il s'agit d'une épée à languette trapézoïdale cassée probablement dans l'antiquité déjà (fig. 42). Les deux fragments mesurant 22,1 cm (partie proximale) et 23,5 cm (partie distale), sa longueur totale est de 45,6 cm<sup>2</sup>. Du fait que les bords de la languette sont usés, deux des quatre trous de rivet n'apparaissent plus que comme encoches. La largeur maximale de la languette mesure encore 4,7 cm, sa largeur originale ayant dû être 5,0 cm. La lame, large de 2,9 cm, est à bords parallèles jusqu'à la cassure, d'où elle s'effile à la pointe.

Une belle patine brun foncé et terne, d'un demi-millimètre, recouvre la majeure partie de la lame; elle a disparu sur la languette et le début de la lame où apparaît le bronze gris-vert et rugueux. Le tranchant est délimité sur toute sa longueur par un ressaut de 2 à 3 mm. La partie tranchante n'a pas d'arête; la section biconvexe est épaisse de 5 mm au milieu. Il faut, pour compléter la pièce, s'imaginer un manche en matière organique (bois, os ou corne) fixé à la lame par quatre rivets à caboçon<sup>3</sup>.

Les épées correspondant à cette description – longueur de 40 cm environ, languette trapézoïdale à quatre rivets, lame à section biconvexe et tranchant délimité par un ressaut –

ne sont pas très fréquentes et pour la plupart des trouvailles isolées 4.

Le mobilier de la tombe de Gamprin (Liechtenstein) contenait à part une épée comparable à celle de Jussy une épingle à tête conique et tige légèrement renflée et perforée 5. L'épingle permet de situer la tombe de Gamprin à l'âge du Bronze moyen, à sa deuxième phase, appelée le niveau de Weiningen par Ch. Osterwalder, période qu'elle date vers 1450 avant J.-C. 6.

C'est dans ce cadre culturel et chronologique qu'il faut placer l'épée de Jussy. Faisait-elle partie d'un mobilier funéraire ou fut-elle déposée comme offrande dans les alentours marécageux de la Loure 7? Il serait hasardeux, dans l'état actuel de nos connaissances, de donner la préférence à une possibilité plutôt qu'à l'autre. La période du Bronze moyen n'est pas très bien représentée dans la région de Genève. En effet, à peine une dizaine d'objets, la plupart de la troisième phase (niveau des épingles à fines cannelures) ont été trouvés. Mais cela montre quand même que le territoire du canton de Genève était occupé ou en tout cas fréquenté entre 1500 et 1300 avant J.-C.

Dans les fouilles du service cantonal d'archéologie dirigées par Ch. Bonnet dans le temple de Jussy en 1973, on a trouvé une épingle à tête biconique en bronze 8 (fig. 42). Elle a été retirée à 0,60 m de profondeur d'une couche remaniée, les remblais des fouilles de L. Blondel de 1922 9. La longueur totale de l'épingle mesure 11,0 cm, le diamètre de la tête est de 0,8 cm. On n'observe sur cette épingle à magnifique patine gris-vert foncé aucun élément décoratif, tel qu'ornement gravé ou mouluré. Ce type d'épingle à tête biconique est bien représenté dans les stations lacustres de l'époque du Bronze final 10. Dans ce contexte, ces épingles datent de la période du Bronze final III b (HA B 2) 11. Il y a cependant des sites terrestres dans lesquels il n'est pas à exclure que les épingles à tête biconique apparaissent à partir de la période du Bronze final II b (HA A 2) déjà 12. Comme dates absolues, le XI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. a été proposé pour la phase dite HA A 2 et le IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C. pour celle de HA B 2 13. Il n'est pas

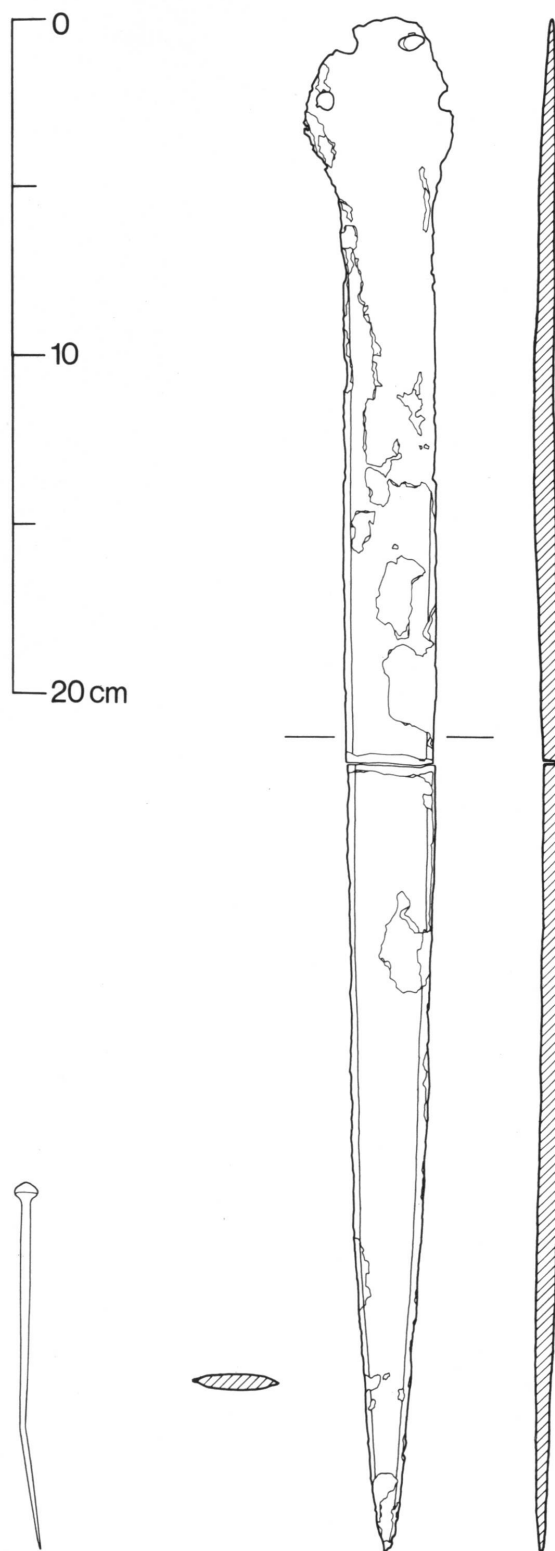


Fig. 42. Epée et épingle de l'âge du bronze.



sans intérêt de rappeler que l'occupation des bords de nos lacs, interrompue au début de l'époque du Bronze moyen (vers 1500 avant J.-C.), reprend au XI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. avec la période du Bronze final II b<sup>14</sup>. Cette épingle, aurait-elle été déposée dans une tombe détruite

lors des travaux de 1922? Ou, autre possibilité, fut-elle perdue par un habitant d'un site de la région, site qu'il nous resterait à découvrir? Contentons-nous de constater la présence de l'homme à Jussy pendant la période du Bronze final.

<sup>1</sup> Inv. 6941. R. MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*, Genève, 1922, p. 174, n° 193, mentionne sous Jussy à part l'épée une épingle. Cette dernière est perdue.

<sup>2</sup> Nous suivons la terminologie proposée par G. GAUCHER et J.-P. MOHEN, *Typologie des objets de l'âge du bronze en France, fasc. I, Les épées*, Paris, 1972.

<sup>3</sup> L'épée retirée de la Thielle à Brügg, Ct. de Berne, a conservé ses quatre rivets. Cf. CH. OSTERWALDER, *Die mittlere Bronzezeit im Mittelland und Jura*, dans: *Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, Bd. III, Die Bronzezeit*, Bâle, 1971, p. 32, fig. 10.

<sup>4</sup> P. SCHAUER, *Die Schwerter in Süddeutschland, Österreich und der Schweiz, Prähistorische Bronzefunde, Abt. V, 2. Band*, München, 1971, pp. 38-41, n°s 90-107.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 38, n° 96.

<sup>6</sup> CH. OSTERWALDER, *Die mittlere Bronzezeit im schweizerischen Mittelland und Jura, Monographien der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, Band 19*, Bâle, 1971, pp. 22-30; p. 26.

<sup>7</sup> P. SCHAUER, *op. cit.*, p. 39 fait état du grand nombre d'épées de ce type trouvé dans des rivières.

<sup>8</sup> Nous remercions vivement M. MICHEL EGLOFF, archéologue cantonal de Neuchâtel, pour la restauration de l'épingle.

<sup>9</sup> L. BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1922*, dans: *Genava*, 1, 1923, p. 84.

<sup>10</sup> F. AUDOUZE et J.-C. COURTOIS, *Les Epingles du Sud-Est de la France, Prähistorische Bronzefunde, Abt. XIII, 1. Band*, München, 1970, p. 21.

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 21-22.

<sup>12</sup> W. KIMMIG, *Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'urnes en France, principalement dans l'Est*, dans: *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. 5, 1954, p. 9, fig. 1, 20; p. 16, fig. 6.

<sup>13</sup> H. MÜLLER-KARPE, *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen, Römisch-Germanische Forschungen, Band 22*, Berlin, 1959, pp. 228-229, fig. 64;

U. RUOFF, *Die Phase der entwickelten und ausgehenden Spätbronzezeit im Mittelland und Jura*, dans: *Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, Band III, Die Bronzezeit*, Bâle, 1971, p. 71.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 71.

## Rapport anthropologique

par Christian SIMON

Les fouilles de l'église de Jussy ont permis l'exhumation de squelettes ou fragments de squelettes appartenant à 63 tombes. D'après les données archéologiques les inhumations dans l'église ont commencé à l'époque carolingienne (6 tombes) et se sont poursuivies jusqu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (57 tombes). Nous avons effectué une étude globale du matériel car l'état fragmentaire de la série carolingienne ne nous a pas permis de l'étudier séparément; nous sommes conscient de l'imperfection d'une étude ainsi conduite, mais la dissociation des deux séries n'aurait pas été d'une plus grande signification.

*Etat de conservation.* Le matériel ostéologique est dans un état de conservation assez variable, quoique en général plutôt satisfaisant. Peu de squelettes sont vraiment complets, la majorité des individus ne possédant que leur crâne et une partie du squelette post-crânien. Les faces sont rarement en bon état et souvent la mandibule manque. Il y a quelques crânes et os longs isolés.

*Le sexe.* La détermination du sexe a été effectuée selon la méthode d'Acşadi et Nemeskéri (1970) qui impose l'examen de plusieurs caractères sur le crâne, l'os iliaque, le sacrum

et le fémur. Cette étude fait apparaître la présence de 26 hommes, 22 femmes, 12 enfants et adolescents. Pour 4 sujets la détermination du sexe n'a pas été possible en raison de l'état trop fragmentaire des squelettes.

*L'âge.* L'âge approximatif de décès des adultes a été déterminé par la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970). Elle repose sur l'observation de quatre caractères: degré de synostose des sutures endocrâniennes, aspect de la symphyse pubienne, degré de dégradation du tissu spongieux dans l'épiphyse proximale de l'humérus et du fémur. Ces quatre caractères n'ont pas pu être observés sur tous les squelettes. L'âge de décès de 9 sujets adultes n'a pas pu être déterminé, car il manquait les régions du squelette nécessaires. Pour les jeunes, nous avons utilisé l'état d'éruption des dents (Olivier 1960) et le degré de synostose des épiphyses des os longs (Acsádi et Nemeskéri, 1970).

#### RÉPARTITION DE L'ÂGE AU DÉCÈS

		<i>Hommes Femmes Total</i>		
Infans I	0-7 ans			7
Infans II	8-14 ans			4
Juvenis	15-22 ans			1
Adultus	23-39 ans	7	2	9
Adultus maturus	40-59 ans	16	13	29
Adultus senilis	60 et plus	2	3	5
		25	18	55

Cette répartition des âges ne nous donne pas d'indication démographique car les sépultures sont étalées sur huit siècles (env. 24 générations). D'autre part elles se situent dans une église, ce qui peut faire penser à une sélection sociale. Nous ne sommes donc pas assurés d'avoir là un échantillon représentatif de la population de Jussy.

*La taille.* Celle des adultes a été reconstituée sur la base de la longueur maximum des os longs présents (méthode de Pearson). La taille moyenne des hommes est de 166,6 cm (minimum 159; maximum 174), celle des femmes de

151,6 cm (146-164). La différence sexuelle de 15,2 cm, légèrement supérieure à la norme pour nos populations, doit résulter de l'hétérogénéité de la population. Les sujets de Jussy étaient donc de taille relativement grande, moyenne à grande pour les hommes et petite à moyenne pour les femmes.

#### COMPARAISON DES MOYENNES DE TAILLE DES SÉRIES DU CANTON DE GENÈVE

	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>	
	N	M	N	M
Jussy	19	166,5	12	151,6
Genève				
moyen-âge	248	166,9	233	153,3
Russin	28	167,0	12	156,0
Hermance	21	167,3	13	157,0

On voit que les sujets de Jussy se situent par leur taille assez près de ceux de Genève (moyen-âge) et sont également assez proches des autres séries de la même région.

*L'indice crânien.* La moyenne de cet indice situe la population masculine (81) dans la brachycrânie (crâne court et large), les femmes étant mésocrânes (78,7), mais à la limite de la brachycrânie. La différence sexuelle est à l'inverse de ce qui est la règle générale dans une population homogène. Cela provient sans doute d'une part du petit nombre de sujets féminins et, d'autre part, du relativement grand nombre de dolichocrânes parmi eux.

#### RÉPARTITION DE L'INDICE CRANIEN PAR CATÉGORIES (CLASSIFICATION DE MARTIN)

Hyperdolichocrânes	0	1	1	4	1	5
Dolichocrânes	1	1	3	4	4	5
Mésocrânes	5	5	2	2	7	7
Brachycrânes	4	1	3	1	7	1
Hyperbrachycrânes	6	10	2	6	8	16
Ultrabrachycrânes	0	1	1	1	1	1
	16		12		28	

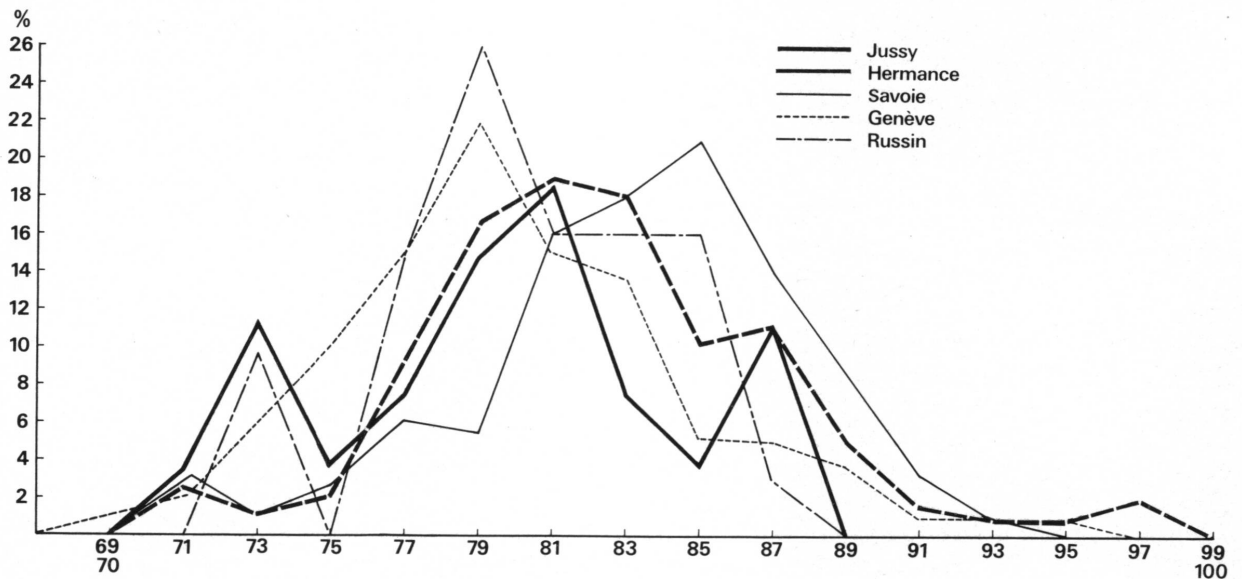


Fig. 43. Indice crânien. Sexes réunis (voir Kaufmann, 1973, fig. 1, p. 103).

On voit que les crânes masculins sont répartis en proportions presque semblables dans les classes méso-, brachy- et hyperbrachycrânes. Les femmes présentent une répartition plus étendue avec une proportion plus forte des dolichoïdes.

Dans la figure 43 on a comparé l'indice crânien de Jussy (sexes réunis) avec celui des populations voisines, partiellement contemporaines. On voit que la courbe de Jussy suit assez fidèlement celle d'Hermance; les deux maxima se situent pratiquement au même niveau, avec un creux plus important pour Jussy à 85-86. Par contre les extrémités des deux courbes divergent un peu, Hermance ne possédant qu'un petit reliquat de dolichocrânes alors que Jussy comme Russin a une proportion de dolichocrânes plus importante. La Savoie montre également une légère similitude avec Jussy, mais moins nette.

En résumé, Jussy présente de grandes affinités crâniologiques avec Hermance, bien qu'ayant un peu plus d'hyperbrachycrânes et un peu moins de brachycrânes. D'autre part on constate que la pointe dolichocrâne de Jussy coïncide avec celle de Russin.

*Indice facial supérieur.* Trop de faces étant incomplètes ou déformées, nous n'avons pu

mesurer que 10 sujets pour calculer l'indice moyen: 5 hommes, 57,7 (leptène); 5 femmes, 54,6 (mésène). La différence sexuelle est faible. Il s'agit généralement de faces plutôt allongées et étroites.

*Indice nasal.* Avec la même réserve nous donnons l'indice moyen de 15 sujets: 9 hommes, 45,2 (leptorhinien); 6 femmes, 43,7 (leptorhinien).

#### CARACTÈRES DESCRIPTIFS

*Métopisme.* La persistance de la suture médio-frontale s'observe chez les hommes 1 cas sur 19 crânes et chez les femmes 1 cas sur 12 crânes.

*Os wormiens.* Ils se trouvent sur presque tous les crânes (18 sur 20 masculins; 12 sur 13 féminins). Ils intéressent surtout la région astérique et la suture lambdoïde. Nous avons également remarqué l'aplatissement caractéristique de l'occipital lié à la brachycrânie (5 hommes et 5 femmes).

*Dents.* Nous n'avons pas fait d'étude détaillée sur les dents, cependant nous avons

remarqué de nombreuses caries et des lésions osseuses dues à des infections dentaires. Nous avons également remarqué des abrasions dentaires excessives laissant souvent à nu le canal pulpaire. Il y a aussi de nombreux cas de résorptions alvéolaires.

*Déformation crânienne naturelle et lésion pathologique.* Le sujet de la tombe 3 (1974-3) est atteint d'une maladie osseuse affectant tous les os longs à des degrés divers. Celle-ci se caractérise par un fort épaissement de la diaphyse tandis que les épiphyses ne sont en général pas atteintes. Une étude est actuellement en cours pour préciser le diagnostic de cette maladie.

Le sujet de la tombe 43 (1974-43) présente une acrocéphalie (crâne en forme de tour). Chez certains sujets nous avons observé la soudure de plusieurs vertèbres entre elles, surtout les vertèbres cervicales et lombaires.

*Conclusion.* Il est difficile de situer Jussy parmi les populations genevoises et voisines, car l'étude des séries comparatives d'Hermance, de Russin et de la Savoie n'est pas complète. Nous remarquons une certaine hétérogénéité quant à la composition raciale des sujets inhumés dans l'église de Jussy. Ceux-ci constituent un échantillon assez différent de ceux provenant des autres églises et cimetières de la région. Trois tendances sem-

blent se dégager dans la population masculine: la première, dinarique, avec une proportion assez élevée de sujets de grande taille, brachy-crânes, parmi lesquels on rencontre parfois de la planoccipitalie. La seconde, nordique, qui apparaît en même proportion sous la forme de sujets également de haute taille mais dolicho- à mésocrânes. La troisième, alpine, se signale de façon moins nette avec des individus de taille moyenne, brachy- à hyperbrachy-crânes. Les femmes de Jussy, très peu nombreuses, sont de petite taille; les unes sont brachy- à hyperbrachy-crânes, d'autres dolichocrânes. Nous aurions ici peut-être deux tendances: l'une alpino-dinarique, l'autre méditerranéenne.

Les anciens habitants de Jussy auraient une position intermédiaire par rapport aux populations voisines. En effet, on peut supposer que d'une part la Savoie de type alpin et d'autre part Genève (moyen-âge) avec quelques traits nordiques, auraient exercé quelque influence sur les caractères morphologiques de notre population. En outre on peut penser que le grand pourcentage de dolicho-mésocrânes (presque 50%) pourrait provenir non seulement d'une influence nordique mais également d'un apport méditerranéen.

*Département d'anthropologie  
de l'Université de Genève.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- G. ACSÁDI et J. NEMESKÉRI, *History of human life and mortality*, Budapest, Akademia Kiado, 1970.
- H. KAUFMANN, *Rapport anthropologique préliminaire*, dans: CH. BONNET, *L'église du prieuré de Russin*, dans: *Genava*, n. s., t. XIX, 1971, pp. 103-108; *Rapport anthropologique préliminaire*, dans: CH. BONNET, *L'église de Saint-Georges et l'ancien bourg d'Hermance*, dans: *Genava*, n. s., t. XXI, 1973, pp. 101-104.
- G. OLIVIER, *Pratique anthropologique*, Paris, Vigot, 1960.
- E. PITTARD, *Crania helvetica*, I. *Les crânes valaisans de la vallée du Rhône*, Genève, 1907-1910, et *Mém. Inst. nation. genevois*, t. 20. *Recherche anthropologique sur le crâne savoyard*, dans: *Rev. anthrop.*, t. 261-291, 1937.
- A. VOSS, *Recherches d'anthropologie historique sur la population de Genève au moyen-âge et celle de l'ensemble de la Suisse romande à l'âge du fer et à l'époque romaine*. Thèse Sciences Genève, et dans: *Arch. suisses d'anthrop. gén.*, t. 14, 1950, pp. 1-140.



